

INTER *action* COMMUNAUTAIRE

Bulletin de liaison en intervention communautaire en CLSC
Numéro 36-37 • Hiver 1996

Entre la jungle et le zoo

par Jacques Fournier
pour le comité de lecture

Le thème de ce numéro, l'économie solidaire, nous a valu de si nombreux textes que le comité de lecture a décidé d'en faire un numéro double. Les textes concernant l'économie solidaire sont regroupés dans un encarté détachable au milieu du numéro.

Cette édition est produite conjointement avec nos amis français de l'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP). Les contacts avec M. Jean-Louis Laville, l'un des fondateurs, ont été établis par Gilles Beauchamp du CLSC Hochelaga-Maisonneuve. L'ADSP est présentée plus en détails dans le dossier.

Notre collaborateur Louis Favreau, de l'Université du Québec à Hull, est également en lien avec M. Laville, comme en témoigne le substantiel texte qu'il co-signe avec lui.

Pour l'occasion, le tirage de ce numéro d'**Interaction communautaire** a été triplé et nos amis français absorbent les deux-tiers de la diffusion. Francophonie, quand tu nous tiens!

La question de l'économie solidaire préoccupe de nombreuses personnes dans le réseau des CLSC, chez les groupes communautaires et dans les milieux gouvernementaux. C'est une question

complexe que ce numéro aborde avec modestie, dans le but d'amasser quelques matériaux pour nourrir les actions concrètes sur le terrain.

Deux types de textes sont proposés: des réflexions plus théoriques et des descriptions d'engagements concrets.

Nous voulons tout simplement alimenter un débat qu'il sera intéressant de poursuivre au colloque biennal du RQIIAC en juin prochain à Jonquières.

Le contexte se prête particulièrement à une réflexion sur le sujet. Le gouvernement fédéral vient d'annoncer les détails de la réforme Axworthy qui va rendre encore plus difficiles les conditions de vie des chômeuses et chômeurs. Au Québec, des modifications viennent d'être introduites dans le régime de l'aide sociale et on attend une réforme plus substantielle à la suite des travaux du comité co-présidé par le psychologue Camil Bouchard et l'économiste Pierre Fortin.

Comment définir l'économie solidaire? Certains parlent plutôt d'économie sociale. D'autres d'économie communautaire, d'économie alternative, d'économie d'utilité collective, d'"autre" économie. Les appellations sont nombreuses. Dans tous les cas, on parle d'un



L'économie solidaire

dossier France-Québec



secteur économique en plein développement, qui se situe entre l'économie de marché (économie capitaliste, libre entreprise, etc.) et le secteur public.

Bien sûr, le secteur public n'a plus la cote dans certains milieux. Des hommes d'affaires, des banquiers, des économistes voudraient bien l'enterrer. Leur discours est redondant: "On n'a plus les moyens de se payer tel ou tel service public. C'est fini l'État Providence." Et autres affirmations de la même farine. A l'encontre de ce courant de pensée, nous disons qu'il y a encore place pour un vigoureux secteur public, même s'il n'aura plus jamais la taille qu'il a eue. Il y a place pour des écoles publiques, pour des bibliothèques publiques, pour des établissements publics de santé et de services sociaux et le reste. Il y a place pour des services accessibles et gratuits pour la population.

Il y a place aussi pour un secteur privé stimulant, faisant la part belle à l'initiative et au dynamisme. Mais le secteur privé n'a pas le monopole de ces qualités. Des contrôles et des balises sont nécessaires pour que le secteur privé ne transforme pas davantage la planète en jungle. L'auteur-compositeur-interprète Jean Ferrat parle d'ailleurs du juste équi-

Jean Ferrat parle d'ailleurs du juste équilibre à rechercher entre la jungle et le zoo...

Il y a place enfin, et c'est notre propos dans ce numéro, pour une économie solidaro-communautaire. C'est une économie qui table sur le dynamisme des communautés et non pas sur seulement sur la vitalité des individus. Quoique le dynamisme des individus soit aussi requis pour concrétiser celui des communautés...

C'est une économie qui traduit la préoccupation des communautés locales pour un développement harmonieux, durable, écologique et intégré. C'est une économie plus légère à mettre en place que l'intervention étatique. C'est une économie qui colle au terrain et qui mise sur la capacité des milieux à détecter et à mettre en oeuvre les initiatives souhaitables. Cette économie inclut, à notre avis, les coopératives, les organismes sans but lucratif, les groupes populaires et communautaires.

Son financement est par définition mixte: appuis de l'État, support des collectivités régionales et locales, vente de produits et de services, autofinancements variés, bénévolat, militantisme.

De nombreux groupes réfléchissent actuellement à sa concrétisation. On pense au **Comité de concertation et d'orientation sur l'économie sociale** mis sur pied par le gouvernement québécois à la suite de la Marche des femmes. Ce comité réunit des représentants des groupes de femmes régionaux et nationaux (incluant l'Intersyndicale des femmes), ainsi que des attachés politiques et des fonctionnaires. Il travaille à élaborer des critères pour l'attribution de certaines sommes qui ont été arrachées au gouvernement par la Marche des femmes. Voici comment il définit l'économie sociale:

"L'économie sociale doit se distinguer par sa finalité: elle vise la consolidation et le développement d'emplois dans des secteurs d'activités socialement utiles qui répondent à des besoins sociaux identifiés par le milieu.

"Les besoins sociaux peuvent couvrir de multiples aspects tels: la défense de droits sociaux, la prévention, l'intégration sociale, l'éducation, la citoyenneté, etc. et s'exercer dans divers champs d'activités: santé, éducation, culture, environnement, loisirs, etc.

"L'économie sociale vise la consolidation des emplois (précaires) existants et la création de nouveaux emplois stables:

- *ce sont des emplois réguliers, d'une durée minimale de trois ans,*
- *ces emplois font l'objet d'une rémunération pour le travail effectué,*
- *ces emplois sont soumis aux lois du travail en vigueur au Québec.*

"L'économie sociale vise également la démocratisation des milieux de travail. Elle investit donc dans la participation des travailleuses-eurs, des usagers-ers et des membres aux orientations et au fonctionnement de l'organisme, la vie associative, les diverses formes de co-gestion ou d'autogestion, etc.

"L'économie sociale peut englober un grand nombre d'organismes présents et futurs, dont des organismes communautaires; cependant, les organismes communautaires ne doivent pas être désignés comme les seuls responsables de l'économie sociale et l'on doit respecter en tant que telle leur mission initiale."

Cette définition de l'économie sociale est très riche. Le critère des emplois d'une durée minimale de trois ans est particulièrement intéressant et nous éloigne des programmes d'employabilité, de durée brève et qui font que la personne concernée se retrouve constamment comme dans une cage d'écureuil, à rouler sans fin, sur place et sans destination.

Quand on songe à l'importance de la participation du citoyen et de la citoyenne à cette économie, on a envie de parler d'économie démocratique.

Bonne lecture!

Éditeur du bulletin

Le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC (RQIIAC) Inc.

Rédacteur en chef

Jacques Fournier

Comité de lecture

Gilles Beauchamp

Delfino Campanile

Jacques Fournier

Yves Girard

Céline Laberge

Pierre Legros

Diane Tremblay

Collaborateurs

Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

François Aubry

Michel Bédard

Alain Caillé

Jean Charest

Mario Couture

Réal Descôteaux

Bernard Eme

Louis Favreau

Luc Ferland

Daniel Fortin

Pierre Fournier

Pierre-Paul Gareau

Paul Gauthier

Jean-Louis Laville

Jacques Mercier

Guy Michel

Jocelyn Vinet

Direction technique

Gilles Beauchamp

Graphisme

Jean-François Villard

Adresse postale

Interaction Communautaire

C.P. 43, succursale M

Montréal (Québec) H1V 3L6

Abonnements

Tarifs:

étudiant (avec preuve) 15\$

individuel 25\$

populaire 30\$

institutionnel 35\$

pour quatre numéros (1 an)

Permission de reproduire

Dans une autre publication, en mentionnant la source et nous faisant parvenir copie.

Dépôt légal 1996

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0847-2610

Sommaire

- *Les épreuves et les défis du partenariat
la Table des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles* page 4
- *Pour faciliter l'accès des personnes pauvres aux loisirs
et la culture*
Jacques Mercier page 6
- *St-Pascal, Ville et Paroisse en santé*
Marjolaine Emond page 7
- *Fantaisie prometteuse en réponse au chômage des jeunes*
Claudèle Domingue page 8

- *Nos paternités dans l'ombre*
Luc Ferland page 51
- *Survivre à la concertation*
Jacques Fournier page 52
- *Le bien commun, une affaire de robinet*
Jacques Fournier page 52
- *V^e Colloque du RQIIAC*
..... page 53
- *Communiqués...*
..... page 53
- *Chronique du Lièvre: les deux maîtres*
Jacques Fournier page 56

DOSSIER SPÉCIAL:

l'économie solidaire

- *Un enjeu de société*
Jean-Louis Laville page 7
- *Une différence de nature, pas de forme*
Jean-Louis Laville page 10
- *Une logique de l'autosuffisance*
Alain Caillé page 12
- *La place du citoyen ordinaire*
Jean-Louis Laville page 14
- *Hybridation des ressources*
Guy Michel page 14
- *Vivre de prestations, ce n'est pas une vie!*
Réal Descoteaux page 15
- *Orientations de la CSN*
François Aubry
Jean Charest page 17
- *La Crise – 5 constats, 5 propositions*
Alain Caillé page 20
- *Notes pour un service d'aide domestique*
Gilles Beauchamp page 22
- *COFTEC dans le Bas-Richelieu*
Pierre-Paul Gareau page 23

- *L'insertion*
Bernard Eme page 24
- *Les nouveaux emplois de l'économie sociale*
Michel Bédard page 25
- *Carrefour Jeunesse-Emploi dans l'Outaouais*
Louis Favreau page 27
- *Repenser le mouvement communautaire*
Louis Favreau page 29
- *CIRIL, une autoroute pour le développement local*
Paul Gauthier page 33
- *Du développement local à l'économie solidaire*
Gilles Beauchamp page 34
- *Exemples français de projets d'économie solidaire*
..... page 35
- *Exemples québécois de projets d'économie solidaire*
..... page 36
- *Mise en perspective autour des notions d'État solidaire et
d'économie solidaire*
Louis Favresu
Jean-Louis Laville page 40
- *Des nécessités pour rendre les possibles... possibles*
Bernard Eme page 47
- *Économie sociale et la marche des femmes*
Gilles Beauchamp page 48

Les épreuves et les défis du partenariat

Par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

Nous publions ci-dessous de larges extraits d'un bilan effectué par la Table des regroupements provinciaux au sujet de la participation des organismes communautaires et bénévoles à la réforme de la santé et des services sociaux. Le bilan comprend 50 pages: nous publions l'analyse générale et les conclusions. Jean Proulx, le principal auteur, en a présenté les grandes lignes lors d'une rencontre organisée par le RQIAC des régions 03 et 12 (Québec, Chaudière-Appalaches) le 27 octobre dernier.

Resituons le contexte

Les visées de l'État

La réforme de la santé et des services sociaux propose aux acteurs concernés, dont les organismes communautaires et bénévoles, un nouveau partenariat avec l'État. Or, il importe de rappeler que ce nouveau type de partenariat proposé s'inscrit dans un large courant visant un repartage de responsabilités entre l'État, le secteur privé et les organismes communautaires et bénévoles, lequel s'alimente principalement à deux sources: d'une part, poussé par les thèses néolibérales, l'État québécois se voit contraint de réduire ses dépenses dans le domaine social. D'autre part, il prend acte également du fait que l'État-providence, malgré les acquis indéniables qu'il comporte, a engendré une bureaucratisation malsaine du système québécois de santé et de services sociaux et a, en quelque sorte, dépossédé les citoyens et les citoyennes de tout pouvoir sur leur santé et leur bien-être, les remettant aux mains de la science médicale et de professionnels-elles de toutes sortes.

Ce courant est également issu de la demande de participation aux orientations du système, demande maintes fois exprimées par les groupes locaux, régionaux et nationaux, notamment lors des audiences de la Commission Rochon.

Ce courant qui vise à inventer un nouveau modèle de développement avec la participation du milieu communautaire apparaît irréversible, et c'est dans ce contexte qu'il faut analyser la participation des organismes communautaires et bénévoles à la réforme.

Outre le partenariat, la réforme propose la régionalisation comme un des moyens pour régler les difficultés d'un système définitivement trop centralisé.

Or, même si au moment d'écrire ces lignes on peut douter que la réforme proposée corresponde à une véritable régionalisation, la décentralisation constitue elle aussi un phénomène irréversible qui ira en s'accroissant au cours des prochaines années. C'est également à la lumière de ce phénomène que l'on doit analyser les résultats de cette recherche.

Les visées du mouvement communautaire

Dans ce contexte, pourquoi donc les organismes communautaires et bénévoles ont-ils accepté de participer à ce nouveau partenariat avec l'État, et ce à la fois dans chacune des régions et au niveau national? Le bilan fait état de plusieurs motivations, souvent imbriquées les unes aux autres, mais n'ayant pas toujours la même importance ou la même pesanteur pour les personnes et les groupes impliqués.

Les organismes communautaires et bénévoles ont accepté de participer à ce nouveau partenariat avec l'État:

- parce qu'ils ont cru qu'ils pouvaient acquérir une plus grande reconnaissance de leur action;
- parce qu'ils ont cru qu'ils faisaient partie des solutions pour rendre le système de santé et des services sociaux plus près des citoyens et des citoyennes et qu'ils pouvaient changer les mentalités et influencer les façons de faire;
- parce qu'ils ont cru que la réforme

proposée, dans le cadre du processus de régionalisation notamment, était une occasion d'élargir les bases démocratiques de la société québécoise par une plus grande participation des citoyens et des citoyennes aux orientations et à la gestion du système de santé et des services sociaux québécois.

Entre les visées de l'État et celles du mouvement communautaire, et à la lumière des entrevues réalisées, quels enseignements peut-on tirer de la participation des organismes communautaires et bénévoles à la réforme?

Une participation exigeante au sein d'une machine bureaucratique

Le constat premier qui ressort du bilan est que cette participation a été extrêmement exigeante en temps et en énergie pour les organismes communautaires et bénévoles, autant du côté des tables régionales que du côté des élus-es, et autant dans les régions qui étaient mieux préparées pour y faire face que dans celles qui l'étaient moins. Affichant, pour la majorité des personnes qui s'y sont impliquées, une foi inébranlable en des changements profonds du système, ils se sont cependant butés à une machine bureaucratique difficile à faire bouger et conservant encore beaucoup de ses vieilles habitudes. Se voulant des acteurs actifs, ils ont tenté tant bien que mal de suivre le rythme infernal des régies régionales, participant à peu près à toutes les consultations et assumant une présence assidue et soutenue aux conseils d'administration des régies régionales.

Compte tenu des attentes élevées qu'ils avaient au départ et des résistances toutes aussi élevées au changement qu'ils ont rencontré sur leur chemin, cette expérience a été vécue comme pénible pour beaucoup, se demandant bien ce qu'ils étaient venus faire dans

cette galère. Cette déception du grand soir qui n'est pas venu a fait ombrage à des gains pourtant concrets.

Des gains concrets

Au plan national

D'abord, depuis l'entrée en vigueur de la réforme, le budget du SOC a augmenté de près de 30 M\$, passant de 57,3 M\$ (1991-92) à 87 M\$ (1995-96)⁽¹⁾.

Ces montants excluent la santé mentale et le SIDA dont les sommes sont comptabilisées hors du SOC. Pour 1994-95 et 1995-96, ils incluent cependant les montants attribués à des organismes communautaires ou bénévoles par des régies régionales et incluses au SOC.

Il représente une augmentation moyenne de 7,5 M\$ par année. On retorque bien sûr que cela ne s'est pas véritablement reflété dans la vie quotidienne de chacun des organismes communautaires et bénévoles, tous n'ayant pas bénéficié de cet ajout de ressources.

Il n'en demeure pas moins que globalement un pas significatif a été fait, même si c'est un peu moins que les 8 M \$ supplémentaires promis annuellement par l'ancien ministre Marc-Yvan Côté. Ce qui n'occulte en rien le fait que cela demeure nettement insuffisant.

Les organismes communautaires et bénévoles ont également gagné deux revendications qu'ils avaient placées au rang des conditions de leur participation à la réforme. D'abord, la reconnaissance et le financement des tables régionales.

Ensuite, gain pour le moins majeur, l'assurance qu'ils continueraient à pouvoir bénéficier d'un financement global (indépendamment de leur participation ou non à un PROS) dans le cadre d'un SOC régionalisé.

Les organismes communautaires et bénévoles ont également obtenu la reconnaissance politique de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles et que celle-ci soit financée.

Au plan régional

Si ces gains concrets ont surtout été faits au niveau provincial, d'autres gains,

ont été faits au niveau des régions.

D'abord, à la lumière des résultats de la recherche, il apparaît indéniable que les organismes communautaires et bénévoles ont réussi à acquérir une plus grande reconnaissance, même si celle-ci apparaît variable d'une région à l'autre.

Il ne faut aucun doute que, dans plusieurs régions, à cause de la force qu'ils ont réussi à se donner collectivement, les organismes communautaires et bénévoles sont devenus des acteurs incontournables pour la Régie régionale et jouissent d'une influence certaine auprès de celles-ci. On ne peut plus ignorer le communautaire.

Cette influence exercée est nettement perceptible dans le cadre des entrevues réalisées. Mais elle est surtout confirmée par plusieurs directrices et directeurs généraux des régies régionales pour qui il apparaît tout à fait clair que les organismes communautaires et bénévoles ont contribué, au cours de ce premier mandat, à changer les mentalités et les façons de faire et à décloisonner le réseau de la santé et des services sociaux.

Dans plusieurs régions, les organismes communautaires ont entre autres choses exercé une influence certaine sur les priorités de santé et de bien-être de leur région. Même si, dans la plupart des régions, ces priorités de santé et de bien-être sont encore au stade des objectifs à atteindre, il ne fait aucun doute que les organismes communautaires ont apporté une autre vision sur les façons de résoudre les problèmes, en mettant l'accent notamment sur les conditions de vie.

Du bilan, il ressort également que les organismes communautaires et bénévoles ont joué un rôle important vers une plus grande démocratisation du système en apportant un point de vue différent, moins technocratique et plus près des préoccupations des citoyens et citoyennes.

Bref, malgré des résultats qu'on a tendance à juger sévèrement, et malgré le

peu de ressources dont ils ont disposées pour assurer leur participation comparativement aux autres acteurs en place, les organismes communautaires et bénévoles ont réussi, dans plusieurs régions, à exercer une influence significative pour apporter des changements, qui, s'ils ne sont pas toujours visibles, se feront sentir à long terme cependant.

Comme la très grande majorité des personnes interrogées dans le cadre de cette recherche, et pour cette raison, nous croyons que les organismes communautaires et bénévoles doivent poursuivre cette expérience partenariale dans le cadre de la réforme de la santé et des services sociaux.

Recommandation 1

Que les organismes communautaires et bénévoles poursuivent leur participation au processus de réforme dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Recommandation 2

Que les organismes communautaires et bénévoles amorcent un vaste exercice de réflexion sur le sens à donner à leur participation à la réforme, et ce avant d'entreprendre un second mandat. Cet exercice devrait viser à ce qu'ils se donnent une vision commune, claire et cohérente de leur participation ainsi qu'à accroître leur solidarité. Cet exercice devrait permettre de dégager les moyens qui apparaissent les plus appropriés pour actualiser cette participation.

Recommandation 3

Que les organismes communautaires et bénévoles revendiquent auprès du ministère ou auprès des régies régionales un support significatif à leur participation. Ce support pourrait prendre la forme d'un rehaussement du financement des tables régionales, d'un per diem pour assurer leur participation aux différents comités de la régie, ou les deux.

Par ailleurs, la plupart du temps, les processus de consultation des régies régionales ont été très peu respectueux de la culture démocratique des organismes communautaires et bénévoles. Nous avons vu que ces consultations se faisaient toujours dans l'urgence, ne permettant pas aux représentants et aux représentantes du communautaire de référer à leur base. Nous avons vu

comment les élus-es du communautaire avaient très peu de temps pour étudier les dossiers qui leur étaient soumis au conseil d'administration, des dossiers qui comportaient souvent des enjeux importants.

Ainsi, des mesures devraient être prises par les régies régionales pour assurer une réelle participation des organismes communautaires.

Recommandation 4

Que les organismes communautaires revendiquent auprès des régies régionales des mécanismes de participation qui respectent la culture démocratique de fonctionnement des organismes communautaires et bénévoles.

Recommandation 5

Que la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bé-

névoles joue un rôle accru comme interlocutrice des organismes communautaires et bénévoles au niveau provincial, tout en consolidant ses liens avec les tables régionales.

Recommandation 6

Que les organismes communautaires amorcent une réflexion sur la régionalisation non seulement dans le domaine de la santé et des services sociaux, mais dans le contexte plus large du processus de décentralisation qui pourrait s'amorcer à plus ou moins brève échéance.

Recommandation 7

Que les organismes communautaires et bénévoles fassent une réflexion en leur sein sur la notion de complémentarité pour en arriver à un positionnement clair sur ce sujet.

Recommandation 8

Que les organismes communautaires et bénévoles revendiquent un rehaussement significatif de l'enveloppe SOC comme moyen d'assurer un financement global dans le respect de la mission des organismes communautaires et bénévoles, et un transfert dans le SOC de tout financement dont ils pourraient bénéficier dans le cadre des programmes-clientèles.

On peut se procurer le texte complet à la Table des regroupements en appelant au (514) 844-1309

(1) Ces montants excluent la santé mentale et le SIDA dont les sommes sont comptabilisées hors du SOC. Pour 1994-95 et 1995-96, ils incluent cependant les montants attribués à des organismes communautaires ou bénévoles par des régies régionales et incluses au SOC.

Pour faciliter l'accès des personnes pauvres aux loisirs et à la culture

Par Jacques Mercier, organisateur communautaire, CLSC Le Partage des eaux (Rouyn)

La pauvreté, ce n'est pas qu'une affaire de logement, de bouffe ou de vêtement. C'est toute une dynamique d'exclusion qui s'insinue de façon implacable dans de multiples facettes de l'existence: moins de jeux pour les enfants; moins de loisirs pour les adultes; problèmes d'accès à des services publics exigeants une contribution monétaire, etc. À Rouyn-Noranda, lors d'une rencontre organisée par la Table d'action contre la pauvreté, un accent spécial fut mis sur ce genre de problèmes, particulièrement sur le fait que les enfants dont les parents sont assistés sociaux ont droit d'avoir accès à des loisirs, à des jeux et divertissements au même titre que ceux de milieux plus favorisés. Ainsi, grâce à la collaboration de la Table, d'une intervenante de la Régie régionale, du Conseil d'administration de la bibliothèque municipale et de l'organisateur communautaire, il fut concocté un pro-

jet de carte de bibliothèque gratuite pour personnes assistées sociales qui est, à l'heure actuelle, pleinement opérationnel.

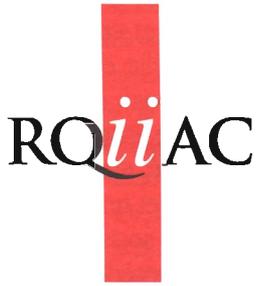
Comment ça marche? Facile. La personne qui désire recevoir une carte biblio gratuite n'a qu'à se présenter à la bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda et montrer sa carte médicament de la Sécurité du revenu au préposé, le tout afin de déterminer si la personne en question est bien bénéficiaire de ladite "sécurité" du revenu.

Une carte bibliothèque valide pour une période de 12 mois et renouvelable est alors émise. La personne, de même que ses enfants, ont alors accès non seulement à des livres, mais aussi à des jeux, des vidéos et de la musique. Bien entendu, nous aurions préféré élargir ce service à l'ensemble des personnes à faibles revenus. Cependant, la gestion d'un tel projet nous semblait, dans un

premier temps, trop onéreuse, particulièrement quand vient le temps de déterminer le statut d'une personne.

Avant de procéder à la mise en place de ce service, nous avons consulté par sondage 181 personnes bénéficiaires de l'aide sociale. De ce nombre, 159 ont répondu par l'affirmative quant à l'idée d'une carte de bibliothèque gratuite. À ce jour, 175 personnes ont utilisé le nouveau service, dont 47 jeunes. Comme la promotion s'est faite par dépliant seulement et que le projet est encore jeune, on peut s'attendre à voir la clientèle grimper.

La mise en place de ce service fut très rapide (six semaines environ). Cela s'explique par l'ouverture du Conseil d'administration de la bibliothèque à ce projet. Comme le soulignait son directeur, on ne peut dire que cela nous fera perdre de l'argent puisque, de toutes façons, les personnes visées ne font pas partie de la clientèle de la bibliothèque et n'en auraient probablement jamais fait partie. Il se peut que, dans un avenir rapproché, le projet fasse des petits ailleurs en région puisque des élus municipaux s'y sont montrés sympathiques. C'est à suivre.



L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE



Un enjeu de société

par Jean-Louis Laville, sociologue au CRIDA/LSCI-CNRS

Vivement demain...

(G.B.) L'économie solidaire est faite de projets locaux et régionaux, de militances et de productions ancrées dans des territoires et de solidarités vivantes, historiques. L'économie solidaire c'est aussi un projet qui dépasse les frontières de la France, pour rejoindre des initiatives semblables ailleurs en Europe et ici au Québec.

J'entends déjà certains dire: "Encore un concept importé de France. Mais on n'a pas besoin de ça, ici... *l'économie solidaire*, on fait ça depuis longtemps, et on appelle ça du développement communautaire, de l'économie communautaire et c'est bien comme ça. Pourquoi faudrait, encore, changer d'appellation?"

Bonne question... Peut-être parce qu'il faut chercher à aller plus loin que ce que nous avons fait et connu jusqu'ici. Aller plus loin, sans abandonner nos acquis, notre expertise. À l'heure où se prépare une réforme de la sécurité du revenu (au Québec et

Suite page 49

Une réflexion s'impose sur la nature de la crise à laquelle nous sommes confrontés depuis une quinzaine d'années. S'agit-il d'une crise conjoncturelle ou d'une crise structurelle? À mon sens la réponse à cette question nécessite un bref détour historique pour éclairer les enjeux actuels. De quelle crise parle-t-on?

Il s'agit d'une crise de la modernité au sens où celle-ci s'est définie à partir de la Révolution française c'est-à-dire l'instauration de la communauté politique moderne, un régime politique dans lequel les relations entre les individus sont régies par les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. La modernité a donc soulevé un problème nouveau, puisque l'ensemble des citoyens étaient confrontés à la nécessaire invention de rapports qui devaient obéir à ces principes. Comment, au-delà de l'affirmation de ceux-ci, peut-on arriver à ce que ces citoyens libres et égaux en droit, puissent vivre de manière fraternelle au quotidien et avoir des relations qui ne soient pas basées sur la violence, mais qui au contraire rejoignent l'idée d'harmonie sociale? Si la révolution affirmait ces prin-

cipes elle ne voyait pas comment réguler la vie au quotidien. C'est, pour résoudre ce problème que tout un ensemble de courants de pensées a préconisé de mettre en avant l'économie de marché pour pacifier les relations dans la communauté politique¹¹.

C'est sur cet arrière plan que se développera l'économie marchande qui va envahir progressivement nos sociétés parce qu'elle est considérée comme un vecteur de paix sociale. Quand on pratique le "doux" commerce, cela veut dire, par définition que l'on ne se fait pas la guerre. La conception de l'économie de marché dans la modernité est largement fondée sur ce constat. Mais celle-ci n'a pas tenu les promesses d'harmonie sociale dont elle était porteuse. Bien au contraire, l'histoire du XIX^e siècle est celle de la mise au travail forcé. En fait, puisqu'elle reposait également sur l'instauration de la société de capitaux, l'économie de marché supposait l'instauration d'un marché du travail qui s'est imposé par la violence, par la misère et par la force sous des formes diverses propres à chaque pays. Progressivement, devant la gravité de la question

Dossier spécial France - Québec

sociale s'est affirmé un État social qui devait corriger les inégalités produites par le développement de cette économie de marché. On a donc une architecture de la modernité basée sur deux éléments, l'économie de marché et l'économie non-marchande, à visée redistributive et protectrice placée sous la tutelle de l'État, procurant les bases d'une construction qui s'est d'une certaine façon achevée dans la période d'expansion que l'on appelle les "trente glorieuses" de 1945 à 1975.

Dans cette période historique, nous avons véritablement atteint une synergie très forte entre l'État et le marché. Au sortir de la seconde guerre mondiale, avec la nécessité de refonder des consensus nationaux, on a admis dans la plupart des pays développés que l'État impulse, coordonne et essaye de rendre plus efficace pour l'ensemble de la société, le fonctionnement de l'économie de marché en veillant à réduire les inégalités sociales trop marquées. L'État accède à de nouveaux rôles. C'est l'avènement de l'État keynésien, théorisé dans les années 1930, mais adopté dans les faits après la seconde guerre mondiale. C'est aussi la générali-

sation des systèmes de sécurité sociale et de protection sociale engendrant ce que l'on va appeler l'État providence.

Cette synergie État-marché va profondément modifier les modes de vie. L'exemple français fournit à cet égard des données révélatrices et qui n'ont rien d'exceptionnel par rapport à celles d'autres pays développés. En effet,



en 1945, 50% de la population active était encore employée dans l'économie traditionnelle, c'est-à-dire l'agriculture, le petit artisanat ou le petit commerce dans lesquels production et vie familiale étaient imbriqués. À partir des années 1960, on se retrouve avec plus de 80% de la population active salariée. On peut

donc parler de passage à des sociétés nationales salariales, et ce pour deux raisons. D'une part, elle est organisée autour de l'État national; d'autre part, par l'articulation forte entre l'État et la dynamique du marché, elle permet de généraliser le salariat et un mode d'organisation des temps sociaux, en trois temps qui se succèdent: une période de formation initiale, une période de vie active et une période de retraite. Salariat et accès à la consommation se renforcent car, à partir du moment où il y a accès progressif à la consommation, il y a possibilité de débouchés pour les entreprises qui embauchent pour répondre à la demande. C'est ainsi que, dans les années 1950-1960, des usines comme les usines automobiles ont pu être de véritables réservoir de main-d'oeuvre qui permettaient, chaque année, d'intégrer de nouvelles personnes dans l'emploi salarié. Cette création d'emploi régulière dans l'industrie, puis ensuite dans les grands services comme les banques, les assurances et les administrations, a permis l'entrée dans une société de promotion sociale généralisée. Les gens situés au bas de l'échelle

Au coeur des changements sociaux: les communautés et leurs pouvoirs

Depuis 1988, le RQIAC a publié à l'occasion de ses colloques bi-annuels, des actes qui passent en revue des projets d'action communautaire et de développement dans les localités du Québec.

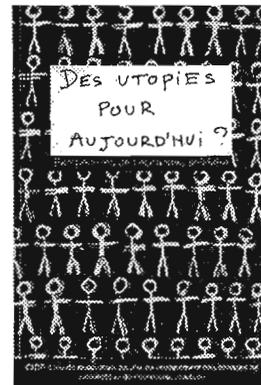
Le RQIAC, Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC
Casier postal 43, succursale M
Montréal (Qc) Canada H1V 3L6



Des utopies pour aujourd'hui

Plusieurs textes de nos collaborateurs de France ont été tirés d'une plaquette (80 pages) publiée récemment par le CIDF, Centre de ressources pour le développement des services de proximité et de l'économie solidaire.

8 rue Pasteur
14000 CAEN
France



sociale ont alors la possibilité de gravir certains échelons et chacun espère que ses enfants puissent avoir une meilleure situation que la sienne. On était donc dans une société qui était à la fois de travail, de consommation et de promotion sociale. Or, il semble bien que cette dynamique très forte qui a complètement bouleversé les modes de vie soit remise en question depuis quelques années parce qu'il y a déstabilisation de ce qui était au cœur de son organisation, c'est à dire la condition salariale. En fait, la crise est encore beaucoup plus forte que ne le montrent les chiffres, pourtant affolants, du chômage et de l'exclusion. À partir du milieu des années 1970, c'est l'ensemble des sociétés salariales nationales qui a commencé à s'effriter.

Il n'y a pas simplement 3 millions de chômeurs. Si l'on y ajoute les gens qui ont été dispensés de recherche d'emploi et les pré-retraités, il y a en fait plus de 4 millions de personnes qui sont privées d'emplois. Nous sommes, en Europe, le pays où les 55-60 ans sont les moins actifs. Seulement 56% d'entre eux travaillent réellement, les autres sont aujourd'hui en situation d'inactivité. Au-delà de 3 millions de chômeurs et de ceux qui sont oubliés dans les statistiques officielles, il y a aujourd'hui 4 millions d'emplois atypiques dont pâtissent, en particulier, les jeunes qui essaient de trouver leur premier emploi sur le marché du travail et les femmes qui, dans une certaine mesure, sont aujourd'hui les victimes d'un temps partiel rarement choisi.

Finalement, on assiste non seulement à des manifestations de chômage et d'exclusion, mais à la déstabilisation de ce qui avait fondé l'ordre économique et social antérieur. Le problème n'est donc pas simplement d'essayer de retrouver ce qui a été un moment donné facteur d'équilibre mais d'affronter le défi que pose une crise structurelle.

Or dans les années 1980, en France l'ensemble des industries ont perdu 800.000 emplois. Il est illusoire d'espé-

rer retrouver de l'emploi au sein de ces activités, l'objectif de maintien de l'emploi en leur sein apparaissant déjà comme ambitieux. Donc, ce qui est possible en terme de création d'emplois se situe ailleurs, dans l'ensemble des services relationnels^[2] qui, eux, sont beaucoup moins facteurs de gains de productivité parce qu'ils reposent sur une coopération directe entre le prestataire et

La solution américaine: moins de chômage mais des emplois tellement sous-payés que c'est la pauvreté assurée

l'usager: ainsi en est-il de la justice, de l'éducation, des services sociaux. Le problème est donc de savoir comment financer et développer ces services relationnels, éventuellement porteurs d'emplois mais nécessitant d'une manière ou d'une autre, une expression de la demande et une affectation de financement. Les contraintes du présent sont donc sans commun rapport avec celles de la période antérieure. Dans les années 1960 on tendait vers un taux de croissance moyen de 5-6 %, aujourd'hui quand on parle de reprise, on parle, dans le meilleur des cas, de 3 à 3,5 %. On est dans une situation radicalement différente: hier, l'ensemble des activités qui généraient l'expansion étaient aussi celles qui créaient de l'emploi. Aujourd'hui, celles qui sont facteurs de gain de productivité et celles qui sont créatrices d'emplois, ne sont pas les mêmes. D'où tous les problèmes de péréquation entre des secteurs qui font des gains de productivité et concourent à la compétitivité nationale d'un côté et des secteurs qui eux pourraient créer de l'emploi parce que leur productivité est

stagnante et que les activités y sont abritées de la concurrence internationale mais se heurtent à des obstacles tenant à la fois à l'organisation de l'offre et à la solvabilisation de la demande.

Comment s'en sortir ?

Sommairement deux grandes options sont proposées: la sortie de crise par l'option libérale, ou par une option qui soit plus attentive à la cohésion sociale. Les politiques libérales les plus extrêmes ont été pratiquées en Grande-Bretagne ou aux États-Unis dans les années 1980, mais elles ont aussi affleuré en France. (Ainsi la loi Madelin, qui institue un travail dit "indépendant", vient en fait souvent masquer des relations de dépendance à travers des situations qui sont présentées comme des situations de libre choix). La vulgate libérale a pour caractéristique de préconiser de tout faire pour l'emploi, en

particulier de dire que les pays européens, dont la France, ont un problème parce qu'ils ont préféré les salaires à l'emploi et qu'il convient donc de tout réorienter par rapport à celui-ci. Effectivement en terme d'emplois, les remèdes libéraux ne sont pas sans effets. Si l'on regarde dans les services, par exemple, plusieurs millions d'emplois ont été créés aux États-Unis dans les années 1980. Le seul problème c'est que la création d'emplois dans ce secteur s'est accompagnée d'un niveau de salaire extrêmement bas qui conduit aujourd'hui à l'augmentation vertigineuse du phénomène de la pauvreté aux États-Unis^[3]. On trouve ainsi des ménages comprenant deux personnes qui travaillent et qui sont en dessous du seuil de pauvreté. De même si on regarde la situation anglaise^[4].

Il y a évidemment des politiques qui sont à l'inverse des choix anglo-saxons très axées sur la solidarité, celles des sociaux-démocrates du Nord de l'Europe, mais elles induisent un niveau élevé de prélèvements obligatoires. Si l'on refuse cette perspective, on se re-

trouve dans une situation intermédiaire dans laquelle, très schématiquement, on peut dire que la principale voie de réforme consiste à greffer sur les fonctions de l'État providence, un certain nombre de fonctions nouvelles, ce qu'en France on appelle les politiques d'insertion.

Ces politiques sociales nouvelles tentent en fait de colmater les brèches qui se sont ouvertes à partir du milieu des années 1970 dans cet équilibre qui auparavant reposait sur la croissance forte et sur la création d'emplois régulière.

L'insertion à la croisée des chemins

Au sein de ces politiques d'insertion qui ont reconnu l'importance de l'intégration professionnelle, il semble qu'il y ait deux dynamiques très nettement différentes.

D'une part, il y a eu tout un ensemble d'initiatives que l'on pourrait qualifier d'ascendantes. À partir d'expériences réalisées sur le plan local et qui se sont peu à peu structurées, un certain nombre de "modèles" ont réussi à émerger, ainsi l'entreprise d'insertion, puis l'association intermédiaire ou la régie de quartier. Un certain nombre de pratiques expérimentales locales ont réussi à se faire reconnaître et à constituer le champ de l'insertion par l'économie. Ces expériences ont été définies à partir de projets conçus au niveau local, qui peu à peu se sont regroupés et ont pu constituer des vecteurs d'évolution des politiques publiques, même si cela s'est fait dans des conditions difficiles.

Parallèlement un autre mouvement s'est développé, beaucoup plus massif, celui des programmes de traitement du

chômage qui, lui, s'est imposé de manière descendante, créé à l'initiative directe des pouvoirs publics. C'est l'exemple des TUC (travaux d'utilité collectifs) suivi par celui des CES (Contrats emploi solidarité) qui emploient plusieurs centaines de milliers de personnes par an depuis quelques années. Le traitement social du chômage présente un trait majeur: il introduit des statuts spéciaux destinés à faciliter l'insertion des personnes en difficulté.

Le problème est que, insensiblement, il y a eu des interactions entre ces deux dynamiques qui au départ semblaient assez nettement distinctes: d'où un recouvrement partiel entre les expériences d'insertion par l'économie et le traitement du chômage en particulier par le recours à des statuts intermédiaires entre le travail et l'assistance qui se

L'économie solidaire Une différence de nature, pas de forme

par Jean-Louis Laville

Il est intéressant de montrer que l'on vit sur un mythe, d'ailleurs encore activé aujourd'hui par les promoteurs de services marchands au sein des services de proximité. Celui, qu'il y aurait une économie productive, marchande et rentable, et que vivrait aux crochets de cette économie, un certain nombre d'activités qui, elles, seraient sociales. En fait, il existe de multiples formes d'économie mixte, et l'économie de marché, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui dans les sociétés développées, est pour une large part, une économie mixte, de fait. Le problème est qu'à la fois, elle fonctionne sur ce registre et qu'elle n'est pas légitimée sur ce mode: elle est légitimée uniquement sur le mode de l'échange marchand.

De plus, cette mixité est une mixité restrictive au sens où elle repose sur les principes de l'état et du marché. Et l'économie solidaire, tente justement de réintroduire dans ce jeu, un troisième pôle qui est le pôle réciprocaire. Entre une économie mixte, qui serait une économie mixant uniquement des financements marchands et des financements non marchands, et une économie qui introduit en plus la réciprocité, l'interconnaissance et la confiance qu'elle suppose, *il y a un écart de nature, et non pas simplement de forme.*

En fait, l'économie solidaire essaie de travailler sur les recompositions individu/collectif qui sont le propre de notre société.

C'est à dire de dépasser le paradoxe dans lequel vit chacun d'entre nous: je veux être impliqué dans des activités où je puisse m'exprimer moi-même, et en fait, je ne pourrai m'exprimer moi-même que si je suis reconnu par les autres. Ce qui est assez différent des modes de relations qui existaient dans les mouvements sociaux antérieurs ou dans les organisations de masse.

Celle économie solidaire ne peut exister à terme que si effectivement l'attribution des financements, des concours, des conventions que vont passer les interlocuteurs publics (les collectivités qui apportent une partie du financement), se fait à travers de nouvelles formes de négociations sociales locales.

Dans le droit fil de ce qui, au Québec, à travers les corporations de développement économiques communautaires (les CDEC) se constitue au niveau local, d'une ville, d'une région par exemple. C'est à dire un nouveau dialogue social collectif, où les fonds sont globalisés au lieu d'être segmentés entre différentes administrations. Où, au sein de cette instance locale démocratique, regroupant, à la fois les partenaires sociaux au sens classique (patronat et syndicats) et des partenaires associatifs, s'inventent les critères qui vont être ceux du soutien à cette nouvelle forme d'économie locale.

sont multipliés. Il y avait au départ deux dynamiques différentes, aujourd'hui il devient difficile de les différencier, ce qui ne facilite pas la lisibilité d'un certain nombre d'expériences.

Si l'on en revient au début des années 1980 quand a été adopté le statut des entreprises intermédiaires devenues les entreprises d'insertion, l'un des enjeux fondamentaux de la négociation était bien que les demandeurs d'emploi recrutés, au sein des entreprises d'insertion puissent bénéficier d'un statut de salariés de droit commun. Les affrontements ont été sévères avant l'adoption des textes législatifs qui ont régi ces entreprises intermédiaires. Certains préconisaient que l'on donne un pécule, ou que soit stagiaire de formation professionnelle la personne qui était en entreprise intermédiaire. Les autres stipulaient que l'efficacité de la formule de l'entreprise d'insertion passait bien par le fait que les gens soient régis par un emploi de droit commun. Cette version qui a triomphé, a ensuite été déstabilisée sous la pression de l'urgence: quand le chômage dure, comment ne pas sacrifier la qualité des emplois d'insertion à leur quantité ?

L'hypothèse qui a présidé aux politiques d'insertion était une hypothèse de transition fondée sur l'espoir que l'ensemble des gens concernés pourraient à terme retrouver une place dans l'économie marchande et dans l'économie non-marchande. On s'est rendu compte, dans les années 1990, que ces deux économies sont structurellement sélectives. Il y a évidemment des possibilités d'améliorer leurs capacités d'intégration, mais de toute façon, quelles que soient les améliorations que l'on peut faire pour aller vers des formes de flexibilité plus interne et moins externe, on sait que, raisonner en termes de "sas" ou de passerelle n'est plus suffisant. Le problème qui se pose peut être formulé en ces termes: comment passer d'une action qui dans les années 1980 a été abordée en terme de transition, à une autre action plus large, où, subsisteront ces ef-

forts d'insertion, mais où, en même temps, il faudra trouver des moyens complémentaires, faute de quoi un nombre important de personnes vont être réduites au chômage et à l'inactivité.

Comment traiter de cette question ouverte par la limite du "sas" ? Deux hypothèses vont s'affronter.

Vers le travail obligatoire?

La première hypothèse serait de systématiser le traitement du chômage; de construire un secteur fait pour accueillir des chômeurs qu'on pourrait dénommer "secteur d'utilité sociale". Prenant acte du fait que la logique du sas ne suffit plus par rapport à la mutation présente, on consolide tout ou partie des emplois qui ont été créés sous la forme de statuts intermédiaires pour en faire un secteur spécial ayant pour vocation d'accueillir les chômeurs qui ne pourront pas trouver du travail dans l'économie "normale". C'est apparemment une hypothèse retenue aujourd'hui par une majorité d'experts.

Cette option, qui s'insinue dans bien des esprits, soulève pourtant bien des interrogations. La première concerne l'erreur de diagnostic qu'elle pourrait bien entériner. Si on évoque cette constitution progressive d'un "secteur d'utilité sociale", on pense que le problème est de trouver de la place pour un nombre de gens qui sont "en trop". Or, les quelques chiffres cités plus haut, montrent qu'il ne s'agit pas du problème "de gens de trop" mais de celui du coeur du fonctionnement de nos sociétés. Il ne s'agit pas de traiter le problème particulier d'un ou deux millions de gens surnuméraires qui ne pourraient pas trouver de travail parce qu'ils seraient "inemployables"; il s'agit de voir que, de toute façon, le salariat ne pourra plus jouer le rôle qu'il a joué antérieurement si on n'aboutit pas à un certain nombre de ruptures concernant le fonctionnement de notre société. Pour les personnes concernées quelle sera la notion de parcours, le projet de vie, si un secteur

se construit comme donnant du travail à des chômeurs qui n'ont plus aucune chance de réintégrer le droit commun?

La société, incapable de fournir du travail aux plus faibles de ses membres, en arriverait à leur procurer une occupation qui serait un ersatz d'emploi et dont on peut prédire que, tôt ou tard, elle serait rendue obligatoire. Selon le principe bien connu qu'il ne serait pas supportable de continuer à verser des allocations à des gens qui refuseraient tout travail. Par ce biais, on en arrive aux solutions du XIXème siècle. En effet, ce secteur d'utilité sociale a existé, en France sous la forme des ateliers nationaux. À travers la relecture d'un certain nombre de débats de 1848, par delà un changement de vocabulaire, on retrouve dans le débat autour des ateliers nationaux, des convergences étonnantes avec ce que l'on dit aujourd'hui sur le secteur d'utilité sociale. Il y a donc là véritablement une question de fond sur l'évolution des sociétés et sur les modalités de "vivre ensemble".

Pense-t-on qu'il est possible aujourd'hui de créer des ateliers municipaux, des ateliers départementaux, dans lesquels il y aurait des sous-statuts pour des tâches offertes au niveau local afin d'occuper les chômeurs avec, en filigrane, la question de l'obligation de ces occupations à terme? Ce type de solution qui peut se prévaloir de la meilleure volonté du monde pour essayer de résoudre la "fracture sociale", semble à terme poser des questions très fortes sur la façon dont on conçoit la vie en société, vieille question que l'on s'était posée justement au moment de l'instauration de la modernité.

Pour l'économie solidaire

Il me semble qu'il y a aujourd'hui, une autre optique, dans une autre possibilité qui mérite d'être étudiée d'autant plus qu'elle correspond à de multiples pratiques qui se développent dans plusieurs pays depuis quelques années, mais qui, pour l'instant, n'ont pas été reconnues au niveau politique. C'est la

création d'une nouvelle forme d'économie locale, qu'à titre d'hypothèse on peut appeler économie solidaire, qui prendrait appui sur les expériences faites dans l'insertion par l'économique. L'économie solidaire a pour originalité de pluraliser les modes d'intervention. Elle n'est pas orientée uniquement vers des emplois temporaires mais aussi vers des emplois durables: des gens y passent pour aller vers l'économie marchande ou non-marchande, mais d'autres peuvent y trouver des emplois définitifs. Elle vise à générer des activités nouvelles susceptibles de répondre à des demandes sociales non satisfaites afin d'élargir la capacité d'accueil de l'économie contemporaine, sans se limiter à être un lieu de passage. Comment peut-on définir cette économie solidaire, et en quoi propose-t-elle une hypothèse différente du secteur occupationnel?

Première caractéristique, il s'agit à travers cette économie solidaire, non plus de logique de programme mais de logique de projet. D'où un problème posé aux politiques publiques: celui d'inventer les modalités de soutien à des projets locaux qui se formeront toujours en fonction de réalités locales, singulières. Il ne s'agit donc pas de fonder une nouvelle forme d'économie administrée, comme dans le secteur d'utilité sociale, où l'on définit à priori des tâches considérées comme étant d'utilité sociale mais de trouver des modalités d'intervention publique qui vont pouvoir reconnaître des projets ayant une part d'utilité sociale qui leur est constitutive.

En effet l'utilité sociale ne peut être définie que de manière endogène, c'est-à-dire dans un espace local, par ceux qui connaissent bien le mode de vie des habitants, parce qu'eux-mêmes sont acteurs sur place, parce qu'ils vont être

usagers des services qui vont être créés; et non pas parce que l'on aurait défini une liste d'activités qui seraient considérées comme relevant d'un secteur d'utilité sociale.

Seconde caractéristique, ce qui différencie fortement l'économie solidaire du secteur d'utilité sociale c'est une logique que l'on pourrait appeler une logique d'hybridation. S'il s'agit bien de trouver des projets qui aient du sens au niveau local, il s'agit tout autant de créer des activités durables. Or, beaucoup d'activités considérées comme nécessaires au plan local ne trouveront pas les moyens de se pérenniser dans de bonnes conditions, si l'on fait uniquement confiance à la dynamique du marché. Il faut donc combiner une partie du financement qui pourra être acquise par la vente de biens et services directement sur le marché, et une autre partie qui sera, de manière permanente, alimen-

Une logique de l'autosuffisance

par Alain Caillé

Mondialiser l'exigence démocratique

Soit l'on envisage de s'investir au niveau mondial dans des actions particulières, par exemple lutter pour la prévention du SIDA ou contre la chasse aux baleines, etc. Chacun d'entre nous peut facilement se mondialiser et participer ainsi à des actions au plan mondial. Et c'est une forme de mondialisation de la démocratie tout à fait appréciable.

Cependant, si l'exigence de mondialisation passait uniquement par ce biais, je crains que nous ne nous en retrouvions extrêmement fragmentés, incapables de reconstruire des lieux de débat cohérent. C'est pour cela, que, parallèlement à l'investissement des uns ou des autres à l'échelle mondiale, il est important de revivifier des instances de démocratie locale et d'articuler ces deux pôles. Sans quoi, nous serons prisonniers de logiques mondiales absolument incontrôlables.

Une construction contre les appareils d'État

Ce qui me frappe dans beaucoup d'interventions, c'est que responsables d'association ou militants vous posez toujours la même question: "*comment faire pour débloquer plus de crédits de la part de l'appareil d'État?*". C'est un souci parfaite-

ment légitime, et d'ailleurs vous vous heurtez à ce souci en permanence.

Mais s'il doit véritablement se développer une économie basée sur un principe de réciprocité, cela se fera très largement selon une logique d'autosuffisance (du moins la plus grande possible) par rapport au financement privé ou au financement public. Cela ne veut pas dire qu'il faudra s'en passer, mais s'en passer le plus possible. C'est très exactement, en fonction du degré dont il sera possible de se passer de ces financements publics et privés, que l'économie solidaire trouvera la preuve de son effectivité.

Si cette économie solidaire, couplée à un renouveau d'exigence démocratique doit véritablement voir le jour, ce sera en partie contre les appareils institués, et plus particulièrement contre les appareils d'État. Plus précisément, contre et avec.

Il faudra que se joue une dialectique subtile de négociation. L'État incarnant une logique parfaitement légitime, qui est une logique de la représentation nationale, mais il se trouve que cette logique-là est aussi celle qui écrase la troisième, celle de l'économie réciprocitaire et conviviale.

tée par la contribution des financements publics, et ceci de manière légitime parce qu'il y a une dimension d'utilité sociale attestée par la présence active d'usagers et de bénévoles.

Dans ces activités, qui se construisent déjà au niveau de multiples expériences[5], il y a aussi hybridation entre de vrais emplois et des formes d'engagements volontaires. C'est une condition nécessaire pour échapper à la marginalisation. Pour que cette économie solidaire devienne à un moment donné une économie de droit commun et puisse, à l'instar de l'économie marchande et non marchande, offrir des emplois considérés aux yeux du public comme de vrais emplois, elle ne doit pas avoir recours à des statuts intermédiaires mais arriver au contraire à qualifier les emplois qu'il y a en son sein et à faire en sorte que ceux-ci correspondent à des statuts de droit commun. Cela est tout à fait essentiel pour le devenir et l'image des réalisations menées.

L'important est d'hybrider les activités au lieu d'avoir recours à des statuts intermédiaires. Quand vous prenez un salarié d'Air France, personne ne songe que ce salarié occupe un sous-emploi. Pourtant Air France bénéficie de contributions de financement public qui sont bien supérieures à celles des projets d'économie solidaire. Dans les économies contemporaines il existe finalement peu d'activités marchandes pures qui ne bénéficient pas de soutiens publics directs ou indirects, mais elles ne sont pas accusées d'être assistées parce que les concours ne passent pas par des formes d'emploi dérogatoires au droit commun. Le problème est que tout le champ des initiatives locales n'a pas la légitimité pour avoir droit au régime qui est, par ailleurs, adopté dans un certain nombre de grands groupes et de grandes sociétés. À partir du moment où on aide directement des emplois, on continue à les stigmatiser. L'enjeu est d'arriver, non pas à faire un secteur à part, mais d'intégrer dans l'économie une économie solidaire qui en est une com-

posante tout en ayant des modes de fonctionnement propres, qui permettent en particulier une attribution de fonds publics soumise au contrôle démocratique.

À travers ces deux notions, logique de projets impliquant la participation de tous les acteurs, et hybridation entre ressources marchandes ou non-marchandes venant de financement publics ou parapublics et de ressources bénévoles, il y a possibilité de construire une nouvelle composante de l'économie contemporaine qui articule de vrais emplois et des formes d'engagements volontaires. Le problème réside dans le décalage entre l'ampleur grandissante des pratiques et l'absence persistante de politique. Jusque là, l'ensemble des politiques ont été centrées sur l'insertion sur le modèle de la transition professionnelle. Les pratiques d'économie solidaire vont-elles ou non rencontrer des politiques auxquelles elles pourront s'articuler ? C'est la question posée pour demain.

Il y a véritablement un changement de perspective à opérer pour reconnaître l'économie solidaire. Dans le cadre de la Commission européenne, une étude sur les initiatives locales de développement et de l'emploi⁶ vient d'être réalisée qui identifie un enjeu de trois millions d'emplois au niveau européen, dont trois cent mille en France. L'enjeu d'emploi est donc loin d'être négligeable mais l'enjeu global est beaucoup plus fort. Cet enjeu, c'est aussi de faire en sorte qu'on ait des espaces dans lesquels se discutent un certain nombre de problèmes vécus au quotidien. Il y a donc une dimension sociale et politique qui est tout aussi forte que la dimension de création d'emplois.

Et cela est très difficile à faire reconnaître aujourd'hui, dans un débat qui est complètement focalisé sur la création d'emplois et dans certains cas, à tout prix. Il est pourtant primordial de faire comprendre, par exemple, que les initiatives offrent, tout autant qu'un certain nombre d'opportunités d'emplois, la

possibilité de faire évoluer les relations sociales dans le sens d'une plus grande inter-compréhension, qu'il y a en leur sein des dynamiques de responsabilisation en oeuvre, pour entretenir ce que certains ont appelé un lien civil[7].

Dans ce contexte, la question n'est plus seulement de créer des emplois, même si c'est une priorité, il y a aussi la nécessité de renforcer la sociabilité démocratique. Il y a donc une dimension politique à cette économie solidaire, et également une dimension sociale qui lui est liée, à travers la création d'espaces d'associations et d'initiatives qui ont pour but de renforcer l'appartenance citoyenne.

- 1 cf. HIRSCHMANN, Les passions et les intérêts, Paris : Presses Universitaires de France, Collection .Sociologies., 1980.
- 2 sur la distinction entre industries-services standardisables et services relationnels, cf. B. PERRET, G. ROUSTANG, L'économie contre la société, Paris : Seuil; cf. aussi B. EME, J.L. LAVILLE, Cohésion sociale et emploi, Paris : Desclée de Brouwer, 1994.
- 3 pour une synthèse voir W.J. WILSON, The Truly Disadvantaged, University Press of Chicago, paru e français sous le titre Les oubliés de l'Amérique, Paris : Desclée de Brouwer, 1994.
- 4 parmi bien d'autres, on peut se référer à F. FIELD, Losing Out. The Emergence of Britains Underclass, Oxford-Cambridge : Basil Blackwell, 1989.
- 5 Pour des exemples européens et américains, cf. J. L. LAVILLE (dir), Les services de proximité en Europe, Paris : Syros-Alternatives. 1992; L'économie solidaire : une perspective internationale, Paris : Desclée de Brouwer, 1994.
- 6 Commission européenne, Les initiatives locales de développement et d'emploi, Enquête dans l'Union européenne, Bruxelles. 1995.
- 7 B. EME (avec la collaboration de L. Gardin, M.F. GOUNOUF), Des régies de quartier entre économie et territoire : le travail, creuset de lien civil, Paris : CRIDA-LSCI, Mai 1994.

La place du citoyen ordinaire

ou la recherche éperdue d'un interlocuteur institutionnel

par Jean-Louis Laville

La vague du partenariat

Depuis dix ans, tout le monde parle de partenariat. Et on même temps, quand on regarde comment se traduit concrètement ce partenariat (je pense à certains partenariats mis en place dans le cadre de la politique de la ville par exemple) on se rend compte que ce partenariat a permis une meilleure concertation, coordination des institutions. Mais que ce partenariat, qui était censé être au service des habitants a généré une couche d'experts qui discutent entre eux des problèmes des habitants. Et que dans un certain nombre de cas, ce partenariat local, du fait qu'il concerne des personnes déjà en place dans des institutions, amène à TECHNICISER tout un tas de problèmes et à faire que, quand une parole de non technicien s'exprime, il est difficile de trouver un interlocuteur en face prêt à l'écouter.

Hybridation des ressources

par Guy Michel, directeur ADSP

Le bénévolat tout seul a montré ses limites, l'apport des aides publiques a montré ses limites, le financement propre par les usagers a montré ses limites. Il faut donc réfléchir à l'articulation de ces trois formes d'économie : combien l'utilisateur va payer; combien les collectivités publiques vont pouvoir apporter comme écot à cette activité sociale et collective; comment à travers du non monétaire, de la réciprocité, comment à travers des contributions volontaires des personnes qui donnent de leur temps ou d'autres structures qui vont, par exemple, mettre à disposition un local gratuitement, comment on va trouver finalement un équilibre qui permette l'accessibilité du plus grand nombre à ces services.

Cette articulation permettant aussi à des acteurs qui n'ont pas le même statut de se reconstruire.



Nous avons déposé la plus grande partie des textes de ce numéro spécial sur un " site WEB " accessible par Internet. On peut y consulter les articles du présent numéro, et quelques autres (dont le document complet de la CSN sur l'Économie solidaire) à l'adresse suivante:

<http://www.chc-ccs.org/solidaire/solid.html>

Pour y lire certains articles, y laisser son opinion, y téléposter son texte de commentaire... Nous souhaitons y ajouter des liens avec d'autres sites et déposer d'autres textes qui permettront de poursuivre le débat et d'y référer à d'autres expériences nationales.



Vivre de prestations, ce n'est pas une vie!

par *Réal Descoteaux, travailleur au chic Resto Pop.*

De la fierté...

Jusqu'à il y a trois ans, je n'avais jamais connu ce que c'était que d'être sur le BS. Mon père a toujours travaillé comme jardinier aux serres du Jardin botanique; ma mère, comme infirmière-auxiliaire. J'ai été élevé dans un milieu où le travail faisait partie de la vie.

À la fin de mon secondaire V, j'ai fait deux ans à l'École des métiers de l'Est où j'ai appris le métier de mouleur-fondeur. J'ai fait un stage à la Canadian Steel Wheel où l'on m'a engagé par la suite. On y fabriquait des roues de wagons de chemin de fer. Pendant neuf ans, j'étais heureux dans ma job, j'avais des chums et un bon salaire. Le fait de recevoir une paie faisait de moi un gars fier.

Puis un beau jour, on nous a convoqués: "Jeudi prochain, vous allez recevoir votre paie de vacances. C'est fini, on ferme la division de la fabrication des roues." On nous a remis notre dû: paie, fonds de pension; puis, on nous a mis dehors, comme on a mis les roues dehors. Nous étions 800 travailleurs quand je suis arrivé en 1980; aujourd'hui, ils ne sont que 60. Tout ce qu'on fabriquait est maintenant produit à l'extérieur du pays; les roues de train sont maintenant usinées au Mexique et au Brésil.

... à l'humiliation

Il y a des roues que j'ai faites qui roulent partout dans le monde, au Mexique, en Amérique centrale, en Europe. Avec d'autres et en équipe, nous faisons les moules pour le balancement. J'ai été formé avec des machines qui dataient de la Deuxième Guerre mondiale. Puis, en 1983 ou 1984, ils ont introduit des

machines plus sophistiquées, à contrôle numérique, qui demandaient moins de personnel. À présent, c'étaient des ingénieurs et des techniciens qui ma-



Le texte de Réal Descoteaux est tiré d'une publication produite à l'occasion du dixième anniversaire du Chic Resto-Pop, un restaurant communautaire qui est aussi un plateau de travail et d'expériences d'employabilité. Un petit document, distribué par Fides, bourré d'exemples touchants de vérité et d'intelligence.

niaient ces appareils; nous, les machinistes, n'étions plus utiles.

La pauvreté comme aux États

Quand j'ai perdu mon emploi, je pensais en retrouver un autre sans difficulté. Alors avant de recommencer à chercher, j'ai décidé de prendre des vacances et je suis donc parti en voyage avec un compagnon de travail: Vancouver, Los Angeles, San Francisco, la Floride.

Durant ce voyage, j'ai vu de la misère pire que celle d'ici. Los Angeles East, c'est le quartier des pauvres, mais ça ne se compare pas à ici, c'est plus affreux. Moi je suis un gars de l'Est de Montréal, un autre coin de pauvres, et je me demande si dans toutes les villes du monde, on met tous les pauvres dans l'Est.

Quand je regarde la misère qui se développe ici, et quand j'entends dire qu'ils vont couper dans les programmes sociaux, je capote. J'ai vu ça aux États-Unis où les programmes sociaux sont beaucoup moins développés qu'ici. Est-

ce que c'est ça qu'on veut? Au moins aux États-Unis, il fait chaud; ici, il fait froid. Dans notre quartier, auparavant, il n'y avait pas de locaux commerciaux vides, de maisons barricadées, tandis qu'aujourd'hui, c'en est plein.

Quand j'ai perdu ma job, je ne m'en plaignais pas trop puisque j'avais de l'argent de côté et j'avais le sentiment d'avoir gagné mon droit à l'assurance-chômage. Mais l'inquiétude s'est emparée de moi lorsque, malgré mes nombreuses demandes d'emploi, je n'arrivais à aucun résultat. Avant de tomber sur le BS, j'ai accepté quelques "jobbines" qui me permettaient de percevoir des prestations de chômage.

Mais lorsque j'ai dû me résigner au BS, On ne peut pas savoir combien ça a été dur pour moi: l'humiliation d'aller chercher mon formulaire, ma prestation. Je faisais l'expérience de devenir assisté social. Je ne sais pas s'il est vraiment possible de

comprendre cela si on ne l'a pas vécu. Je n'avais plus d'argent, et surtout plus de copains qui me racontaient leur vie: l'auto, la maison, les voyages. Avec eux, ça roulait!

Et pour te dire combien ma fierté en a pris un coup, au début, je préférerais payer moi-même mes médicaments, plutôt que de sortir ma carte de BS.

Ma plus grande peur

Je n'ai que 34 ans et je voudrais bien avoir une famille, mais je ne veux pas élever des enfants sur le BS. Je me vois sans emploi et je me rends bien compte que les jobs disparaissent; les usines ferment... ferment. Au surplus, je fais partie des travailleurs de deuxième classe, de ceux qui sont entrés sur le marché du travail dans les années 1980 et qui sont soit des occasionnels ou des travailleurs sur appel. Non seulement on est à la merci des patrons, mais on est aussi à la merci des travailleurs syndiqués qui ne nous considèrent pas de la même classe qu'eux.

Combien de fois je me suis fait dire par des syndiqués avec qui je travaillais: *"Toi, tu viens du coin des bums de l'Est qui nous arrachent toute notre paie pour la donner à des sans-coeur comme vous autres."*

Nous sommes entre deux générations: celle des baby-boomers et celle qui nous suit. Les premiers vont bientôt prendre leur retraite et ils seront donc remplacés par les plus jeunes que nous. Qu'est-ce qu'il nous restera à nous? La plus grande peur dans ma vie, c'est de me retrouver, à 45 ans, seul dans une chambre de la rue Sainte-Catherine, à attendre chaque mois mon chèque d'aide sociale. Dans le quartier, c'est plein d'anciens travailleurs condamnés à vivre cette vie-là. Attendre ses prestations, ce n'est pas une vie. J'en perds la tête rien qu'à y penser.

De la formation?

Avec le projet de réforme Axworthy, je serai classé parmi les chômeurs chroniques qui se feront offrir un temps de formation. Mais pour faire quoi et pour aller où? Entreprendre une formation, ça ne me dit rien parce que, dans les écoles, ils nous mettent toujours ça très beau; les professeurs disent: "On va vous faire suivre un stage et vous allez pouvoir vous placer, vous allez gagner ceci, cela." Mais ce qu'ils disent n'arrive jamais. J'ai vu trop de gens qui ont eu des seconds départs et pour qui ça n'a pas marché.

J'ai déjà suivi un cours de perfectionnement d'une durée de dix mois dans mon métier, puis un autre en soudure. Je suis allé en stage, mais on m'y employait à faire autre chose que ce pour quoi j'avais été formé.

Mon frère qui a sa bague d'ingénieur en mécanique a envoyé au-delà de cinquante curriculum vitae, sans résultat; il faudrait qu'il s'expatrie pour travailler. Non, Axworthy vise davantage les coupures que la formation. Dans de telles conditions, il faut vraiment recourir à l'autosuggestion pour garder l'espoir.

Au Chic Resto Pop, l'expérience de la survie

De 1989 à 1993, j'ai eu plusieurs contrats occasionnels qui m'ont permis de gagner des prestations d'assurance-chômage et de faire reculer l'échéance de l'Aide sociale. Mais en 1993, j'ai dû me résigner et me présenter au BS. Ça me mettait en rage d'être sans emploi. Comme je suis un gars fier qui ne peut rester sans travail, j'ai demandé d'aller dans le voisinage, au Chic Resto Pop, sur un programme Extra. J'y ai été engagé comme plongeur.

J'avais l'impression de travailler pour rien. J'étais habitué à recevoir un salaire net de 300 \$ par semaine, auquel s'ajoutait l'argent pour le temps supplémentaire. Maintenant, je me retrouvais avec un tout petit chèque.

Pour moi, ce n'était pas un emploi. Je me retrouvais comme plongeur, avec des gars qui n'étaient pas entraînés au travail et qui avaient peu travaillé dans leur vie. Le Resto, c'est un organisme communautaire et moi, j'avais l'expérience d'un travail de production. Dans la métallurgie, c'est de la grosse industrie capitaliste et il faut produire pour avoir sa paie. J'étais habitué dans ce monde-là; ce monde du capitalisme, où règne la loi du plus fort.

Dans le communautaire, il y a plus de tolérance à l'égard des plus faibles. Ça m'a pris du temps à m'habituer à cette tolérance. Mais, comme gars de l'Est, qui connaît les troubles, le monde pauvre, les drames de la vie de certaines familles, peu à peu, j'ai changé de mentalité. Le Chic Resto Pop m'a fait découvrir que j'étais un gars responsable et que j'avais des qualités de leader. Comme je n'étais pas là pour un "power trip", j'ai appris à accepter les gens tels qu'ils étaient et à les aider à atteindre un certain rendement.

Aujourd'hui, je me rends compte que le Chic Resto Pop constitue un milieu qui permet d'apprendre à travailler et à être actif dans la société. Il donne un milieu d'appartenance et permet à des gens isolés du quartier de se rencontrer.

Cela crée, à la fois, un réseau d'entraide et un réseau d'amis. Et le Chic Resto Pop offre des emplois adaptés aux gens qui y travaillent. Ce ne sont pas des emplois avec lesquels on devient millionnaire, mais ils sont adaptés à des gens qui ont repris le goût de travailler et qui se sentent utiles. Et cela, tout en offrant une bonne alimentation aux gens du quartier.

A bien y penser, on se rend compte que tout cela permet aux gouvernements d'économiser beaucoup en frais médicaux.

Et l'avenir?

Comme travailleur, je suis incapable de me résigner à vivre de l'aide sociale. Je ne supporte pas la lâcheté, c'est-à-dire des gens qui ne sont bons que pour recevoir, mais qui ne veulent pas donner. Et de ces gens, il y en a parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, comme il y en a partout dans la société.

Quand on reçoit de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage, il ne faut pas accepter son sort, il ne faut pas se résigner. Il ne faut pas se contenter d'attendre des chèques dans la vie. Ce que je proposerais, c'est un rêve en couleurs où tous seraient mis à contribution. Que les politiciens commencent par mettre fin au gaspillage, qu'ils adoptent une fiscalité plus juste à l'égard des compagnies et des individus.

Enfin, serait-il pensable de demander à ceux et celles qui reçoivent plus de 500\$ par semaine d'accepter d'avoir 25\$ de moins afin de permettre de donner un emploi à des pères et à des mères de famille qui seraient fiers d'avoir une job et de fonctionner dans la société? Ces gens-là contribueraient à leur tour à l'État, ils dépenseraient dans les commerces de la rue Ontario, etc. Est-ce vraiment trop compliqué pour nos politiciens experts, super instruits de réaliser quelque chose comme ça?

Non, on ne vit pas pour une prestation; ce n'est pas une vie. Félix le chantait dans le temps: "Ça tue un homme."

Orientations de la CSN

Développer l'économie solidaire

Par François Aubry et Jean Charest
Service de recherche de la CSN

Le texte ci-dessous est extrait d'un document déposé au Conseil fédéral de la CSN, tenu à Québec les 13, 14 et 15 septembre dernier.

Renforcer l'économie solidaire

Le développement de l'économie sociale ou solidaire constitue un des nombreux éléments de notre stratégie de plein emploi. La reconnaissance de la contribution de ce secteur implique nécessairement certains changements dans le rôle de l'État et une redéfinition de ses responsabilités dans le domaine de la création d'emplois et de l'insertion de la main-d'œuvre sur le marché du travail. Mais contrairement à la stratégie de sortie de crise néolibérale, notre approche ne débouche pas sur l'affaiblissement du rôle de l'État mais plutôt sur une redéfinition de ce rôle en vue de renforcer la qualité de la vie démocratique.

Nous devons être conscients cependant que si le développement de ce type d'activités est porteur d'espoir, il comporte aussi un certain nombre de risques qu'il ne faudra pas sous-estimer.

D'abord, il existe un danger bien réel que le secteur de l'économie solidaire pallie le désengagement de l'État et vienne cautionner l'idéologie néolibérale. Ensuite, il y a un risque que ce secteur se développe comme un sous-marché de travail réservé aux exclus de la société ou comme un ghetto de sous-traitance et de services de bas de gamme pour les plus démunis.

Mais les risques que nous courons à laisser évoluer la situation actuelle se-

lon les diktats du néolibéralisme ne sont pas plus grands que ceux qui nous guettent à tenter de nous engager sur une nouvelle voie? L'ampleur des défis que nous devons relever nous incite à appuyer des mesures qui permettront à ce secteur de contribuer efficacement au développement du Québec.

Nous pouvons, à ce moment-ci de

Au Québec, le taux de syndicalisation des travailleuses et travailleurs est de 43,3% — soit le plus élevé en Amérique du Nord.

La CSN compte environ 232 000 membres, ce qui représente le quart de la population syndiquée du Québec. Les 2 174 syndicats affiliés se retrouvent dans des entreprises et des établissements situés au Québec. Elle compte également des syndicats en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

La CSN est une centrale syndicale indépendante des partis politiques et des gouvernements, et également sans lien de dépendance par rapport au mouvement syndical canadien et américain. La diversité des métiers et professions qu'elle représente dans les deux grands secteurs privé et public, sa présence dans toutes les régions et les nombreux services qu'elle a développés font de la CSN l'une des principales interlocutrices dans les relations de travail au Québec ainsi qu'un acteur majeur sur le plan social et politique.



notre réflexion, identifier les conditions dans lesquelles pourra croître ce secteur d'activités, éléments qui devront être intégrés à une stratégie de développement.

La reconnaissance de la valeur de la contribution du secteur communautaire au développement de la société québécoise.

Les organisations appartenant au secteur de l'économie solidaire doivent être reconnues pleinement comme agents de développement socio-économique, au même titre que celles du secteur privé et du secteur public.

La reconnaissance de la valeur de l'économie sociale implique que ce secteur dispose d'un financement adéquat et récurrent et que ses organisations soient considérées comme des partenaires à part entière dans tous les lieux de

concertation socio-économique, que ce soit au niveau national, régional ou local. Ce rôle plus actif des défis importants aux groupes communautaires et peut nécessiter certains changements dans leur mode de fonctionnement. Par exemple, compte tenu de la grande diversité des organisations qui composent le mouvement communautaire, l'on devra, sur le plan de la représentation, se donner les moyens d'une meilleure concertation intersectorielle et mettre en place des modes de représentation respectueux de cette diversité.

Cette responsabilisation accrue du mouvement communautaire doit s'accompagner d'une amélioration sensible

des conditions de participation à ces lieux de concertation, des conditions, qui, comme le décrit un membre du mouvement communautaire, "ont conduit à l'épuisement un bon nombre de nos représentants, et ne tiennent compte en aucune façon de notre réalité souvent

très précaire".⁽¹⁾

Ainsi, les représentantes et les représentants du mouvement communautaire devront disposer du temps, des ressources et de la formation nécessaires à une participation active et efficace.

La reconnaissance de l'économie sociale implique aussi que ses activités soient considérées comme complémentaires à celles du secteur public, et non en concurrence avec lui, ce qui la confinerait à un rôle de sous-traitance et accentuerait le désengagement de l'État.

Le respect de l'autonomie locale dans l'élaboration des projets

La nature des besoins et la manière de les combler doivent être définies par les citoyennes et les citoyens eux-mêmes et ne peuvent être déterminées par des programmes préélaborés par l'État.

Tant l'offre (l'organisation des services) que la demande doivent être définies par les utilisateurs, avec l'appui et le soutien de l'État, du secteur privé, du secteur communautaire et, s'il y a lieu, du mouvement syndical. ⁽²⁾

Ceci implique cependant que les activités de l'économie solidaire s'inscrivent dans un plan de développement plus global défini par l'ensemble des acteurs socio-économiques aux niveaux local, régional et national. En plus de participer au financement de ces activités, l'État aurait comme responsabilité d'aider à l'élaboration de projets, ceci en appuyant et en soutenant les initiatives locales.

La réforme des programmes d'employabilité

Les différentes mesures d'employabilité, tels les programmes PAIE, EXTRA, stages en milieu de travail, souffrent de nombreuses lacunes et ont maintes fois été dénoncées par le milieu communautaire et syndical: nature contraignante des programmes, obligatoires pour une partie de la clientèle de l'aide sociale sous peine de réductions ou de coupures de prestations; trop courte durée des projets; conditions de travail hors normes; faiblesse des mesures de formation, d'encadrement et de suivi, compte tenu des caractéristiques des individus qui composent cette clientèle.

Ces mesures ne débouchent le plus souvent que sur un cul-de-sac pour les personnes qui y participent, car elles ne donnent que trop rarement accès à un emploi stable. Elles servent à perpétuer un jeu de chaise musicale pervers: assurance-chômage, aide sociale, nouveau programme d'employabilité, assurance-chômage, etc. Très souvent, ces programmes ont été détournés de leur principal objectif:

"Le défaut majeur des programmes d'employabilité est qu'ils ne répondent plus effectivement aux objectifs pour lesquels ils ont été créés. Conçus pour améliorer l'employabilité d'une population jadis restreinte en nombre, l'aug-

mentation sans précédent des personnes sans emploi a fait en sorte que les programmes d'employabilité se sont transformés en un champ spécifique d'emplois, emplois faiblement rémunérés et sans avantages sociaux, pour une population qui en grande partie pourrait avoir accès directement à des emplois de qualité si ceux-ci étaient disponibles." ⁽³⁾

Des emplois véritables et reconnus

Le secteur de l'économie sociale doit certes contribuer à la réinsertion des exclus au marché du travail. Cependant, certaines conditions doivent être remplies afin d'éviter que ce secteur ne se marginalise et ne devienne un ghetto d'emplois précaires et à bas salaires.

Premièrement, il faudra que la mission du secteur de l'économie sociale ne se limite pas à l'amélioration de l'employabilité des exclus du marché du travail et qu'elle ne consiste pas à offrir l'unique ou même la principale porte d'entrée aux secteurs privé, public et parapublic. Comme nous l'avons déjà souligné, les perspectives de croissance de l'emploi dans ces secteurs sont actuellement insuffisantes pour absorber une partie importante des personnes exclues du marché du travail. Ainsi, la responsabilité de la réintégration des sans-emploi au marché du travail doit être partagée par l'ensemble des secteurs d'activités.

Deuxièmement, et corrolairement à la première condition, on devra s'assurer que les activités de ce secteur débouchent sur de véritables emplois et non seulement sur la création de postes de travail temporaires ayant pour unique finalité l'amélioration de l'employabilité.

Si l'économie solidaire, comme les autres secteurs, doit contribuer à l'intégration des individus au marché du travail, celle-ci doit également leur permettre de conserver ces emplois. Ceci implique qu'une portion importante des emplois créés dans le secteur de l'économie solidaire doit être de nature per-

manente. Sinon, on assistera à la perpétuation d'un cercle vicieux par lequel, à la fin de la période d'apprentissage, les personnes renouent avec l'assurance-chômage, l'aide sociale, puis les mesures d'employabilité.

Troisièmement, la pleine reconnaissance de l'économie solidaire implique que les emplois qui y sont créés soient offerts à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, qu'ils détiennent ou non un emploi dans les autres secteurs d'activités. Les entreprises de ce secteur doivent être reconnues comme de véritables entreprises, et non uniquement comme des entreprises d'insertion. Le fait de réserver les activités de ce secteur aux seuls exclus du marché du travail ne ferait, à notre avis, que renforcer leur marginalisation. C'est au contact de travailleuses et de travailleurs qui ont une expérience sur le marché du travail que les sans-emploi de longue date pourront plus facilement s'adapter à un milieu de travail.

Les emplois créés dans le secteur de l'économie solidaire doivent offrir des conditions de travail et de salaires équitables et les personnes qui les occupent doivent avoir un statut de salarié-es jouissant de tous les droits reconnus dans les lois du travail, non de bénéficiaires de la sécurité du revenu.

Faut-il rappeler qu'environ 75 % des emplois du secteur communautaire sont détenus par des femmes et que les conditions de salaires et de travail y prévalant sont les plus faibles de tous les acteurs d'activités? Les mesures de financement de ces activités devront donc tenir compte de cette réalité et prévoir des normes d'équité.

Enfin l'expérience et la formation acquises dans ce secteur doivent être transférables aux autres secteurs d'activités.

Les CIT

L'exemple des corporations intermédiaires de travail (CIT) peut servir à illustrer certaines des difficultés que rencontre le secteur de l'économie sociale.

Issues d'un programme introduit en

novembre 1993 par le gouvernement libéral, ces corporations ont pour objectif d'offrir des postes de travail aux prestataires de l'aide sociale, ce dans des secteurs peu ou nullement couverts par l'économie de marché, plus particulièrement le secteur du maintien à domicile. Dès sa mise en place, ce programme a été l'objet de maintes critiques des milieux communautaire et syndical. Voyons brièvement quelles en sont les principales faiblesses.

Premièrement, le programme des CIT ne respecte pas l'autonomie du milieu communautaire puisque des pressions énormes s'exercent sur les groupes afin qu'ils se transforment en CIT en échange d'un financement supplémentaire. De plus, le modèle des CIT n'est pas issu du milieu et procède de manière bureaucratique et centralisée.

Deuxièmement, la mission de certains types de CIT nuit à la crédibilité et à la reconnaissance des organisations du secteur de l'économie sociale,

car leurs activités sont mises en concurrence directe avec celles de l'État dans le but de réduire les dépenses publiques. De plus, rien ne garantit que les opérations des CIT n'engendreront pas des pertes d'emplois dans le secteur public et rien n'oblige les CIT à négocier des ententes avec les syndicats.

Troisièmement, si les prestataires de l'aide sociale qui participent au programme sont protégés par la Loi des normes du travail, les postes de travail qu'ils occupent ne constituent pas de véritables emplois: ce sont plutôt des mesures d'employabilité temporaires d'une durée de six ou de neuf mois; après cette période de travail, la majorité des participantes et des participants

deviennent bénéficiaires du régime d'assurance-chômage. En plus d'être précaires, ces postes de travail sont souvent sous-payés par rapport à la valeur des tâches effectuées.

Quatrièmement, le financement des CIT est insuffisant pour maintenir en emploi les bénéficiaires qui y participent ou pour assurer l'encadrement, la formation, le support, le suivi et l'orientation "sans lesquelles une démarche d'employabilité n'en est pas vraiment une".⁽⁴⁾

Malgré les nombreuses critiques que l'on peut faire du modèle des CIT, nous devons reconnaître qu'il existe de nombreux besoins non comblés - dans le domaine du maintien à domicile, entre autres - et qu'il est urgent de créer des activités et des emplois pour les nombreux exclus du marché du travail. Or,

l'on se doit aussi d'admettre que l'État ne peut assumer directement la totalité de ces responsabilités. Dans cette perspective, les CIT appa-

raissent comme une mauvaise réponse à un besoin bien réel. Aussi, l'on ne saura apporter une solution satisfaisante à ce problème sans une véritable concertation entre le mouvement communautaire, le mouvement syndical et l'État.

Période	Croissance annuelle du PIB réel	Croissance annuelle de l'emploi	Taux de chômage
1950-1959	5,2%	3,3 %	4,2 %
1960-1969	5,2%	2,9 %	5,1 %
1970-1979	4,7%	2,8 %	6,7 %
1980-1989	3,1%	2,1 %	9,3 %
1990-1997*	1,7%	0,8 %	9,8 %

(1) Doré, René, "Le Mouvement populaire et communautaire à la croisée des chemins", *Virtualités*, Vol. 2, no 3-4, avril 1995, p. 40

(2) La volonté du gouvernement du Québec d'implanter dans toutes les régions le modèle du Carrefour-emploi-jeunesse de l'Outaouais illustre bien les défauts d'une approche centralisée.

Au lieu de vouloir transplanter ce modèle particulier dans les autres régions du Québec, il aurait été préférable de mettre à la disposition des régions des ressources qui permettraient au milieu de développer ses propres outils pour favoriser l'emploi des jeunes.

(3) Mouvement populaire et communautaire 04, Document de réflexion sur les programmes d'employabilité, septembre 1994, p. 18

(4) Les Corporations intermédiaires de travail, Position de la Table pour le développement local du quartier Hochelaga-Maisonneuve, décembre 1994, p. 5

* Basé sur les prévisions de la Caisse de Dépôt du Québec

Date de tombée des textes pour le prochain numéro:
le 29 mars 1996

On peut télécopier son texte à:

Jacques Fournier
(514) 651-4606

La crise

ou quand l'économie
dissimule la question
du sens de l'existence

par *Alain Caillé, professeur,
Université Paris X, Nanterre,
animateur de la revue MAUSS*

Cinq constats afin d'esquisser les contours de la crise

- La croissance ne sera plus suffisante, désormais, pour donner à tous un emploi à plein temps toute la vie. L'économie française " a fait du 5% " de croissance, comme on dit en langage technocratique, entre 1960 et 1975, elle "fait actuellement du 2, 2,5%". Tous les experts s'accordent pour dire qu'il faudrait 3% pour stabiliser le chômage actuel, et l'on ne voit pas très bien comment atteindre ce 3%, même en étant extrêmement volontariste. La croissance sera désormais insuffisante pour régler par elle-même les problèmes de chômage ou d'exclusion sociale.
- Le fait que la croissance structurelle diminue du moins pour un avenir prévisible, n'est pas en soi une catastrophe absolue. Nous ne réfléchissons pas suffisamment au fait que notre économie est riche, et que même ceux qui sont considérés comme pauvres, et qui le sont d'une certaine manière, sont infiniment plus riches, d'un point de vue des biens matériels, que ceux des sociétés passées. Et que probablement, les appartements du quartier Démocratie que l'on vient de raser, il y a un mois aux Minguettes, étaient plus confortables qu'un certain nombre d'appartements du siècle passé voire d'aujourd'hui dans

5 constats

le seizième arrondissement de Paris.

Non pas que les pauvres actuels ne soient pas pauvres, mais ils ne le sont pas strictement pour des raisons matérielles, en tout cas pas uniquement pour des raisons matérielles. Mais pour des raisons beaucoup plus compliquées : pour des raisons de sens de l'existence.

- Le problème n'est donc pas tant un problème de production de richesses, mais plutôt celui de leur distribution ou redistribution. Comment solvabiliser ceux qui sont exclus des modes de distribution actuels? Et plus profondément, comment légitimer les modes de redistribution de cette richesse, les modes de solvabilisation de ceux qui sont pour l'instant, très largement insolubles?
- Entrent en crise également les deux appareils de la modernité que sont l'État d'une part et le marché d'autre part. Et cette crise des grands appareils nous plonge dans une situation extraordinairement étrange. Nous voyons tous qu'il y a, pour assurer l'existence collective, énormément de choses à faire, énormément de tâches à accomplir. Nous ne pouvons plus les accomplir, car nous avons pris l'habitude qu'elles soient faites, soit dans le cadre de l'économie de marché, soit dans le cadre de l'économie publique. Par exemple, justement, l'assistance aux personnes âgées, les tâches d'éducation des enfants, etc. Tout cela a été accompli jusqu'à présent sur le mode professionnel

et ne peut plus guère l'être pour l'instant, car ces activités ne sont pas rentables du point de vue de l'économie de marché et on ne peut embaucher des fonctionnaires à l'infini. Il y a donc des choses à faire, mais on ne peut les réaliser du fait que deux grands systèmes d'action sociale que nous connaissons, l'économie de marché et l'État ne peuvent plus les assurer.

- Le marché et l'État, appareils de la modernité par excellence, fonctionnent selon une logique de la loi abstraite. Elles mettent les sujets sociaux en relation mais sur le mode de l'impersonnalité. Sur le marché économique, les agents se rapportent les uns aux autres dans l'anonymat : nous ne connaissons pas à priori les producteurs, les vendeurs, des biens que nous achetons. Et de même, dans la sphère de la fonction publique, les fonctionnaires sont des gens qui ont à accomplir une fonction, et non des personnes.

La crise que nous connaissons est donc également la crise de ces appareils qui fonctionnent à la loi impersonnelle.

5 propositions

Cinq propositions pour tenter d'esquisser les contours possibles d'une sortie de crise:

- Des économistes importants ont pris l'habitude de distinguer trois grands types d'économie, trois systèmes. Il existe ainsi trois logiques : celle de l'économie de marché, celle de l'économie administrée ou planifiée, et celle fondée sur la réciprocité, le don, l'entraide. La caractéristique de ce troisième système, fondé sur la réciprocité, à la différence du marché et de l'État, c'est qu'il se développe sur la base de relations de personne à personne. Il met les sujets sociaux en relation sur la base d'une personnalisation des relations. Le marché et l'État sont des systèmes impersonnels, le troisième système met en relation des personnes.
- Cette économie est viable. C'est elle qui a fonctionné depuis des millénaires ou des siècles entiers. C'est le régime central de toutes les sociétés archaïques ou "sauvages" et d'une bonne partie des sociétés traditionnelles. Ce système, non seulement économique, mais aussi social, global et cohérent, a été magistralement étudié, notamment par Marcel MAUSS dans son livre "L'essai sur le don".

Essai sur le don puisque la clé de voûte de ce troisième système est le don, et plus précisément ce que Marcel MAUSS appelait la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre. La clé de voûte de ce système est donc le don d'une part et son corrélat, la confiance. C'est un sys-

tème tout à fait cohérent, tout à fait viable qui peut même revêtir une ampleur considérable.

- Pourtant, même si ce système de l'économie du don est viable, il est évident qu'il ne saurait suffire à réorganiser la société. Il est le propre d'une petite société, or notre société est grande. Elle ne peut être organisée uniquement selon la logique de l'économie du don et d'ailleurs plus généralement notre société ne peut pas fonctionner uniquement selon une des trois logiques évoquées précédemment. On pourrait d'ailleurs montrer que toutes les grandes catastrophes politiques, économiques du vingtième siècle, ont toujours tenu à une sorte de fétichisation d'un de ces trois pôles, à une tentative de vouloir résorber deux des trois logiques économiques dans une seule. On connaît bien sûr, l'exemple de l'économie soviétique prétendant annihiler le marché et le don en même temps dans l'appareil d'État. On pourrait montrer, en symétrie, la catastrophe de l'économie ultra libérale, prétendant se passer de l'économie étatique d'une part et de l'économie du don d'autre part. On pourrait enfin montrer l'échec du troisième pôle, c'est à dire des tentatives autogestionnaires, qui ont fantasmé la disparition de l'économie publique et du marché dans une logique exclusivement associative.

Il n'est pas question de trouver refuge, de trouver remède dans une généralisation de l'économie

réciprocitaire à l'ensemble de notre société. Il nous faut par contre, penser, instituer une complémentarité entre ces trois logiques en donnant à la troisième (qui constitue par excellence, le refoulé de nos sociétés modernes) une place non pas marginale mais aussi importante que les deux autres systèmes économiques.

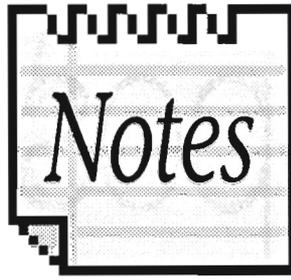
- La crise n'est pas en dernière instance une crise véritablement économique. Elle est avant tout une crise de l'existence, et plus précisément une crise de l'aspiration démocratique. Notre société n'est pas simplement en train de s'essouffler sur plan économique, elle s'essouffle plus généralement sur un plan démocratique. Nous ne savons plus accorder suffisamment de crédit et nous n'avons plus suffisamment d'espérance dans l'exigence démocratique. Nous sommes donc confrontés, pour la période actuelle, à une tâche réinvention de l'exigence démocratique.
- Réinventer l'exigence démocratique, c'est prendre acte du fait qu'elle ne peut plus s'énoncer exclusivement dans le cadre de la formule politique de l'État nation, formule qui n'est plus adaptée à l'échelle des phénomènes actuels. Si nous voulons tenter de repenser l'exigence démocratique sur de nouvelles bases, il nous faut procéder dans deux directions.

D'une part, nous efforcer de penser la démocratie pour elle-même et non plus de manière instrumentale. Il nous faut affirmer que la démocratie doit être

à elle-même sa propre fin. Autrement-dit que nous devons nous souhaiter démocrates, non-seulement parce que la démocratie est efficace pour augmenter le Produit National Brut, ou efficace pour gérer certains conflits sociaux, mais parce qu'elle est la fin première de l'existence collective des hommes.

D'autre part, si le cadre national dans lequel s'est joué le processus démocratique depuis deux siècles ne suffit plus, cela signifie qu'il faut imaginer la créativité démocratique, d'un point de vue devenu mondial et d'un point de vue de la localisation de la démocratie. C'est dans ce cadre là, je crois, qu'il faut situer la réflexion sur l'économie solidaire. Inventer une économie solidaire, une économie fondée sur le don, la confiance, ce n'est pas seulement inventer un nouveau système économique, ce qui est pourtant fondamental, c'est aussi de l'articuler à une exigence de démocratie, une exigence mondiale de démocratie d'une part, et une exigence de concrétisation locale.

Si l'espérance en une économie solidaire consiste simplement à multiplier les actions ponctuelles d'aide, de solidarité, aussi nécessaires soient-elles, elle sera vouée à l'échec. Elle restera un cauteur sur une jambe de bois, l'adjuvant d'une gestion technocratique de la crise. Par contre, si elle sait s'associer à la reformulation de l'exigence démocratique, elle sera très certainement la base fondamentale du renouveau politique et du redémarrage de nos sociétés dans les années à venir.



pour un programme d'allocation de services d'aide domestique pour les personnes âgées et les personnes en perte d'autonomie vivant en ménages privés

par *Gilles Beauchamp,*
CLSC Hochelaga-Maisonneuve

- Un programme visant à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, financé publiquement en fonction inverse du revenu de la clientèle.
 - Un programme permettant la réinsertion sociale et productive de milliers de Québécois dans des emplois vérifiables.
 - Un programme qui ne vient pas accroître le travail au noir.
 - Un programme facile à administrer, en relation de complémentarité avec les services socio-sanitaires.
 - Un programme qui n'assujettit pas la société civile aux dictats de l'État mais qui supporte et favorise l'émergence et le renforcement des initiatives communautaires et civiques qui savent articuler les forces et actifs des familles, du travail, du bénévolat.
 - Un programme qui ne vient pas grever les finances publiques par un retour espéré vers un État-providence qui n'existe plus, mais un programme qui ne compte pas non-plus sur une miraculeuse "reprise" du marché, excuse providentielle permettant d'exploiter les personnes sans travail sans leur offrir de perspectives.
- Financé publiquement en fonction inverse du revenu des personnes bénéficiaires;
 - Administré principalement en fonction de l'âge de la clientèle (tel âge donne droit à tant de services remboursés {ou plutôt payés directement par l'État à l'organisme, pour éviter les attentes et la pression sur des clients déjà pauvres} à 75, 50 ou 25% selon le revenu), donc ne nécessitant pas d'appareillages lourds d'évaluation;
 - Administré secondairement en fonction des besoins plus intenses de clientèles en perte d'autonomie, déjà évaluées et suivies par le CLSC;
 - Conduisant, à terme, à l'insertion de travailleurs aujourd'hui exclus dans des services socialement utiles, mais aussi des services valorisés, reconnus socialement: du vrai travail, pas des camps de travail!
- Un programme qui s'appuie sur l'expertise de 5 groupes dans l'Est de Montréal offrant des services dans le domaine depuis 10-15-20 ans.

Trois sources de financement: le choix du client, la responsabilité de l'État et la solidarité de la communauté.

Coftec dans le Bas-Richelieu

Une économie qui s'inspire des valeurs communautaires

Par Pierre-Paul Gareau, Organisateur communautaire, CLSC du Havre (Sorel)

La région Sorel-Tracy est reconnue avoir été un fer de lance de l'industrie maritime et métallurgique au Québec depuis les années de guerre jusqu'au début des années 1980.

Région essentiellement dominée par la grande entreprise (Marine Industries, QIT-Fer et Titane, Tioxide, Beloit...), des milliers de travailleurs ont acquis dans ces usines une importante expertise et une qualification professionnelle, trop souvent liée par contre aux seuls besoins immédiats de la production interne.

Ces travailleurs se sont également donnés des syndicats locaux forts et alertes, mais tout cela dans un contexte régional de forte dépendance envers la grande entreprise, laissant peu de place à d'autres initiatives plus nombreuses, type PME.

La crise du début des années 1980 a frappé durement notre région: des milliers de pertes d'emploi n'ont cessé de jeter à la rue des familles sans que la région puisse leur offrir un autre gagne-pain, une autre fierté d'y travailler, d'y rester. L'état de choc dure encore aujourd'hui alors que partenaires économiques, sociaux, syndicaux et communautaires cherchent à initier de nouvelles voies de sortie qui redonnent à la région son autonomie et sa dignité.

Parmi ces pistes de renouvellement de l'économie locale, il y a l'initiative récente, encore bien fragile mais toute prometteuse, de COFTEC.

COFTEC (Centre d'organisation et de formation des travailleurs et travailleuses en entreprises collectives)

COFTEC est un centre communautaire qui privilégie le développement économique et la prise en charge du

milieu par le soutien à l'organisation de coopératives de travail. Au cours des trois dernières années, ce soutien a pris des formes variées, mais toujours bien concrètes en vue de faire émerger une organisation démocratique du travail qui responsabilise tous ses acteurs dans le projet et qui responsabilise le projet d'entreprise envers son milieu.

Associer formation professionnelle et recherche de projets d'entreprise (Volet formation-recherche)

COFTEC a pris l'initiative de proposer à des partenaires (SQDM, CEC, Commission scolaire) la mise en place de groupes de formation-recherche. Il s'agit de travailleurs-travailleuses, qui au lieu de s'isoler dans un cours de formation professionnelle (génie-mécanique, électro-mécanique...) entreprennent une démarche collective où la formation professionnelle s'accompagne d'une réflexion sur l'innovation, la mise en marché, l'entrepreneuriat collectif et la coopérative de travail. Déjà deux groupes d'une quinzaine de participants ont été mis en marche, de nouveaux produits ont vu le jour et de nouvelles entreprises coop. se sont structurées.

COFTEC agit à titre de ressource et de coordonnateur auprès de ces collectifs d'entrepreneurs en formation.

Le stage entrepreneurial

COFTEC est aussi un lieu d'accueil pour les porteurs et porteuses d'un projet d'entreprise collective. Multi-ressources, SERTRA, Action du Bas-Richelieu sont des exemples de projets d'entreprise dans la production légère (aiguise-couteaux, gobe-feuilles) et dans les services (traduction et bureautique)

qu'a accompagnés jusqu'ici COFTEC. L'accompagnement signifie en fait ce processus de responsabilisation entrepreneuriale dans lequel s'insère chacun des groupes dans un cadre démocratique et d'affaires. Cette responsabilisation des membres se concrétise avec l'appui d'un petit fonds d'aide au démarrage des coopératives, et par une démarche d'appropriation par les promoteurs du produit, du marché, du financement et de l'organisation démocratique de leur projet.

Au cours de la dernière année, COFTEC a initié un programme de formation auquel se sont jointes d'autres coopératives et entreprises communautaires du milieu. Ce programme d'initiation à la coopération du travail fut un beau "prétexte" pour profiter de la disponibilité et de l'expérience d'entrepreneurs régionaux, de bailleurs de fonds et d'intervenants coopératifs de divers horizons.

Peu à peu s'étaye ainsi la preuve que l'entrepreneurship n'est pas un principe inné, réservé à quelques individus, mais au contraire un ensemble d'habiletés qu'on peut acquérir collectivement et même adapter à des valeurs qui sont davantage communautaires.

Et d'autres pistes de travail...

- Des contacts avec les milieux de la coopération du travail, en particulier la Fédération québécoise (FQCT) et la coopérative d'ingénieurs Kopernic, ont permis de mettre à l'étude un projet de transfert technologique avec des coopératives du nord de l'Italie dans le domaine du recyclage du plastique. Ce projet ambitieux, encore à sa phase d'étude de faisabilité, aura surtout réussi à mettre en place un nouveau partenariat entre le groupe initiateur Richeltec et d'autres intervenants tels la SQDM, la Caisse populaire et la Corporation de développement économique. Bel exemple d'une tentative de mettre à contribution la filière coopérative dans un projet qui devrait générer entre 10 et 15 nouveaux emplois.

• COFTEC a aussi contribué à renforcer le partenariat dans le réseau communautaire et coopératif: collaboration avec des entreprises communautaires, soutien aux coopératives jeunesse, mise en place d'une table de concertation des entreprises collectives du Bas-Richelieu et plusieurs autres initiatives en lien avec la Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu.

Mais COFTEC reste surtout le reflet de la volonté profonde du milieu de générer un développement économique d'un type nouveau. Nouveau en ce que la coopérative de travail propose de responsabiliser tous les membres dans l'entreprise (propriété collective) par une organisation démocratique du travail. Nouveau en ce que la coopérative est aussi une propriété sociale, c'est-à-dire qu'au delà même de ses membres, elle appartient à son milieu: une fidélité que le Bas-Richelieu a très peu connue au cours de ces dernières années.

Note: On peut contacter le COFTEC pour toute information en s'adressant à:

Pierre Courchesne
ou Robert Bernatchez
176, rue Limoges
Sorel, Québec J3P 1T6
(514) 742-7407

L'insertion

ou comment le "tiers secteur insertionnel" se ferme sur lui-même

par Bernard Eme, sociologue
Institut d'études politiques de Paris, Centre de recherche sur la démocratie et l'autonomie, Laboratoire de sociologie du changement des institutions (CRIDA-LSCI)

Le problème, c'est le sens que prennent progressivement toutes ces actions d'insertion par l'économique, qui demeurent fondamentalement dans le modèle du travail salarié. Il y a là un débat de fond.

Certes, ces pratiques d'insertion ont permis de l'innovation au niveau local, comme elles ont permis de transformer les représentations des compétences et de leur acquisition. Et les organisations d'insertion ont inventé de la société au niveau local: il y a de la professionnalité qui s'invente, de l'innovation, de la nouvelle régulation d'acteurs, etc.

Mais simplement, est-ce que l'insertion par l'économique qui avait, au fond, pour objectif de remettre les gens au travail et qui n'y arrive plus, parce que le marché du travail est en pénurie, n'est pas finalement, en train de se constituer en un "tiers secteur insertionnel" qui se ferme sur lui-même? Et que c'est ça, au fond, qui pose problème?

Ainsi, quand on observe les résultats de ce qu'ont été les grandes innovations de l'insertion par l'économique (les régies de quartiers, les associations intermédiaires, les entreprises d'insertion),

on s'aperçoit que le retour sur le marché de l'emploi baisse continuellement depuis plusieurs années. Ce constat nécessite un débat. Pas un débat sur les techniques, sur les instruments, mais un débat de fond, c'est à dire un débat sur la place du travail salarié dans notre société.

L'imaginaire de l'insertion, c'est d'être un "sas" vers le marché du travail. Est-ce qu'au fond, à travers ces services de proximité, il ne faut pas explorer autre chose, un autre sens du mot insertion. C'est à dire des activités ayant des valeurs qui ne soient pas seulement portées par le travail salarié?

Et ces services de proximité, qui n'ont un sens que par rapport à l'espace vécu des personnes, sont peut-être à l'heure actuelle, un des moyens privilégiés pour explorer, innover des activités qui ne seraient pas seulement référées à l'emploi salarié.

Avec l'insertion, on est dans des politiques fonctionnelles de sas dont on s'aperçoit bien qu'elles ne fonctionnent plus. Le fonctionnel est en train de dérapier sur lui-même.

sur un drôle de ton

Les nouveaux emplois de l'économie sociale Du rêve à la réalité et des enjeux immédiats

Par *Michel Bédard, Organisateur communautaire,
CLSC Limoilou (Québec)*

Les emplois dits d'utilité collective ou sociale font, comme jamais, l'objet de grandes réflexions. Cependant, ces débats suscitent autant d'espoirs que de suspicions et avec raison. Cette désignation même d'emplois dits d'utilité collective ou sociale pose problème, par le risque d'étiquetage de ce type d'emplois, d'où la désignation choisie dans ce texte pour les inscrire comme des emplois, tout simplement, développés par une économie en recherche d'avenir.

Parmi les instances "réfléchissantes" dans le domaine, on retrouve, à l'échelle nationale, la CSN, le Conseil de la Santé et du Bien-Être, le Conseil du Statut de la Femme, la Coalition Solidarité-Santé, la Fédération des CLSC, le comité des infrastructures sociales découlant de la Marche des femmes et bien d'autres encore, aux niveaux régional et local.

Le comité de consultants externes de la Sécurité du Revenu s'y intéresse également et a consulté deux organismes relativement à trois questions soit, la réforme elle-même, les conditions pour créer plus d'emplois dans le privé, et enfin comment développer ces emplois d'utilité collective. Les territoires ciblés sont la MRC de Paboc et les quartiers centraux de Québec via la CDEC de Québec, désignée Carrefour de Relance de l'Économie et de l'Emploi du centre de Québec (CRÉECQ). Ce mandat a donné lieu à une consultation et à une réflexion pertinente du milieu sur ces enjeux majeurs. Ce document sera officiellement disponible dès la sortie du

rapport du comité de consultants externes, aussi appelé comité Bouchard-Fortin.

Ma participation à cette réflexion est liée à mon implication dans le Rêve de Diane et les Besoins d'Albertine, projet porté par Aide Communautaire Limoilou. Également, divers contacts dans les instances réfléchissantes et ma perception des enjeux réels sur le terrain, m'amènent à partager une réflexion



personnelle sur le sujet. Bienvenue à la critique.

D'abord un mot sur les instances pensantes. Plusieurs rêvent de dizaines de milliers d'emplois, ouverts à tous, dans un maximum de champs d'activité.

J'y rêve également, à une échelle plus réaliste, mais je suis surtout soucieux des enjeux terrains où le rêve peut ou non prendre forme, selon les orientations qui s'y prennent. En d'autres termes, la pertinence de ces réflexions ne peut s'évaluer qu'à la lumière d'une orienta-

tion "idéologiquement correcte", mais aussi et surtout de choix stratégiques réalistes qui permettront l'émergence de ce gisement d'emplois sur des bases porteuses de changements réels.

Pour ce faire et pour éviter de prendre nos rêves pour des réalités, nos orientations ont à tenir compte des déterminants politiques et budgétaires, lire déficit et décroissance, qui vont régir notre avenir à court et moyen termes.

Loin de nous l'idée d'endosser et de croire qu'il n'y aurait pas d'autres moyens pour combattre le déficit que ceux qu'on préconise actuellement.

Ce que le gouvernement voudra retenir dans ces divers documents d'orientations et de recommandations, sera probablement ce qui ne lui coûte rien, ou presque, donc du réaménagement dans les budgets existants. Dans ce contexte, à notre regret, la question des emplois de l'économie sociale et les espoirs qu'ils génèrent doivent être ramenés à des proportions plus modestes.

Le gouvernement pourra ouvrir ce nouveau secteur d'emplois dans les champs où il a un intérêt financier et/ou politique et la capacité économique d'y intervenir. Ce secteur-clé est notamment celui de l'aide domestique, car il permet la récupération du double travail au noir en ce domaine dont les allocations directes, véritable épée de Damoclès pour le gouvernement. La réalité actuelle démontre bien l'importance stratégique de ce secteur de l'aide domestique.

Pendant que les chercheurs et chercheuses cherchent, les acteurs et actri-

ces agissent et déterminent, sur le terrain, l'orientation de ce secteur-clé, celui des emplois de l'économie sociale.

Pendant que la grande majorité des instances réfléchissantes établissent facilement une base commune pour en faire un champ d'emploi durable, des millions ont été investis par quelques ministères dans des expériences basées sur la notion de passerelles d'emplois en aide domestique, soit les expériences Défi-Autonomie; ces expériences améliorent les CIT, mais conservent la notion de postes de travail. Les budgets disponibles en ce sens commencent à réorienter des missions d'organismes qui avaient pourtant préféré l'emploi durable en ce domaine. Selon les maigres budgets disponibles, prioriser cette orientation, c'est choisir et favoriser une conception précise des emplois de l'économie sociale. L'aide domestique y devient d'abord un champ d'intégration à l'emploi, donc des emplois temporaires et rotatifs à récupérer par le privé, plutôt que d'abord un champ d'emploi durable géré par des entreprises sociales. L'aide domestique et les personnes âgées concernées ont connu et connaissent encore à plusieurs endroits la dispensation de services via la mesure EXTRA. Avec l'enrobage du programme PAIE et des CIT, même améliorées, l'habit est différent mais la base demeure la rotation. Les personnes âgées ont des besoins durables nécessitant des emplois durables.

Dans ce secteur de l'aide domestique, il existe trois types d'expérimentation.

Le plus connu est évidemment le modèle Défi-Autonomie, le second en importance est celui des coopératives d'usagers, appuyé par le mouvement Desjardins et enfin celui misant d'abord sur l'emploi durable défendu en particulier par Aide Communautaire Limoilou. Il y a aussi des versions mixtes... déterminées par les budgets disponibles. Personne n'est contre l'emploi durable, évidemment, là n'est pas la question. Mais nos stratégies vont-elles permettre qu'il en soit ainsi? Por-

ter une revendication claire en ce sens et exiger qu'il y ait également des budgets d'expérimentation sur la base de l'emploi durable en ce domaine: voilà notre enlignement. Comme le dit si bien mon collègue Martin Luther Vail, il faut être clair. Un autre enjeu fondamental n'est-il pas de favoriser les expériences locales, adaptées à leur milieu, sans politique mur à mur, sans chercher à exporter un modèle parfait pour un milieu donné, mais inapproprié dans un autre, comme les fameux Carrefour-Jeunesse-Emploi.

Les réflexions effectuées au CRÉECQ portent les traces de ce grand espoir, mais aussi de la vigilance envers les emplois d'utilité sociale. L'interaction de gens en action a déjà permis de commencer à identifier des avenues stratégiques pour permettre le démarrage d'expériences pertinentes en ce domaine. Gisèle, dite la Poune, dit que ma réflexion s'articule en synergie avec l'expertise de l'organisation communautaire (CLSC), du développement économique communautaire (CRÉECQ), du vécu d'un organisme-terrain (Aide Communautaire Limoilou) et de croyances syndicales... ouais..., c'est dur pour l'amour-propre de se faire traiter d'hybride, presque bâtard, lorsqu'on pensait être un pur OC, mais passons. Il est vrai que notre espoir est liée à notre force d'action locale à laquelle il ne manque qu'un peu de budgets d'expérimentations pour tester des projets porteurs de l'emploi durable.

L'autre espoir, sur la même orientation, repose sur les suites de la Marche des femmes et les comités régionaux d'économie sociale qui peuvent en découler. Là aussi, la lutte est de taille.

Les emplois de l'économie sociale peuvent-ils être financés par des coupures dans d'autres secteurs d'emploi? Nous croyons que la récupération du travail au noir obligée par le manque à gagner de la sécurité du revenu et fréquent en aide domestique est une meilleure voie.

Nous touchons là l'enjeu de la substitution d'emplois ou de la création d'em-

ploi. Les instances syndicales y veillent.

Ces commentaires sont sûrement décevants pour les personnes pensant au grand soir des emplois de l'économie sociale, ils sont même volontairement choquants pour d'autres. Il aurait été pire, par prudence, de ne rien dire sur des enjeux immédiats et déterminants. C'est sur le terrain, et selon ce que favoriseront les budgets gouvernementaux que la définition des emplois de l'économie sociale se construira:

- des travaux (d'employabilité) d'utilité collective?
- des postes (rotatifs) d'utilité collective?
- des emplois (durables) d'utilité collective?

De là, la nécessité de revendications des plus claires, comme celle de la Marche des femmes contre la pauvreté: "Il n'est pas question d'endosser l'annonce de programmes d'employabilité revampés. Nous ne voulons pas de programme "PAIE sur 3 ans". Nous voulons des emplois durables tout de suite en partant". On peut porter une telle revendication sans nier un besoin d'accompagnement-soutien en période de réinsertion à l'emploi.

Mais cette question fondamentale intéresse-t-elle tant de monde?... Pourvu que le service soit rendu... ou que la sécurité du revenu coûte moins cher... c'est pour cela que je suis payé... Par mon CLSC ou mon ministère... Je ne suis pas là pour régler le problème des sans-emploi... c'est à un autre ministère (???) à s'en occuper... et la roue continue.

Comme dit mon savant collègue OC Marc De Koninck (eh oui, de la célèbre famille...), donner une canne à pêche et apprendre à pêcher ne suffit plus, il faut mettre des poissons dans le lac.

Mme Blackburn et M. Rochon sont tous deux particulièrement interpellés par la question. Si leur accord de principe existe pour de vrais emplois, donc

durables, il doit se traduire dès maintenant en choix budgétaires pour en permettre au moins l'expérimentation dans divers milieux... ne serait-ce que pour alimenter la réflexion... (plein d'excuses aux penseurs et penseuses pleins-nes de bonne volonté, aux acteurs et actrices également...)

P.S. Le projet du rêve de Diane et les besoins d'Albertine se porte très bien (voir Interaction no 29 et 30). Il fait ses preuves, petit à petit. Rappelons que cette expérience n'est pas issue d'une réelle volonté gouvernementale pour une expérimentation en ce sens, mais d'un tricotage complexe de divers fonds de création d'emplois. Aide Communautaire Limoilou, en partenariat avec le CRÉECQ et le CLSC Limoilou, met maintenant une partie de ses efforts à ce que d'autres expérimentations, sur la base de l'emploi durable, soient financées par le gouvernement... Vous serez peut-être contactés et vous pourrez appuyer si vous estimez que le premier enjeu des emplois de l'économie sociale est l'emploi durable et que l'emploi durable est aussi important que la production de services... Un service aux sans-emplois n'est-il pas aussi requis? L'emploi durable n'est-il pas un champ de lutte à la pauvreté?... en plus des paniers de Noël... dont un contiendrait une petite bière, un filet de saumon attrapé avant qu'il n'ait pu nager à contre-courant et une grosse banane dont les pe-lures sont dangereuses lorsque laissées à terre.

Bonne année à tous et toutes, à travers nos choix de société et nos stratégies à court et moyen termes pour y parvenir. J'espère qu'entre aujourd'hui, 1er décembre 1995, et la date de votre lecture, nous ayons eu des développements porteurs d'avenir.

J'espère aussi qu'INTERACTION me permettra de vous transmettre nos vœux et nos rêves socio-économiques pour les pauvres devenus les exclus de l'emploi durable.

Les organisations communautaires d'intégration au travail: L'expérience du Carrefour Jeunesse Emploi dans l'Outaouais¹

par Louis Favreau, Travail social,
UQAH
Daniel Fortin, Organisateur communautaire,
CLSC des Draveurs.

L'expérience du Carrefour Jeunesse-Emploi est désormais connue de tout le Québec depuis que le premier ministre Parizeau et Mme Lisette Lapointe, sa conseillère en action communautaire, s'en sont faits publiquement les promoteurs pour l'ensemble du Québec par l'intermédiaire du Secrétariat à l'action communautaire du gouvernement du Québec. La directrice du Carrefour Jeunesse Emploi de Gatineau avait d'ailleurs été engagée par le SAC pour l'implantation du «modèle» dans toutes les régions. Le mauvais décollage du SAC, sa priorisation trop rapide et trop exclusive de la question de l'«employabilité-jeunes» (du moins dans sa première année d'exercice comme Secrétariat d'Etat) et la volonté de généraliser l'expérience en la transformant en «modèle» ont en bonne partie invalidé la pertinence de cette expérience.. L'expérience a été déformée, sinon détournée. Le présent texte veut ramener les pendules à l'heure en fournissant les principales coordonnées de l'intervention du Carrefour Jeunesse-Emploi en Outaouais tout en mettant en perspective la portée et les limites de ce type d'organismes dans le contexte d'un chômage de masse et de la précarisation du travail salarié.

1. Genèse et organisation de la pratique du Carrefour Jeunesse-Emploi

Le développement d'organisations communautaires d'employabilité fait partie du paysage québécois depuis plus de 10 ans. Dans l'Outaouais métropoli-

tain², en 1983, dans le contexte de la récession économique, une équipe d'organiseurs communautaires en C.L.S.C. initie une démarche³ avec une dizaine de personnes oeuvrant auprès des jeunes autour de la question de l'emploi afin de trouver des avenues de solution à la problématique «jeunesse-travail». Confronté au plus haut taux de chômage et de décrochage scolaire des jeunes au Québec, le groupe entreprend alors une étude visant à dresser le profil socio-économique des jeunes de la région, analyser la structure de l'emploi, déterminer les secteurs de croissance économique et identifier les besoins spécifiques des jeunes de l'Outaouais métropolitain. On constate alors que près de 15 000 jeunes de la région, âgés de 15 à 24 ans et aptes au travail, sont sans emploi. De ceux-ci, 10 000 vivent dans la zone métropolitaine. L'étude démontrera qu'il existe une volonté du milieu de s'impliquer avec les jeunes mais que le manque de coordination entre les ressources publiques existantes désespère les jeunes. La consultation auprès de groupes de jeunes viendra confirmer que les organismes publics offrent des programmes et services qui ne sont pas adaptés aux réalités locales. L'effet premier de tout cela: les jeunes demeurent isolés, sont plus ou moins bien informés, n'ont pas de lieu d'appartenance propre pour affronter le marché du travail et ne profitent pas vraiment des financements publics.

Parallèlement à cette recherche, le groupe amorce une visite de projets d'insertion des jeunes à l'emploi réali-

sés dans la Basse-Ville de Québec et dans la région de Montréal. L'ampleur du problème des jeunes en Outaouais, conjuguée à l'étude des expériences en cours au Québec, vont renforcer la conviction du groupe à poursuivre son objectif initial. Voulant offrir aux jeunes de l'Outaouais l'information, les services et le support auxquels ils ont droit, le groupe de travail procède alors à l'élaboration d'un projet de Centre communautaire de services intégrés pour les jeunes sans-emploi qui deviendra le *Centre communautaire des jeunes sans emploi* l'année suivante (1984) pour finalement devenir en 1987 le *Carrefour Jeunesse-Emploi*. Mission définie: répondre adéquatement à la problématique globale des jeunes sans emploi, tant au niveau des personnes que de la place qu'ils ont le droit d'occuper sur le marché du travail et dans le développement économique de la région.

Derrière tout cela, il faut bien voir que le développement du concept «CJE» s'est progressivement construit à partir de certaines orientations stratégiques. Au coeur de ces dernières, nous retrouvons les jeunes et le milieu. Ainsi, par delà les programmes et les services, le *Carrefour Jeunesse-Emploi* vise à créer avec les jeunes un environnement susceptible de développer leur potentiel, leur initiative ainsi que leur créativité, et ce, avec une visée générale d'autonomie. Le CJE se veut un lieu de regroupement des jeunes facilitant leur «empowerment», le renforcement de la confiance en eux-mêmes face au marché du travail. Le CJE veut leur permettre de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de programmes, la direction et le contrôle de projets les concernant.

Dès le départ le Carrefour Jeunesse-Emploi va aussi chercher à mettre à contribution les ressources du milieu en regroupant l'ensemble des intervenants qu'ils soient du milieu des affaires, des syndicats, des organismes publics ou du secteur communautaire. Cette «méthode partenariale», précoce pour l'épo-

que, visait à permettre un meilleur accès à l'emploi, le support à la création de projets d'entreprises et la création d'un consensus régional autour de la problématique «jeunesse-travail». Dans l'esprit des initiateurs du projet la viabilité et la durabilité du CJE résidait en bonne partie dans sa capacité à sensibiliser et à impliquer l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la communauté dans la résolution du problème de l'emploi chez les jeunes. Pour ce faire, le *Carrefour Jeunesse-Emploi* cherchera à intervenir pour et avec les jeunes mais de façon spécifique sur les conditions de vie, sur la création d'entreprises et d'emplois, sur la formation et l'accès au marché traditionnel de l'emploi de même que sur le développement de nouvelles ressources en concertation avec le milieu. C'est de cette façon que le *Carrefour Jeunesse-Emploi* en est arrivé à offrir aux jeunes de l'Outaouais un centre regroupant sous un même toit **un ensemble intégré de services et de programmes.**

En 1984, avec l'aide financière du ministère de l'Emploi et d'Immigration du Canada (devenu aujourd'hui Développement des ressources humaines Canada), est créé *Option Travail Outaouais*, programme visant à développer l'employabilité des jeunes adultes fortement défavorisés sur le marché du travail. Le Centre met également en oeuvre un programme de soutien aux jeunes entrepreneurs, le service *Enjeu-Outaouais*, dans le cadre du programme *Initiative jeunesse* du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec. Puis d'autres programmes naissent. Le *Carrefour Jeunesse-Emploi* a aujourd'hui un plus de dix ans. Quels sont en 1995 ses objectifs, ses priorités, ses services? Doté d'une orientation sociale de base, «la cause des jeunes», le CJE met l'accent sur la nécessité

...d'offrir des ressources d'accueil, d'orientation, d'information, de formation, d'encadrement et de suivi susceptibles d'aider les jeunes à intégrer

le marché de l'emploi, à créer une entreprise ou à poursuivre leur formation générale ou professionnelle(CJE, 1994: chap.1).

Bénéficiant de l'apport financier des deux paliers de gouvernement (Ottawa et Québec), le CJE bénéficie aussi d'une collaboration régionale forte dans la réalisation de ces activités: l'Université du Québec à Hull, le Collège de l'Outaouais, le Centre Travail Québec, la Société québécoise de développement de la Main-d'oeuvre, les Commissions scolaires de la région et la participation d'un certain nombre d'employeurs. Les Caisses populaires de la région ne sont pas en reste puisqu'entre 1988 et 1993 elles ont investi un montant de 225 000\$ dans ce centre. Elles y demeurent encore très actives, notamment par leur présence au Conseil d'administration. Il faut également mentionner, du côté syndical, l'implication du Fonds de solidarité de la FTQ pour avoir consenti un prêt hypothécaire afin de construire la bâtisse qui loge aujourd'hui l'ensemble des services et des programmes du CJE.

2. Les principales activités du Carrefour Jeunesse-Emploi, la gestion du centre et ses bailleurs de fonds

Aujourd'hui le CJE dispose de huit programmes qu'on peut regrouper de la façon suivante:

Programmes du Carrefour Jeunesse-Emploi

(voir tableau page 30)

À cause de sa stabilité et de la crédibilité qu'il développe en réalisant ses programmes, le CJE obtient dès 1987 les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau bâtiment. Le nouveau centre voit en effet le jour grâce à une subvention de l'Office de développement et de planification du Québec (330 000\$), d'un prêt hypothécaire du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (400 000\$) et d'une levée régionale de fonds organisée par la Fondation Carrefour Jeunesse-Emploi, fondation créée

pour la circonstance (100 000\$). La ville de Gatineau cède le terrain au nouveau centre par un bail emphytéotique d'une valeur de 400 000\$. Ainsi grâce aux efforts consentis par les divers partenaires (sociaux, privés et publics), le *Carrefour Jeunesse-Emploi* a aujourd'hui une capacité d'accueil de 5 000 jeunes par année. Il administre un budget de plus \$1 200 000 dollars et compte plus d'une trentaine (30) d'intervenants⁴.

La gestion du *Carrefour Jeunesse-Emploi* s'opère par un conseil d'administration composé de collaborateurs (des représentants d'une Caisse populaire, d'un CLSC, de petites entreprises locales, de l'UQAH, du CEGEP...) et d'usagers (des jeunes), tous élus par l'assemblée générale. Sur la base de l'année financière 1994-1995, mentionnons que les sources de financement du CJE se distribuent comme suit: le gouverne-

ment fédéral pour 49%, le Québec pour 17%, des organismes publics de la région (la municipalité de Gatineau...) pour 23% et des sources privées ou communautaires diverses pour 10% (Rapport annuel, 1995).

3. Éléments d'évaluation de la pratique du Carrefour Jeunesse-Emploi.

Le *Carrefour Jeunesse-Emploi* a été créé par des organisateurs communautaires de CLSC et des membres de la communauté pour combler une lacune du réseau public dans le domaine «jeunesse-travail». L'objectif principal, l'insertion sociale des jeunes par le travail, se réalise principalement par la consolidation d'une démarche de recherche d'emploi des jeunes dans les entreprises existantes et, subsidiairement, par la création d'emplois nouveaux dans le

cadre de l'aide au démarrage de micro-entreprises⁵. Le CJE développe cette insertion en offrant une gamme variée de programmes constitués au fil d'un travail prolongé d'intervention, ce qui lui a permis d'identifier une pluralité de besoins chez les jeunes. Mais le CJE qui veut d'abord partir de la situation des jeunes (leurs capacités actuelles, leurs besoins particuliers etc.) doit évidemment gérer la tension classique entre d'un côté les besoins de ces jeunes et de l'autre les exigences des ministères qui le subventionne (critères particuliers à chacun des ministères, durée spécifique d'insertion dans un programme etc.). La diversité des programmes correspond à la diversité des besoins d'une majorité des jeunes tant du côté de la formation, de la recherche d'emploi que de l'aide nécessaire à la création de micro-entreprises. La force du CJE dans ce

Repenser le mouvement communautaire dans une perspective d'économie solidaire

par *Louis Favreau, sociologue et professeur
département de travail social de l'UQAH*

Le collectif de recherche CRISES a récemment produit un cahier d'une trentaine de pages qui sert de base à entreprendre des recherches sur le mouvement communautaire dans une perspective d'économie solidaire. Ce cahier est destiné aux intervenants, aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les travaux sur l'économie sociale et solidaire. Il vise à cerner l'essentiel du travail actuel et projeté de l'équipe *Economie sociale* du CRISES. Ces travaux sont centrés sur les questions suivantes. En premier lieu, comment le développement communautaire, en tant que stratégie d'intervention, et l'économie solidaire, comme levier d'activités économiques socialement utiles, répondent-ils à la crise de l'emploi et à la crise de l'Etat-providence?

En deuxième lieu, quel rôle cette économie joue-t-elle (et est-elle appelée à jouer) au moment même où les tensions de notre société apparaissent à la frontière des entreprises et qu'une partie significative de la population vit comme expérience centrale le non-travail ou le travail précaire?

Ces questions-clés nous ont conduits à esquisser une problématique autour de deux axes:

- 1) les enjeux actuels du mouvement associatif du point de vue de l'économie solidaire;
- 2) la relation de l'ensemble des initiatives de développement économique communautaire (DEC) dans leurs rapports aux communautés locales et aux politiques publiques.

On peut se procurer ce cahier en s'adressant au CRISES soit à:

CRISES/Chaire développement communautaire,
Université du Québec à Hull
Département de travail social
C.P. 1250, succursale B
Hull, Québec J8X-3X7

télécopieur (819) 595-2384

ou

CRISES/Dép. de sociologie, UQAM
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec H3C-3P8

télécopieur (514) 987-6913

Coût: \$3.50 + frais de poste.

travail d'intervention, c'est d'avoir réussi à constituer **un ensemble intégré d'activités (programmes et services) favorables à l'insertion sur le marché du travail des jeunes** d'une région donnée. Par contre, c'est la diversité qui fait aussi la faiblesse du CJE, tant dans la gestion de chacun des programmes que dans l'intervention auprès des jeunes, ce dont la direction du CJE est elle-même consciente:

"Le futur décrocheur de secondaire n'a pas le même profil que l'entrepreneur en herbe. Comment faire connaître les services qui s'adressent à chacun d'entre eux sans multiplier les messages, avec les risques de confusion et les coûts que cela entraîne? D'autant plus que l'aide offerte par le centre passe par des programmes dont la durée, les critères d'admission et les objectifs diffèrent." (CJE, 1994, chap.3).

C'est ainsi que certains programmes ont de la difficulté à cohabiter avec d'autres parce qu'ils sont moins populaires ou visent des jeunes moins scolarisés. Ils risquent donc d'être moins productifs et du même coup, moins subventionnés. C'est ce que les intervenants du CJE appellent les programmes pauvres, programmes dont certains finissent par être abandonnés après quelque temps.

Une autre difficulté du CJE réside dans son mode de financement. Les bailleurs de fonds sont nombreux, les subventions proviennent de ministères et de juridictions qui diffèrent. Leurs visées ne sont pas toujours en concordance avec les objectifs du Carrefour. Ceci expose le centre à des contorsions budgétaires assez importantes. De plus, le Carrefour

a une obligation de résultats mesurables statistiquement envers les ministères qui le subventionnent, ce qui n'est pas toujours faisable ni pertinent car nombre de services offerts sont principalement d'ordre qualitatif:

Nous évaluons les résultats en fonction de la satisfaction des clients. Ce qui importe, ce sont les changements psychologiques qu'observent leurs pa-

3) l'obtention d'un service de qualité. Mais le CJE n'a pas toujours les moyens de les réaliser pleinement. Le centre utilise surtout les méthodes d'intervention psychosociales: des rencontres se font par petits groupes ou sont individualisées. Les intervenants travaillent en équipe par programme ou service et cherchent à ce que les jeunes soient eux-mêmes actifs dans leur démarche tout

Dimensions/ Programmes Année de démarrage	Objectifs	Financement
Option Travail Outaouais 1985-1986	Développer l'employabilité des jeunes, leur intégration au travail	Emploi et Immigration Canada
Enjeu-Outaouais 1985-1986	Conseiller, aider & soutenir le jeune entrepreneur dans la réalisation de son projet d'entreprise	Sécurité du Revenu Québec et SQDM
Accueil, information et références 1987-1988	Fournir au jeune adulte (16 ans et plus ayant quitté l'école depuis au moins 1 an) l'information scolaire et professionnelle nécessaire pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé	SQDMO
Choisir et réussir 1988	Donner à chacun l'occasion de se connaître et de s'informer sur les métiers et les professions qui l'intéresse	Commission scolaire des Draveurs, Cegep de l'Outaouais et S.Q.D.M.O.
Service de recherche d'emploi 1992	Donner une méthode et des outils efficaces de recherche d'emploi à des prestataires de l'assurance-chômage, de la sécurité du revenu et à des personnes sans revenu	Carrefour Jeunesse -Emploi
L'École avant tout 1991	Inciter les jeunes adultes à persévérer dans leur démarche scolaire afin de s'assurer un avenir prometteur.	Emploi et Immigration Canada, Ministère d'État à la jeunesse (Québec)
Passeport Travail 1993	Permettre au participant de faire la transition entre l'organisation du travail dans leur pays d'origine et celle du pays d'accueil afin qu'il puisse se trouver un emploi convenable.	Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec
Jonction Travail 1994	Susciter le développement de l'emploi dans des zones défavorisées et favoriser la réinsertion des prestataires de la sécurité du revenu au marché du travail.	

rents, leurs amis et leurs camarades. Mais surtout, ce sont les commentaires que les jeunes formulent lors des séances d'évaluation où ils peuvent prendre conscience du chemin parcouru pour sortir de leur isolement (CJE, 1994, chap.3)

Au Carrefour, les principes de base en intervention sont clairs: 1) un dépistage rapide des besoins des jeunes; 2) l'accessibilité à l'ensemble des services;

en pouvant disposer d'un suivi adéquat dans leur cheminement une fois rendus sur le marché du travail. Mais ils doivent s'accommoder de contraintes opérationnelles comme l'équilibre des groupes et des critères d'admission aux programmes tels que définis dans les ententes avec les pouvoirs publics. Le manque de ressources et les contraintes induites par le financement public **limite donc le travail à moyen terme** des

programmes et services offerts par le centre.

Le CJE tente présentement de mettre en oeuvre un plan stratégique pour les prochaines années (1996-1998). Le but visé est de remobiliser les membres autour de nouvelles coordonnées stratégiques. Parmi l'ensemble des coordonnées, retenons celle qui concerne le mode de financement du centre. Celui-ci a comme objectif d'obtenir l'autonomie de sa gestion financière au regard des contributions des différents bailleurs de fonds. Il vise à maintenir son niveau actuel de financement public tout en cherchant à obtenir un financement de base triennal⁶. Il veut aussi augmenter son autonomie financière en examinant la part possible de sources de revenus privées pour financer de nouveaux projets initiés par le *Carrefour* ou devant servir à consolider les programmes existants. La seconde orientation stratégique d'importance concerne le partenariat. L'objectif visé est de développer un partenariat favorisant une meilleure intégration de l'intervention du CJE au développement d'ensemble de la communauté en participant aux différentes tables décisionnelles. Dans cette veine, le CJE travaille déjà avec d'autres à la mise sur pied d'une CDEC à Gatineau.

4. Mise en perspective de l'expérience du Carrefour Jeunesse-Emploi et des organismes communautaires d'intégration au travail au Québec.

Depuis 10 ans les organisations communautaires dites d'employabilité font partie du monde de l'«insertion» (organismes communautaires d'intégration au travail, entreprises d'insertion, CDC, CDEC, etc...) et du monde du «communautaire» (associations de défense de droits ou associations axées sur le développement de services). La plupart du temps, à l'origine, ces organismes sont entrés en interaction avec les pouvoirs publics, lesquels avaient commencé à instituer de nouveaux dispositifs⁷. Tout

en disposant d'un statut non-gouvernemental ou d'organisme sans but lucratif (OSBL), ces nouvelles organisations se sont mises à l'oeuvre en fonction d'un **financement ciblé** exigé par les pouvoirs publics (jeunes de moins de 30 ans, jeunes décrocheurs...).

Plusieurs de ces organisations ont alors travaillé d'arrache-pied pour se donner une marge de manoeuvre: 1) d'abord pour assurer leur survie, elles ont cherché à diversifier leur financement; 2) ensuite, pour parvenir à travailler avec un minimum de cohésion, elles se sont donné des fonctionnements démocratiques divers (dans le cadre général du fonctionnement dévolu aux OSBL); 3) enfin, pour assurer leur autonomie, elles se sont assurées des partenariats avec les communautés locales qu'elles desservent, stimulant ainsi progressivement des priorités qui leur sont propres. **Elles ont alors tenté de sortir du cadre strict des programmes gouvernementaux.** Le *Carrefour Jeunesse Emploi* fait partie de ces expériences où l'implication forte des intervenants à l'interne combiné à un engagement consistant du milieu aboutissent à créer dans une communauté locale de nouveaux modes d'intervention. Ce qui s'obtient généralement à l'arraché et souvent au risque de compromettre son existence même⁸.

Mais, disons-le bien clairement, les organisations du type *Carrefour Jeunesse-Emploi*, ne peuvent à elles seules assumer le problème d'ensemble des jeunes et de leur place sur le marché du travail. Car elles se situent **en aval** du développement économique communautaire proprement dit. La culture organisationnelle de ces organisations les inscrit directement dans la foulée d'une approche de DEC parce qu'elles sont centrées sur les problèmes liés à l'emploi, misent sur des partenaires économiques (Fonds de solidarité, Caisses populaires, entreprises locales...) et sociaux (lien avec d'autres organismes communautaires travaillant avec des jeunes, les CLSC...) tout à la fois... **Mais ces**

expériences s'arrêtent la plupart du temps aux portes des entreprises. C'est qu'elles évoluent à l'intérieur d'une dynamique d'«effervescence occupationnelle» où elles sont obligées de jouer le jeu des dispositifs et mesures de plus en plus spécialisés des programmes publics, **programmes d'ailleurs inscrits dans une logique d'urgence plus que de développement**, programmes évoluant à l'intérieur d'une zone plutôt incertaine quant aux emplois potentiels (Turcotte et Assogba, 1996).

Dans une période de récession que l'on pourrait qualifier de longue où le problème n'est pas seulement celui de l'emploi mais celui de la précarisation du travail (Castel, 1995), les réussites risquent de demeurer circonscrites. Bouffée d'air frais dans l'univers du non-emploi et du travail précaire, les intervenants dans ces organisations ont des corridors de travail restreints: ils sont souvent aux prises avec l'impératif d'élaborer des projets en dépit des programmes publics et/ou à manier des programmes publics dans lesquels il leur faut sans cesse **procéder par dérogation** pour leur donner un minimum d'efficacité sociale.

Un certain nombre de ces organisations réussissent à tirer leur épingle du jeu au prix d'un engagement de la part de leurs intervenants qui déborde souvent les capacités moyennes d'implication et qui, souvent, en épuisent les meilleurs. Les enjeux qui pointent à l'horizon sont de trois ordres: 1) si elles se consolident dans leur fonction première, celle d'une formation liée au travail, elles doivent par ailleurs s'obliger à travailler avec d'autres au développement économique et social d'ensemble des communautés où elles sont. En d'autres termes, elles ne peuvent miser sur la seule capacité d'accueil des entreprises existantes; 2) elles doivent aussi parvenir à s'inscrire plus directement dans une approche de développement économique communautaire (DEC)⁹; 3) enfin, elles doivent aussi continuer à se

battre pour éviter l'auto-limitation à la mise en oeuvre des programmes publics et des seules règles de ces programmes.

Ce n'est pas tout-à-fait nouveau mais, surtout avec les réformes annoncées à Ottawa, un long parcours de débat et de négociation de l'ensemble du secteur communautaire avec les pouvoirs publics s'avère plus impérieux que jamais.

Bibliographie

- , (1994) *Répertoire 1994*, Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité p.29 à 34.
- Assogba, Y. (1988), "Stratégie de mise sur pied d'un centre communautaire pour jeunes sans emploi dans l'Outaouais", *revue canadienne de service social*, vol. 5, Ottawa.
- Carrefour Jeunesse-Emploi, *Guide de l'administrateur*, Gatineau, 1994.
- Castel, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris.
- Favreau, L. (1995), «Quartiers en crise: revitalisation et développement local en milieu urbain», *Coopératives et développement*, vol. 26, #2, Montréal
- Klein, J.-L. et B. Lévesque (1995), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy.

Turcotte, D. et Y. Assogba (1995), «Portée et limites des programmes d'employabilité destinés aux jeunes exclus: une étude de cas dans l'Outaouais québécois» dans Galaway et Hudson (1996), *Youth in transition to adulthood: Research and policy implications*, Toronto: Thompson Educationnal Publishing.

- 1 Ce texte a été rendu possible grâce à la collaboration de Lucie Beaudoin, étudiante en travail social à l'UQAH, qui nous a assistés dans le travail de cueillette des données de base.
- 2 L'Outaouais urbain est composé de cinq municipalités regroupant plus de 200,000 personnes. Gatineau (100,000 habitants) et Hull (60,000) en sont les deux principaux centres.
- 3 On lira avec profit l'article de Yao Assogba sur l'émergence du Centre dans *la revue canadienne de service social* (1988).
- 4 Ce qui équivaut en volume financier et en ressources humaines à la plus grosse CDEC de Montréal, RESO dans le sud-ouest de la ville.
- 5 Par exemple, dans le cadre du programme SAGE, 45 entreprises ont démarré pendant l'année 93-94 créant ainsi une centaine d'emplois (Journal

du CJE, *Çà Presse*, vol.2, #1, p.7.

- 6 L'arrivée d'un financement du Secrétariat à l'action communautaire du gouvernement du Québec va dans cette direction.
- 7 De façon notable les programmes d'insertion à l'emploi des chômeurs du gouvernement fédéral et ceux du gouvernement du Québec destinés aux prestataires de la sécurité du revenu.
- 8 Ce qui fut le cas à l'automne 1994 pour le CJE. Le *Carrefour* fut en effet obligé à une lutte frontale pendant deux mois avec la direction régionale du gouvernement fédéral. Enjeu: des services intégrés s'adressant à l'ensemble des jeunes peu importe qu'ils soient en chômage, sur l'aide sociale ou sans revenu. Quand on sait que près de la moitié du budget du CJE provient de cette source...!
- 9 Voir à ce propos les textes de L. Favreau, J.-L. Laville et R. Morin dans J.-L. Klein et B. Lévesque (1995), *Contre l'exclusion, repenser l'économie*, PUQ, Sainte-Foy. Voir aussi Favreau, L. (1995), «Quartiers en crise: revitalisation et développement local en milieu urbain», *Coopératives et développement*, vol. 26, #2, Montréal (disponible par téléphone au 514-340-6016).

Nouvelle maîtrise en travail social

à l'Université du Québec à Hull en septembre prochain

Une maîtrise unique dans les programmes en travail social des universités québécoises, une maîtrise axée sur la prévention sociale/promotion de réseaux et sur le développement local.

Les organisateurs communautaires et les intervenants sociaux en CLSC seront sûrement intéressés d'apprendre que le département de travail social de l'Université du Québec à Hull ouvre en septembre 1996 un programme de maîtrise axé sur la prévention sociale et le développement local. Ce programme veut permettre à des intervenants qui ont leur baccalauréat (en travail social ou une discipline connexe) d'avoir une perspective plus large d'intervention sur les problèmes sociaux qui pointent à l'aube du XXI^e siècle.

Une pédagogie interactive (séminaires, assistantat de recherche...) fournit à l'étudiant l'encadrement permettant de questionner et de systématiser son expérience d'interven-

tion sociale. Ce programme peut être complété à temps plein ou à temps partiel selon une formule semi-intensive où l'étudiant, une fois par mois — du mercredi soir au samedi — est en activités de groupe et en activités individuelles.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser au:

Bureau des études avancées
Université du Québec à Hull
283, boulevard Taché
Hull (Québec) J8X 3X7

téléphone: (819) 595-4417
sans frais: 1-800-567-1283 (poste 4417)
télécopieur: (819) 595-4459

par *Paul Gauthier, coordonnateur
Réseau des SADC du Québec
sadc@riq.qc.ca*

Dans le précédent numéro d'Interaction communautaire votre collègue Gilles Beauchamp signait un article sur l'autoroute de l'information titré "Net ou ne pas naître". C'est dans la même veine qu'il a demandé au Réseau des SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) du Québec de préparer une nouvelle à propos de son babillard télématique CIRIL (Carrefour d'information et de recherche pour les initiatives locales).

L'origine du projet CIRIL remonte au printemps 1994 alors que les administrateurs du regroupement provincial des SADC (depuis, les SADC) décidaient d'initier une démarche de recherche-action visant la mise en place d'un réseau d'information et de communication électronique. La raison première de cette décision était, et demeure, de permettre au Réseau des SADC d'accomplir pleinement son rôle soit d'assurer la liaison entre ses membres (1). Aujourd'hui, force nous est d'admettre que les initiateurs du réseau CIRIL ont appliqué, avec l'instinct du développeur, le principe de la veille technologique sans quoi les SADC ne pourraient pré-

tendre contribuer au grand projet de l'autoroute de l'information. Nous reviendrons sur cet aspect en conclusion, mais tout d'abord examinons le fonctionnement du réseau CIRIL.

CIRIL est un lieu d'entraide supporté par un réseau de communication électronique qui s'adresse aux praticiens du développement local. Actuellement, ce sont les ressources humaines oeuvrant au sein des SADC qui peuvent accéder au site CIRIL. Ce groupe immédiat d'utilisateurs représente 1160 acteurs (260 permanent(e)s et près de 900 administrateur(trice)s bénévoles). Toutefois, il y a déjà des projets pilotes qui émergent des milieux afin que l'accès au CIRIL soit élargi aux nombreux partenaires des SADC, notamment les comités locaux.

Sur le plan technologique, l'accès au serveur CIRIL est assuré grâce au logiciel canadien FirstClass. Il permet de créer et d'administrer un réseau télématique (partie "serveur") auquel il est possible de se connecter à l'aide de son micro-ordinateur et d'un modem via une ligne téléphonique conventionnelle (partie "client"). L'avantage majeur de ce système repose sur le fait qu'il regroupe les principales fonctions d'Internet dans un seul logiciel et pro-

pose une interface graphique très conviviale.

Jusqu'à maintenant, le Réseau des SADC a supporté la mise en place et l'entretien du serveur télématique CIRIL. Les usagers du CIRIL ont accès au courrier électronique, à des téléconférences ("newsgroup"), au transfert de fichiers et à des banques d'informations stratégiques.

Malgré la pertinence de l'outil et le nombre croissant d'utilisateurs, on observe certaines résistances quant à l'accès au réseau CIRIL. Celles-ci se résument en trois points: 1. les coûts d'utilisation, 2. la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et 3. la portée réelle des contenus sur le développement local.

Ces résistances permettent d'orienter le développement futur du site CIRIL vers l'établissement d'un accès communautaire. Un tel accès prévoit la mise en place d'une infrastructure stable et conviviale où la connexion physique sera supportée par Internet afin de réduire les coûts du branchement à un coût de connexion locale. L'accès communautaire au site CIRIL prévoit aussi un accompagnement continu auprès des usa-



**CIRIL, une autoroute
pour le développement local**

gers, soit du support technique à l'animation du site en passant par une formation adaptée. Également, le projet CIRIL permettra la recherche et le développement des contenus francophones en regard des préoccupations des praticiens du développement local.

La mise en place prochaine d'un accès communautaire au réseau CIRIL contribuera à faire de cet outil d'information et de communication un site ressource francophone sur Internet. Actuellement, ceux qui sont de la ruée vers Internet sont d'accord pour avancer que ce n'est pas tant l'accès physique au réseau des réseaux qui questionne, mais bien l'utilité des informations qu'on y retrouve. Jusqu'à tout récemment, ce sont principalement les chercheurs, les enseignants et les informaticiens qui ont contribué au développement des contenus sur l'autoroute de l'information. Mais avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'internautes, il faut se pencher sur la nécessité de développer de nouveaux services aux abords de l'autoroute, tels des voies d'accès aux collectivités qui désirent prendre en charge leur développement. C'est sur cette voie qu'est engagé le Réseau des SADC, la voie de l'autoroute électronique du développement local.

Du développement local à l'économie solidaire

par Gilles Beauchamp
CLSC Hochelaga-Maisonneuve

Alors que dans son introduction à "L'Économie solidaire, une perspective internationale", Jean-Louis Laville resitue cette économie dans l'histoire des deux ou trois derniers siècles, pour notre part, nous situons notre réflexion dans l'évolution des dernières décennies, et nous tenterons ainsi d'y inscrire les questionnements d'aujourd'hui concernant le développement des communautés locales pauvres, ce qui continue d'être notre préoccupation première.

Ce relatif recul historique devrait nous permettre de mieux saisir la profondeur et les racines d'un mouvement actuel, tout en soulignant la nouveauté de certains aspects de la problématique telle que posée aujourd'hui. Une problématique que nous situons d'abord en termes de mouvements sociaux.

Développement local-communautaire dans le temps

1940 Le mouvement syndical s'accélère à la faveur de la " paix sociale " conclue pour battre le facisme; la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et la Ligue ouvrière catholique sont parmi les rares lieux d'animation sociale;

1950 Les anciennes colonies secouent leur joug et les organisations internationales poussent vers le développement communautaire des nations défavorisées (dans cette foulée, les travailleurs sociaux découvrent l'organisation communautaire); le mouvement national québécois vit ses premiers soubresauts modernes: la

manifestation au Forum de Montréal;

1960 Les années de la participation et la citoyenneté. C'est la période de l'animation sociale: BAEQ (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec), les comités de citoyens dans les villes; pour une société catholique comme le Québec, le Concile Vatican II contribue à cette floraison de la société civile; c'est l'époque du développement-bulldozer, on a une foi aveugle en la modernité... jusqu'en '68

1970 Critique de l'animation sociale; l'action sociale plutôt que le développement local; le conflit plutôt que la concertation; on critique sévèrement le pouvoir et la guerre, mais les exigences demeurent centrées sur le rôle de l'État, tant dans les projets socialistes, libéraux que sociaux-démocrates;

1980 Retour du développement local; on reconnaît les mérites du développement économique... de la production et non seulement de la revendication et des transferts; c'est le refus du Tout-à-l'État... de tout attendre des autres; revalorisation de l'autonomie, de la production locale...

1990 Accentuation, perduration de la crise; l'État recule en quatrième vitesse alors que l'économie fait du sur-place, procédant l'un comme l'autre au "réingéniering" de leurs processus, c'est-à-dire à des mises-à-pied massives, l'un pour rétablir l'équilibre de ses comptes (tout

(1) Il y a 55 SADC dispersées sur le vaste territoire québécois qui oeuvrent auprès des petites communautés rurales et semi-urbaines.

en payant des sommes faramineuses aux rentiers et détenteurs de bons d'épargne) l'autre pour accroître ses gains.

La revalorisation de l'économique depuis deux décennies n'a pas suffi: 10 ans après la création des CDEC (corporation de développement économique et communautaire) il n'y a pas encore de freinage sensible de la "descente aux enfers" d'une majorité de nos concitoyens... Par ailleurs l'approfondissement de la dimension démocratique et politique du mouvement communautaire se traduit de plus en plus par la construction de *passerelles intersectorielles* qui tentent d'appréhender dans sa globalité un plan de développement de la communauté: Quartier en Santé; Le Conseil pour le développement local; l'initiative du Forum pour l'emploi... en sont des exemples.

Développement local vs action sociale

La grille de Rothman, écrite en 1968¹,

a eu la vie longue, comme manière de dire la diversité des pratiques d'organisation communautaire, et de différencier l'action sociale et le développement local comme deux stratégies bien distinctes.

Pendant longtemps l'action sociale s'est opposée aux tenants d'une stratégie de développement local comme si la défense et l'obtention de nouveaux droits valait infiniment mieux que la construction d'un centre sportif ou d'une école. C'était clair à cette époque que la stratégie d'action sociale était plutôt portée sur le conflit alors que le développement local se targuait d'entretenir de bonnes relations avec le pouvoir en place, les élites...

Parlons concrètement. Est-ce que, avec le recul des années, le directeur du Centre culturel et sportif, tenant par excellence de la stratégie développementale, n'a pas contribué d'importante façon à garantir des ressources, mais aussi une fierté pour les femmes, jeunes et hommes d'ici?

D'autres ont pu contribuer d'autres manières. Les acquis de la stratégie d'action sociale ne sont pas aussi tangibles et traduisibles en murs de pierre et sculptures de bronze... L'action sociale fut caractérisée par la confrontation mais aussi par l'expression, la prise de parole des exclus... *Pierrette Lafleur*, une intervenante du quartier, peut sans doute être identifiée comme une des plus fidèles porteuses du flambeau de l'action sociale de cette période. Dévouée auprès des femmes démunies, elle s'est attachée à leur donner des moyens concrets d'expression de leur identité.

Si les tenants de la stratégie de développement local ont pu pécher par manque de sens critique... et en délaissant quelques fois les intérêts des plus démunis, l'autre tendance s'est parfois drapée d'un purisme qui a pu nuire à l'acquisition, l'appropriation de certains savoirs/pouvoirs.

Avec le développement de stratégies mixtes, surtout depuis une dizaine d'années, où le monde de l'économique n'a

Quelques exemples français de projets d'économie solidaire

Des réalisations nées de l'expérimentation...

Une médiation familiale (Belfort).

Des demandes d'aide faites par des familles à une association intermédiaire en 1989 pour faciliter le maintien à domicile de personnes en situation de dépendance temporaire ou durable, ont conduit ses responsables à réfléchir avec ces familles, des médecins et le CCAS d'une ville aux réponses possibles en complémentarité des interventions des autres acteurs intervenant sur le secteur d'aide à domicile. Ensemble, ils ont créé une association qui aide les familles à maintenir le lien avec leurs membres âgés ou handicapés dans les moments difficiles et favoriser la reconquête de leur autonomie. Par la médiation familiale qu'elle favorise, selon le principe mandataire, l'association a permis la création de 170 postes d'auxiliaires de vie pour aider cette année près de 300 familles.

Un lieu de vie et un réseau d'aide à domicile (Viessois et Caen, Calvados)

Partant d'une expérience sensible des conditions dans lesquelles un de leurs parents s'est

trouvé finir sa vie hors du lieu dans lequel il avait toujours vécu, un groupe de personnes s'est mobilisé en 1989 pour comprendre les raisons qui font que l'organisation sociale n'arrive pas à respecter la volonté des personnes de "vivre et mourir" chez elles. Leur association va mettre en débat ce problème de société auprès de tous les acteurs qu'il concerne: familles, élus, administratifs, techniciens... et gagner à l'idée qu'il est possible de concevoir autrement la place des personnes âgées dans le village ou dans la ville. Un premier lieu de vie va voir le jour dans un bourg rural et accueillir des personnes ne voulant ou ne pouvant plus vivre chez elles, animé par une maîtresse de maison et ouvert sur l'extérieur (les proches peuvent venir partager les moments des repas), base d'un réseau d'aide à domicile. Un second est en projet sur un quartier de Caen où un réseau d'aide à domicile s'est créé début 1994. Déjà 70 assistantes de vie...

Un relais assistantes maternelles (District du Plateau-Picard, Oise)

D'un constat opéré 1989 par les élus de ce District de 52 communes sur l'absence de mode de garde organisé pour la petite enfance (excepté quelques assistantes maternelles agréées), le Projet qui s'est construit a abouti à la création d'un "relais" animé par une coordonnatrice pour

développer le réseau d'assistantes maternelles et organiser des micro-solutions d'accueil temporaire locale. Mobilisation des parents, des professionnels, des élus; ajustement des moyens au contexte (un "Bébé Bus" accueille les plus petits); signature d'un "Contrat enfance" CAF. C'est aujourd'hui 90 assistantes maternelles agréées et cinq haltes-garderies qui fonctionnent une demi-journée par semaine.

Une halte-garderie à participation parentale (Drôme)

Un village de moyenne montagne de 450 habitants, petite station familiale de vacances. 18 enfants de moins de six ans et leurs mères qui, pour leur garde occasionnelle ou plus permanente pendant la saison touristique, doivent avoir recours à la famille, au voisinage ou à la halte-garderie de la ville malgré les cinquante kilomètres que représente l'aller-retour. Leurs démarches auprès de la commune et de la CAF restent vaines: besoin non reconnu; conditions d'ouverture et de viabilité non remplies... D'une auto-organisation qu'elles décident en 1990 va naître une association parentale que rejoindront d'autres habitants, soutenue par une association locale d'aide à domicile. Progressivement, une activité d'accueil structuré va trouver les conditions de se pérenniser, s'élargissant aux enfants

plus été assimilé à un domaine piégé dont il fallait se tenir loin, on a pu voir émerger des projets qui articulaient action sociale et développement local, économique...

Le renouveau de l'économie sociale

Très certainement la multiplication des initiatives communautaires ayant des dimensions économiques a été portée, au moins partiellement, par la montée néo-libérale (conservatrice au Canada) qui opposait à la simple réponse sociale aux besoins sociaux une valorisation du Marché, accompagnée d'un rétrécissement de l'État.

D'ailleurs les mouvements néo-libéraux se sont aussi appuyés sur la critique de plus en plus répandue des absurdités bureaucratiques (les fameux effets pervers), des gaspillages de l'État et de son éloignement, son incapacité à répondre aux besoins réels.

Alors que les stratégies de développement local pouvaient, surtout dans les

quartiers défavorisés, être portées/portées d'une action sociale et d'une confrontation au pouvoir... cela se passait encore, il y a 15 ans, sans remettre en question l'opposition économie-social: il s'agissait d'arracher un plan de développement, un projet de rénovation ou de construction qui, à coups d'investissements publics ou privés, allait contrer le dépérissement d'une communauté et ramener, peut-être la prospérité.

Les stratégies de développement local / action sociale ne questionnaient pas la division du travail, mais plutôt la division du gâteau.

Depuis 20 ans que l'État fonctionne en déficit, 15 ans que les taux de chômage sont à plus de 10%, et bien souvent à 20-30% dans les communautés en déclin, il faudra bien repenser la logique même des programmes de transfert et trouver autre chose qu'un appel au retour de l'État-providence ou de projets de macro-développement de moins en moins probables.

C'est donc à tâtons, en utilisant des

programmes qui avaient été conçus dans une perspective transitoire de simple tremplin vers le marché du travail... que les initiatives communautaires ont vu le jour – qui pour donner à manger, qui pour apprendre à chanter ou à utiliser un micro-ordinateur... mais toutes pour redonner de l'espoir et du sens, alors que les " conditions objectives " ne conduisaient nulle part.

Les nouvelles stratégies de développement local et de développement économique communautaire ont généré de nouveaux acteurs (ou est-ce l'inverse?) et favorisé l'acquisition de nouveaux savoirs / pouvoirs. Il est possible aujourd'hui de parler de *montages financiers*, de profils d'entreprises ou de parcours d'apprentissage – et d'en négocier le financement, la réalisation avec les institutions régionales ou nationales. Et ces expertises ne sont pas concentrées dans la seule CDEC, mais correspondent à toute une génération d'organismes et de leaders qui ont appris à faire reconnaître leurs compétences

Quelques exemples québécois de projets d'économie solidaire

Les cuisines collectives de «Madame prend congé»

À Pointe St-Charles, suite aux besoins exprimés par les femmes du quartier, le centre de femmes Madame prend congé a décidé de créer trois cuisines collectives. À travers ces activités, les femmes font plusieurs apprentissages : évaluer la valeur nutritive des aliments, composer des menus équilibrés, apprécier et apprêter de nouveaux produits, lire des circulaires, estimer le rapport qualité/prix des aliments afin de réaliser des économies.

Même si ces cuisines ont été mises sur pied dans le but premier de pallier les carences alimentaires des mères et de leur famille, elles permettent aussi aux femmes de sortir de leur isolement. D'ailleurs, les participantes aux cuisines collectives disent en retirer plusieurs avantages: le plaisir de cuisiner à plusieurs, la complicité avec les autres participantes, l'échange de trucs, de recettes et d'expériences, l'apprentissage du travail en groupe, de la planification et de l'organisation.

L'R des centres de femmes du Québec, Tous les moyens du bord, 1993.

L'atelier Le Boulot Vers...

Cet atelier de menuiserie offre un stage rémunéré au salaire minimum d'une durée de quatre à six mois. Une quinzaine de décrocheurs de 16 à 25 ans y apprennent le métier d'ébéniste. Ils fabriquent des meubles pour les organismes à vocation sociale, tels les garderies, les écoles, les maisons d'hébergement pour personnes itinérantes.

À leur arrivée, la majorité des adolescentes et adolescents stagiaires ont en moyenne une scolarité de 3e secondaire, alors que certains n'ont même pas terminé l'école primaire. Sous-scolarisés, ces jeunes ont donc de la difficulté à conserver un emploi. En plus de leur offrir une précieuse formation professionnelle, le programme de Boulot Vers alloue une part importante du temps du programme à des activités communautaires. Au terme de leur stage, la majorité des jeunes réussissent à se trouver un emploi.

Coup de pouce travail

À Québec, Coup de pouce travail a pour mission de favoriser et de faciliter l'intégration des

jeunes adultes au marché du travail. Cette entreprise sans but lucratif offre des services de développement de l'employabilité et d'intégration en emploi. Elle élabore également divers programmes de formation en collaboration avec les établissements d'enseignement, les entreprises et les instances gouvernementales.

En plus de ces programmes, Coup de pouce travail met sur pied des projets d'utilité collective qui sont créateurs d'emplois. Dans le quartier Saint-Roch, par exemple, Coup de pouce vert récupère le fréon des appareils réfrigérants pour l'expédier à la compagnie Dupont en Ontario, laquelle se charge de recycler le produit.

Depuis sa création, en 1982, environ 2000 jeunes ont participé aux activités de Coup de pouce travail.

L'imprimerie L'Encreage

Le Regroupement des femmes de la région de Matane a mis sur pied l'imprimerie-école L'Encreage. On y conçoit et imprime plusieurs types de documents: cartes d'affaires, dépliants, menus de restaurant, rapports annuels, revues et bulletins d'organismes, etc. Ses principaux clients sont des organismes communautaires de la région. L'imprimerie L'Encreage vise le développement de l'employabilité et de l'autonomie finan-

sans abandonner leurs racines, leur approche communautaire.

Je pense au travail du Collectif en aménagement urbain, avec le groupe de ressources techniques pour les coopératives de logement " Bâtir son quartier ", ainsi que la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM) : il y a eu sur le front du logement une transformation importante, visant à mobiliser toutes les ressources; je pense à celui du Resto-Pop, dans le domaine de la restauration mais aussi comme une véritable pépinière d'entreprises; à la Puce communautaire, dans l'éducation et l'informatique; aux Cuisines collectives, au Carré... On pourrait probablement faire le tour de la plupart des groupes communautaires du quartier et mettre en lumière les nouvelles expertises qu'ils ont su développer depuis dix ans, s'inscrivant dans cette nouvelle façon de marier le social et l'économique mais aussi dans un courant innovateur et créateur en matière de pédagogie adaptée aux conditions d'ici: Je Passe Partout, et

Le Boulot Vers..., sont de ce courant qui n'a pas lésiné à investir bon nombre de ses énergies pour mesurer son impact et le faire connaître.

Employabilité n'est pas assez

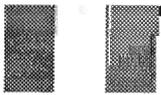
Malgré les trésors d'imagination et de solidarité, la situation générale continue de se détériorer localement parce que globalement elle s'enlise. Il n'est pas question de se laisser aller au train-train, lorsque 85% des participants au Resto-Pop devront quitter leur stage sans vraiment avoir de perspectives... que le gros des effectifs communautaires des groupes vit encore la précarité de financement... et que, suivant les derniers relevés de la sécurité du revenu, il y a dans ce quartier un enfant sur deux (0-6 ans) qui vit dans une famille prestataire.

Le développement de l'employabilité, dans le sens étroit du terme (formation à court terme, menant à un emploi réel ou probable) tout comme la stratégie de retour aux études — ne sont pas capables de mobiliser la masse des exclus

parce que ce sont des avenues abstraites, improbables et insignifiantes pour des gens qui ont besoin de situations concrètes et significatives, pour **apprendre**.

L'exclusion économique conduit à l'exclusion sociale. Favoriser le maintien de l'insertion sociale et de la dignité, de l'inscription significative et utile de la personne dans un réseau est sans doute plus important pour une éventuelle réinsertion économique de cette personne, mais aussi pour freiner les impacts négatifs sur la famille, les enfants... que des programmes de formation professionnelle qui ne conduiraient pas à des emplois.

Les occasions d'apprentissages significatifs et socialement utiles offertes par les groupes communautaires ont une valeur plus grande que le poids économique des productions de ces groupes... même à l'heure où nous commençons à faire voir ce poids économique non négligeable. Ces apprentissages ne relèvent pas de l'employabilité mais bien



de vacanciers jusqu'à créer un centre de loisirs saisonnier pour les plus grands. Locaux

mis à disposition par la commune, signature d'un Contrat Enfance, contributions financières et volontaires des familles vont permettre à deux mères de famille d'y trouver leur emploi permanent à mi-temps.

Une mutuelle de quartier (Hérouville, Calvados)

Des professionnels du développement social constatent qu'une étude menée en 1988 sur un quartier ne prend pas en compte toutes les dimensions qui conditionnent l'accès aux soins : gêne à bénéficier de l'aide médicale gratuite, difficulté pour recourir à l'assurance volontaire ou à une mutuelle... Une sensibilisation des familles sur ce thème les conduit à créer en 1989 avec une vingtaine de mères de famille une association de quartier qui signe un contrat de groupe avec un cabinet d'assurances. Devenue "mutuelle de quartier" affiliée aux Mutuelles de France, elle regroupe aujourd'hui près de 400 familles et sa gestion reste assurée bénévolement par des adhérents avec le soutien d'acteurs sociaux du quartier, toutes les opérations (paiement des cotisations, dépôt des dossiers et retrait des remboursements) étant effectuées di-

rectement au local qu'elle occupe sur le quartier. Elle poursuit ses actions d'information et de prévention avec des professionnels de la santé.

Des jeunes actifs (Quartier de la Bastide, Limoges, Haute-Vienne)

En février 1989, une douzaine de jeunes créent une association pour organiser des activités sportives. Ils entendent intervenir sur la vie de leur quartier: améliorer les relations entre les générations et les communautés, s'entraider pour résoudre les problèmes de formation et d'emploi, créer des activités socio-éducatives et culturelles. Ils revendiquent et obtiennent leur autonomie en contractualisant des objectifs et des moyens avec des institutions, en disposant d'un local qu'ils construisent en partenariat avec une entreprise d'insertion. Un renouvellement des membres fondateurs s'est opéré, les activités restent organisées grâce à une forte implication bénévole, à l'appui de membres de l'association en Contrat emploi solidarité, à des vacances de jeunes formés à cet effet.

Des initiatives d'habitants (Saint-Denis de la Réunion)

En 1990, une société HLM, une commune et divers acteurs du développement social souhaitent favoriser des initiatives d'habitants sur des quartiers à partir de problèmes rencontrés dans

la vie quotidienne. Cette volonté va trouver un écho et aboutir à trois projets associant des habitants, parmi lesquels un "Centre ressources" qui organise des activités d'accueil et de loisirs pour la petite enfance sur la base d'une organisation, gestion et animation parentale. Première structure parentale, cette activité s'inscrit aujourd'hui dans la vie de son quartier et joue un rôle actif dans son développement social.

Une mutuelle jeunes et espace santé jeunes (Caen, Calvados)

Partant de problèmes rencontrés par des jeunes sur l'accès aux soins, des acteurs locaux avec l'appui de "Coup de pouce Santé" veulent définir de nouvelles réponses et permettre à ces jeunes de devenir acteurs de la résolution de leurs problèmes. Ils leur proposent de créer une mutuelle dont ils assureraient eux-même la gestion et de les former à un rôle d'acteurs sociaux responsables, capables de réfléchir collectivement à la prise en charge de problèmes individuels et de développer une solidarité entre eux. Une association est créée dans laquelle des jeunes occupent les responsabilités de membres du bureau. Ils souhaitent tout d'abord ouvrir une "Boutique Santé Jeunes", lieu d'accueil et d'écoute sur la prévention de la santé qu'ils animent avec l'aide de partenaires médico-sociaux.

de la socialisation, de l'instrumentation / motivation fondamentale des personnes afin qu'elles vivent en société, et y jouent correctement, dignement leurs rôles de parent, frère, fils, citoyen, voisin...

Nous avons appris au cours des 10 dernières années à mettre en valeur, mesurer, programmer des parcours de formation et d'employabilité pour obtenir du financement, mais aussi pour permettre à des gens mis hors circuit de se rétablir. Nous devons apprendre à mieux faire voir, mesurer, construire des parcours et apprentissages sociaux, des processus d'*empowerment* qui sont aussi importants sinon plus pour les populations exclues. C'est une perspective que nous comptons explorer plus avant cette année.

L'*empowerment*, l'autonomie décisionnelle et le contrôle sur sa vie, sont des questions qui ont été étudiées plus souvent chez les individus, en psychologie communautaire, notamment, que chez les collectivités. Pourtant les pro-

cessus que nous supportons, notamment à travers les groupes et tables de concertation dans le quartier, tissent des apprentissages collectifs, et construisent des pouvoirs collectifs qui sont aussi importants que les pouvoirs individuels. Les uns construisent la possibilité de croissance des autres.

Vers l'Économie solidaire et de nouveaux espaces démocratiques

Pourquoi parler d'économie solidaire plutôt que de secteur communautaire ou d'utilité sociale? Parce qu'il faut éviter d'enfermer dans un secteur particulier une approche, un pôle de développement qui est aussi fondamental que l'économie de marché et celle, non-marchande et redistributive, de l'État.

Situer nos efforts de développement social et de production de services sur le terrain de l'économie solidaire, plutôt qu'à la frontière du marché et de l'État (mais sans avoir l'argent de l'un ni la sécurité de l'autre), c'est refuser de

quémander. C'est se donner les moyens de faire voir ce que ni l'une ni l'autre des économies étatique et de marché ne reconnaissent: le don, la gratuité, la militance et le bénévolat. Ce que Laville appelle l'impulsion réciprocaire.

Alors que l'État carbure à la représentation et l'autorité, et le marché à la propriété, à l'appât du gain et à la concurrence, l'économie solidaire favorise la participation, l'appartenance, l'engagement et la complicité du citoyen, de l'usager et du travailleur, dans des projets qui leur appartiennent tout en les dépassant.

Car c'est bien ce qui est extraordinaire des projets communautaires: ils sont mobilisateurs d'énergies sans commune mesure avec les salaires et retributions mesurables données à ces gens. Ces projets ont un caractère d'historicité, ils expriment la voix d'acteurs nouveaux qui exigent d'être entendus, de négocier leur place dans la société de demain.

Cette négociation n'est pas finie, elle s'ouvre à peine... et si certains esprits

cière des femmes par l'apprentissage d'un métier non traditionnel. Le Regroupement des

femmes voudrait que l'enseignement offert dans le cadre des activités de l'imprimerie soit reconnu comme une formation professionnelle de niveau secondaire.

L'R des centres de femmes du Québec, Tous les moyens du bord, 1993.

Formétal

Formétal est une entreprise d'insertion du Sud-Ouest de Montréal qui se spécialise dans la transformation du métal en feuille. Elle permet à des jeunes de 18 à 25 ans de vivre une insertion sociale et professionnelle. Tout en travaillant à Formétal pendant six mois, les jeunes employés reçoivent une formation continue basée sur le développement progressif des attitudes, connaissances et habitudes de travail.

Depuis sa fondation, 50 entreprises ont utilisé les services de Formétal et 89% des jeunes qui y ont terminé leur formation sont soit aux études, soit sur le marché du travail à plein temps.

Les ateliers Les Transformateurs

Les ateliers Les Transformateurs sont actifs

principalement dans le domaine de la récupération et du recyclage. Ils ont été mis sur pied par une fondation privée en collaboration avec un centre de réadaptation public afin d'offrir des stages de travail à sa clientèle. Mais dès le départ, les ateliers ont accueilli des stagiaires présentant divers profils: jeunes sans préparation professionnelle, travailleuses et travailleurs déclassés et personnes assistées sociales depuis plusieurs années.

Depuis 1984, les ateliers ont reçu plusieurs centaines de stagiaires et des investissements prochains permettront de créer une dizaine d'emplois réguliers.

Les ateliers Les Transformateurs constituent une entreprise contribuant largement au développement de l'industrie de la récupération et du recyclage en Abitibi-Témiscamingue. On peut donc parler ici du développement d'une économie sociale vraiment intégrée à l'économie de marché.

Beauchemin, Jean-Claude, "Recycler et insérer: le CFER "Les Transformateurs", dans Leclerc, Yvon, Battre le chômage, Édition du septentrion, 1994.

L'Atelier du chômeur du Bas-Richelieu

L'Atelier du chômeur origine des vestiaires

paroissiaux qui récupéraient de vieux vêtements au profit des personnes dans le besoin. Aujourd'hui, l'entreprise occupe 36 personnes dans le cadre de programmes d'employabilité et, en deux ans, a réussi à transformer quatre de ces emplois temporaires en emplois permanents à plein temps.

L'entreprise récupère plusieurs tonnes de fibres textiles, de vêtements, de jouets, de meubles et d'appareils domestiques. Les vêtements détériorés ou les fibres textiles inutilisables sont recyclés en collaboration avec les entreprises spécialisées dans ce domaine.

Le magasin a réalisé un chiffre d'affaires de 125 000 \$ cette année. L'entreprise opère aussi un atelier de couture qui réutilise des tissus pour fabriquer des articles mis en vente au magasin. Enfin, un atelier de reconditionnement permet de recycler une partie des appareils domestiques habituellement envoyés au rebut.

L'Atelier du chômeur s'est récemment installé dans les anciens locaux d'un grand commerce de détail, un édifice acquis grâce à un prêt de la Caisse d'économie des travailleurs de Québec.

La Fabuleuse Histoire d'un royaume

En 1988, la Ville de la Baie, petite municipalité de 21 000 habitants, est le centre de l'organi-

chagrins s'inquiètent de la capacité de l'État de supporter l'émergence de ces initiatives, on peut toujours leur dire que l'économie solidaire est bien préférable à l'économie de guerre! Ou encore à l'économie souterraine qui ne manque pas de se développer chaque fois que des coupures de transferts sociaux rendent ces ressources insuffisantes, et poussent aux activités illicites, quand ce n'est pas illégales.

Nouveaux partenariats, nouvelles institutions?

L'économie et le social ne sont plus aussi étanches, le politique ne suffit plus à éponger les effets négatifs du développement économique capitaliste. Alors que celui-ci semble se désincarner, se déresponsabiliser et s'envoler dans une sphère spéculative d'échanges internationaux² qui ne sont plus redevables devant aucune collectivité humaine... (cf. Michel Freitag, in **Relations** - Montréal, octobre 1995)

Pas plus que l'État national désar-

genté, l'économie solidaire locale-régionale ne pourra longtemps compenser la délocalisation imposée par un marché spéculatif internationalisé. Mais l'économie solidaire, par son accent mis sur la participation, l'expression directe et personnalisée plutôt que la délégation et la représentation participe d'un renouvellement et d'un approfondissement de la démocratie. Un outil d'*empowerment* individuel (pour les bénévoles, usagers, travailleurs) et collectif, l'entreprise d'économie solidaire participe à l'établissement de nouveaux espaces démocratiques qui viennent traverser, relier les frontières trop étroites et exclusives des compétences et autorités institutionnelles traditionnelles.

Le décrochage scolaire, l'éclatement des familles, la toxicomanie ne trouveront de solution dans le cadre des institutions traditionnelles. Grâce à l'émergence de projets communautaires qui viennent mobiliser dans l'action les clients et patients d'hier, les institutions de demain se dessinent.

¹ "Three models of community organization practice", par Jack Rothman, in *Strategies of Community Organization*, recueil sous la direction de F. Cox, J. Erlich et al. (1987), Itasca, Illinois, Peacock Publishers.

² Et si la reconnaissance de l'économie solidaire passait par le même chemin que la régionalisation (au sein des États-nations) et la responsabilisation du capital international ? Il y a un lien, ce me semble, entre l'irresponsabilité internationale du capital et la création de chômage massif et structurel. De là l'intérêt de collaborations étroites entre réseaux nationaux d'économie solidaire.

Un lieu de rencontre et d'information de quartier (Caen, Calvados)

Chômage élevé, dépendance auprès des administrations pour les habitants de ce quartier qui se déqualifie à leurs propres yeux. Une femme qui y réside veut lui redonner une identité positive en valorisant les actions individuelles et collectives, améliorant la vie relationnelle et sociale, réinstaurant une médiation pour traiter des problèmes de chacun dans un cadre convivial. Elle mobilise habitants et institutions pour pouvoir créer ce lieu de rencontre et d'information.

Un service lingerie (Le Creusot, Saône-et-Loire)

Pour améliorer la qualité de vie des personnels employés dans les entreprises du Creusot en réduisant les tâches domestiques de repassage et retouche de linge, l'Association des CE Bourguignons et les CE de trois entreprises locales ont recherché des conditions pour créer un service répondant à ce besoin. Il fonctionne aujourd'hui à titre expérimental grâce au partenariat avec le foyer de jeunes travailleurs qui met une salle à disposition de l'association intermédiaire prestataire du service, le linge étant collecté puis rapporté dans les entreprises par les

CE. Quatre femmes sont salariées pour cette activité.

Un guichet mobilité (Le Creusot, Saône-et-Loire)

L'importance du nombre de personnes en rupture d'emploi et en grande difficulté pour accéder à l'emploi classique a développé de nombreux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, malgré la limite de l'offre locale de ce type d'emplois. La question de la capacité de ces personnes à résoudre les problèmes de mobilité leur permettant d'accéder à ces dispositifs comme aux opportunités d'emplois locaux ou extérieurs a fait l'objet d'une réflexion entre différents acteurs: services des collectivités territoriales, organismes de formation et de prévention, travailleurs sociaux, associations d'entraide... Celle-ci a permis de constater que chacun avait mis en oeuvre des initiatives particulières pour les publics relevant de leur champ d'intervention mais qu'elles ne pouvaient répondre à elles seules à la diversité des problèmes posés. À travers le projet de "guichet mobilité", il s'agit pour ces acteurs de coordonner leurs moyens afin que chaque personne puisse trouver une réponse appropriée à son problème. Il prévoit au départ un atelier de location, remise en état de vélos et mobylettes; un atelier de préparation au code de

la route; la possibilité d'organiser l'accès à la conduite accompagnée. Il doit capitaliser et organiser l'information sur les transports et sur l'hébergement pour entreprendre une réflexion plus large sur l'organisation des transports en commun sur le Communauté urbaine.

Des jeunes actifs (Quartier des Riaux, Le Creusot, Saône-et-Loire)

Un quartier du Creusot au fond de la vallée de ce qui était l'usine Creusot-Loire. Habitat collectif de petite taille composé de familles nombreuses, sans commerces ni structures sociales, zone de grande précarité. À partir d'un problème posé par le maintien d'activités de soutien scolaire mises en oeuvre par la municipalité et auxquelles il est impliqué bénévolement, un habitant du quartier impulse la création d'une association de jeunes pour organiser des activités sportives et disposer d'un lieu de rencontres. Une association de femmes du quartier a payé les frais de déclaration de l'association, l'OPAC a cédé à la ville un local chaufferie désaffecté et prend en charge la moitié du coût des travaux. Les jeunes sont reconnus comme interlocuteurs sur les problèmes de vie quotidienne.

Liens en Pays d'OC (Toulouse, Haute-Garonne)

Des producteurs de produits biologiques et

Secrétariat d'Etat à l'action communautaire: Mise en perspective autour des notions d'Etat solidaire et d'économie solidaire.

par **Louis Favreau**, Département de travail social et Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull
et **Jean-Louis Laville**, chercheur au CNRS, CRIDA/LSCI, Laboratoire de sociologie du changement des institutions à Paris

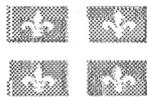
Note au lecteur: il est important de noter ici l'origine de ce texte. Jean-Louis Laville et moi-même avons rencontré Mme Lapointe et Yvon Leclerc en janvier dernier (1995) à Paris à l'occasion de la visite officielle du couple Parizeau-Lapointe en France. Nous avons eu un entretien avec Mme Lapointe et M. Yvon Leclerc alors conseiller au nouveau Secrétariat à l'action communautaire. Nous avons parlé d'économie solidaire et d'économie communautaire. Suite à cet entretien, à la demande expresse d'Yvon Leclerc

(au nom de Mme Lapointe), il nous avait été demandé de soumettre au Secrétariat à l'action communautaire des repères ou des pistes d'orientations stratégiques pour fonder le travail du nouveau Secrétariat qui venait de se mettre en place. C'est avec plaisir que nous soumettons à la revue du RQIAC cet inédit qui, vraisemblablement, n'a pas servi aux destinées de la première année du SAC. Mais qui sait s'il ne pourrait pas servir un jour! Si par exemple le secteur communautaire lui-même venait à le faire sien! (L.F.)

Repère 1:
l'action communautaire: une lutte contre la pauvreté accompagnée d'une exigence de démocratie locale.

L'action communautaire a comme fil conducteur premier la lutte contre la pauvreté en faveur des groupes sociaux les plus démunis et pour la revitalisation des communautés locales en déclin. Cette lutte contre la pauvreté se combine avec des objectifs de démocratie, i.e. de participation des citoyens, particulièrement ceux qui vivent plus fortement les inégalités d'abord au palier le plus près, au plan local, dans le quartier, le village etc.

Cette lutte contre la pauvreté et pour



sation des Fêtes du 150e anniversaire du Saguenay-Lac-St-Jean. La ville signe un accord

avec un auteur de la région pour écrire et mettre en scène un spectacle historique à grand déploiement qui deviendra La Fabuleuse Histoire d'un royaume. Environ 200 comédiens bénévoles de toute la région jouent les 1 300 personnages qui figurent pendant les deux heures de spectacle.

Le succès de l'entreprise a été immédiat. Depuis sept ans, cette production a été présentée à guichets fermés devant 2 300 personnes, et 80% de ce public provenait de l'extérieur de la région.

En 1994, un nouveau spectacle intitulé Le Tour du monde s'est ajouté au répertoire de la troupe. Ainsi, les activités de la troupe ont généré plus d'une centaine d'emplois directs et quelque 200 personnes travaillaient à plein temps ou à temps partiel dans le domaine du tourisme dans cette municipalité, alors qu'on ne dénombrait que quelques emplois dans ce secteur en 1988.

Financé au départ par la Ville de La Baie, la corporation, qui regroupe l'ensemble des comédiens, s'autofinance complètement depuis 1994.

Le Resto Plateau

Situé dans un milieu multiculturel, le Resto

Plateau est une entreprise d'insertion qui s'est donné trois objectifs : offrir une formation de qualité en cuisine d'établissement et en employabilité pour des personnes de diverses origines culturelles, fortement défavorisées sur le plan de l'emploi; opérer un restaurant populaire permettant aux personnes à faible revenu de se procurer des repas nutritifs, de qualité et peu coûteux tout en brisant leur isolement; développer des activités d'autofinancement afin de diversifier les sources de revenus de l'entreprise.

Le Resto Plateau sert environ 600 repas par semaine et les personnes à faible revenu peuvent y consommer un repas complet et équilibré pour la modique somme de 2.50 \$. De plus, une douzaine de jeunes de 18 à 35 ans y poursuivent une formation en cuisine d'établissement. Le taux de placement des finissants est de 85%.

L'Association communautaire d'emprunt de Montreal (ACEM)

Mise sur pied en 1990 par une coalition d'organismes communautaires, l'ACEM est le premier fonds communautaire d'investissement à avoir été créé au Québec. Son mandat est de travailler à l'instauration d'une plus grande justice sociale et économique en comblant

prioritairement les besoins en capitaux des petites entreprises qui ont un impact positif dans la communauté. Les investisseurs sont des individus, des institutions religieuses, des syndicats, des fondations, des sociétés, des ONG et des groupes communautaires. L'ACEM dispose actuellement d'un fonds d'investissement de 400 000 \$.

la démocratie locale prend des configurations différentes selon les époques et les milieux (communautés rurales, semi-urbaines ou quartiers de villes). Dans la période récente, la pauvreté a été davantage liée à la crise de l'emploi et à la crise des quartiers (en milieu urbain) et des communautés rurales (en région périphérique). Pourquoi? 1) d'abord parce que les institutions traditionnelles de socialisation (paroisses, écoles, clubs sociaux, réseaux de solidarité traditionnelles comme la famille et la parenté...) ont perdu beaucoup de leur capacité de régulation; 2) ensuite parce que de nombreuses communautés locales sont devenues des espaces de relégation c'est-à-dire de concentration des populations défavorisées, ce que d'aucuns nomment la «spécialisation sociale de l'espace», autrement dit des régions et des villes qui à l'instar du Québec sont cassées en deux.

Cette nouvelle situation où la pauvreté devient exclusion, et non plus sim-

ple marginalité, commande, aujourd'hui encore plus qu'hier, une approche globale, **économique et sociale, territorialisée**, inscrite dans un **processus de longue durée** (planification stratégique), soutenue par les **pouvoirs publics et partenariale**. Démarche dans laquelle le **secteur communautaire** donnera la pleine mesure de son expérience, de son expertise, de son enracinement, de sa proximité avec les groupes et les communautés concernées.

Repère 2: Etat et action communautaire: trois approches de développement économique et social.

2.1. L'approche néo-libérale.

L'inflexion néo-libérale, c'est la prévalence du marché en toute circonstance. L'action communautaire est alors cantonnée à un rôle résiduel, au mieux à celui de palliatif. Exception faite du

secteur des affaires sociales, because les CLSC et la réforme Côté, c'est le rôle généralement dévolu à l'action communautaire sous la gouverne libérale. La résorption du chômage, par exemple, passe alors surtout par l'augmentation d'emplois précaires, de courte durée et faiblement rémunérés dans les services (Laville, 1992).

2.2. L'approche socio-institutionnelle.

L'approche socio-institutionnelle, c'est l'itinéraire classique de la social-démocratie, celle de la période d'expansion de l'économie qui correspond aux «trente glorieuses» (1945-1975) et qui a inspiré le Parti Québécois des années 70. Ici la prévalence va à l'intervention de l'Etat au plan économique et social et à l'objectif idéalisé du «plein emploi». L'action communautaire y joue un rôle de complément dans le traitement social du chômage et des problèmes sociaux des populations en difficulté. À même les fonds publics, on crée des emplois à

plus généralement de produits de qualité. se sentent isolés.

Le travail intense que suppose leur production ne leur permet pas toujours de nouer des relations qualitatives avec les distributeurs et les consommateurs. Des distributeurs se sentent trop souvent considérés comme de simples «vendeurs», alors qu'ils revendiquent un rôle de «conseil» aux consommateurs et souhaitent que les lieux de vente soient aussi des lieux de rencontre et d'échange. Des consommateurs entendent donner leur point de vue sur ce qu'ils consomment, ne plus accepter des produits «les yeux fermés» et obtenir des informations plus claires sur la formation des prix, de la production à la distribution. Les journaux spécialisés ne répondent pas au besoin de communiquer entre les uns et les autres. Rassemblant ces trois acteurs autour de l'idée de créer un journal où ils pourraient s'y exprimer, un ancien distributeur de produits a constitué une association pour concevoir et éditer un journal mensuel dont la rédaction et la distribution seront assurés bénévolement par les réseaux propres à chacun.

Prévention des accidents domestiques (Saint-Clar, Haute-Garonne)

De nombreux habitants sont victimes d'accidents domestiques entraînant fréquemment de

graves séquelles sinon la mort, les enfants en étant particulièrement victimes. Sensibilisée à ce problème, une personne s'est interrogée sur l'information et la prévention de ces accidents. Elle a pendant trois ans contribué à cette information et cette prévention en intervenant bénévolement auprès de familles nombreuses. Elle a pu constater que les actions de sensibilisation par les campagnes médiatiques, par diffusion de plaquettes d'information ou l'organisation de manifestations sur ce thème n'avaient généralement pas l'impact souhaité faute d'une implication concrète des personnes visées. Son projet est né de ce constat. Il vise à créer un parc de loisirs sur ce thème pour organiser des animations et sensibiliser les familles sur les risques domestiques encourus pour leurs membres et ceux qu'elles peuvent faire courir à d'autres. Ces animations sont conçues de telle manière que les familles en soient les acteurs principaux. Elle vient de créer son association et la commune lui offre terrain et logistique pour concrétiser son projet.

Un transport scolaire (Bagnières-de-Bigorre, Hautes-Pyrénées)

Ne disposant plus d'écoles dans leur village, les enfants de trois communes de montagne doivent se rendre dans différentes écoles d'une ville proche, maternelles et primaires. Un trans-

port est organisé par le SIVOM, il impose à certains enfants une heure et demie de trajet matin et soir. Des familles se sont retrouvées pour évoquer ce problème. Elles ont associé à leur réflexion un artisan taxi, proposant ensemble au SIVOM et au Conseil général une autre solution plus conforme à leurs souhaits comme à l'intérêt des enfants. Ainsi, le temps de trajet est réduit à une demi-heure, les enfants sont accompagnés jusque dans l'enceinte scolaire. Les horaires décalés permettent deux navettes matinales mais l'horaire unique du soir obligerait des enfants à attendre le retour du taxi sur place du fait de la limite des places. Un parent se charge de les acheminer dans son véhicule personnel. Le coût supporté par les familles est de 300 Fr mensuels, sachant que le Conseil général subventionne l'artisan taxi et exonère de cette charge les familles non imposables. Les familles réfléchissent à une navette pour les personnes âgées les mercredi et samedi, jour de marché, et adolescents...

Des jardins potagers et floraux (Tarbes, Hautes-Pyrénées)

Dans une région fortement marquée par la fermeture d'industries, une association développe des activités d'insertion par l'économique. En trois ans d'existence, elle a accueilli une centaine de personnes en Contrat Emploi Solidarité,

temps partiel dans des activités d'utilité sociale. On n'en reste cependant à des mesures transitoires pour les personnes concernées, mesures souvent qualifiées d'«occupationnelles». C'est l'expérience française d'insertion où le secteur associatif est mis à contribution mais enfermé dans une logique de programme plutôt que de projets et les participants enfermés dans un secteur d'utilité sociale transitoire et partiellement stigmatisé (Eme et Laville, 1994).

2.3. L'approche socio-communautaire.

L'approche socio-communautaire, c'est celle d'un Etat solidaire (Fournier, 1994) et d'une économie solidaire avec la prévalence de la mixité de l'intervention à partir de trois pôles, le marché, les pouvoirs publics, la solidarité communautaire au plan local, régional et national. Ici l'action communautaire est engagée dans le développement de services de proximité et d'entreprises associatives (ou communautaires) qui

s'alimentent à trois sources: la contribution marchande (autofinancement par vente de services), celle issue des transferts sociaux (financement public) et celle en provenance du secteur associatif (pris ici dans son sens le plus large soit le soutien financier d'Eglises, de fondations privées et des citoyens).

Ce qui du même coup 1) procure un important gisement d'emplois viables; 2) une «construction conjointe de l'offre et de la demande» (Laville, 1994); 3) favorise un équilibre de gestion et 4) assure -sans jamais le garantir bien entendu- les bases d'une relative autonomie du leadership associatif. Mais le risque toujours présent demeure celui de la dérive vers la seule «employabilité» ou l'insertion sociale par le travail dans le cadre d'emplois temporaires.

Repère 3: l'enjeu de l'action communautaire à l'aube de l'an 2000.

Aborder la question de l'action com-

munautaire aujourd'hui exige un peu de rétrospective, même sommaire, sur sa capacité durant les 25 ou 30 dernières années à générer une citoyenneté active. A côté de la mobilisation sociale des syndicats, du mouvement coopératif ou des organisations du mouvement des femmes, l'action communautaire au Québec passe par **l'organisation des communautés locales**, en milieu rural comme en milieu urbain, notamment dans trois champs clés du «social» soit l'éducation populaire, la santé et les services sociaux de même que celui de l'insertion sociale par le travail et le développement local¹. D'une décennie à l'autre, les enjeux, les mobilisations, les sensibilités sociales et politiques ne sont cependant pas les mêmes.

Dans les années 60-70, l'intervention de l'action communautaire est allée vers l'Etat. Une double dynamique s'était forgée: la construction d'un Etat-nation sous la poussée d'un mouvement pluri-classiste d'affirmation nationale et celle

organisé trois chantiers découverts et plus de cent chantiers spécifiques dans le domaine du bâtiment et de l'environnement, quinze personnes ayant trouvé des solutions pour leur réinsertion. Ces activités laissent en coulisse une frange de la population qui cumule des handicaps: échecs répétés, santé, problèmes familiaux, analphabétisme, mobilité... Ces personnes cherchent une réponse à des besoins élémentaires tels que manger, accéder à une certaine sécurité quotidienne et l'appartenance à une organisation sociale. Ce constat a conduit, entre autres réflexions, à la recherche de solutions visant plus à créer des richesses personnelles générées par une activité de production de biens directement utiles plutôt que des richesses monétaires, une certaine liberté individuelle pouvant favoriser l'émergence de projets individuels ou collectifs s'ils sont accompagnée. Le jardin potager et floral peut être l'une de ces activités. C'est ce qu'a compris un agriculteur qui met un terrain à disposition et apporte ses conseils techniques à la réalisation du projet et aux jardiniers. Aujourd'hui, 10 personnes se partagent 1200 m² où ils cultivent légumes pour leur propre usage et fleurs pour leur agrément. Moyennant une contribution de 500 francs mensuels, ils dispo-

sent de leur carré sans autre contrainte que de l'entretenir. Une aide de la mission RMI a permis de financer un mi-temps d'accompagnement pour faciliter un projet collectif qui pourrait naître de cette activité; six des jardiniers contactent deux coopératives locales pour leur fournir en commun des légumes du terroir... et tous veulent contribuer au développement de nouveaux jardins sur l'agglomération pour que cette possibilité ne soit pas réservée "qu'aux seuls RMIstes"! **Des visites d'estuaire (Paimboeuf, Loire-Atlantique)**

Grand avant-port de Nantes au XVIIIème siècle, la création de Saint-Nazaire, en 1850, sur l'autre rive ainsi que le développement des activités industrielles modernes le rend aujourd'hui mémoire de l'estuaire mais économiquement déprécié. Il n'existait pas jusqu'à ce jour de moyens d'accès pour découvrir ce territoire. C'est ce qu'a mis en avant le Centre Culturel Maritime de Nantes suite à des actions menées à Paimboeuf et qui a fondé le projet de créer une activité pour organiser des visites portuaires, liaison entre les deux rives et moteur pour le développement touristique et économique de la ville. En collaboration avec le propriétaire d'un bateau à passagers, "La Pimpante II" (SARL), les premières visites portuaires sont organisées, agrémentées

d'un commentaire en direct par trois personnes. L'office de tourisme, des commerçants de communes voisines, dont Nantes, apportent leur contribution volontaire pour diffuser la billetterie. Le succès remporté par ces premières visites, dont l'audience s'étend au-delà de la région, rend crédible le projet de création d'une activité en partenariat avec la SARL. Un "cercle de partenaires" a été constitué avec les principales entreprises de Paimboeuf et du port de Saint-Nazaire, intéressées par la valorisation de leurs activités. Deux emplois sont à conforter par la création de cette activité, qui permet au transporteur ainsi qu'aux commerces locaux de sortir des créneaux saisonniers classiques. EDF propose un contrat de qualification à un jeune qui trouvera son emploi à l'issue d'une formation aux techniques du tourisme, en assurant l'animation et la gestion des visites portuaires.

Une droguerie école (Paimboeuf, Loire-Atlantique)

Ce projet est né de l'expérience d'une reprise d'un magasin de droguerie en centre-ville de Saint-Nazaire et de la découverte de l'importance des qualités d'accueil, de relation dans l'exercice d'un commerce de proximité, mais il peut tout aussi bien concerner le milieu rural. Cette expérience partait de la nécessité de régénérer le "petit com-

d'un Etat social, l'Etat-providence, sous la poussée d'importantes demandes sociales. Dans les années 80, l'approche néo-libérale prenant les devants sur l'approche socio-institutionnelle, la mobilisation sociale s'est en partie morcelée en autant de groupes qu'il y avait d'intérêts catégoriels. Avec les années 90, avec la crise de l'emploi et de l'Etat-providence, les référents étatiques et les espaces nationaux ont eu tendance à laisser plus de place à **l'espace local** comme cadre de vie, comme unité d'action, et à **l'espace régional** comme cadre de référence ou d'appartenance (Gagnon et Klein, 1991).

La société fragmentée par la crise se reconstruit aujourd'hui plus qu'hier par le bas, par les communautés locales, par les régions:

Dans cet univers déboussolé, l'économie-territoire apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie-monde. C'est sur le terrain local que les muta-

tions sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter (Dommergues, 1988: 26).

Mais il ne faut pas conclure par là à la fin de l'Etat-providence. **C'est plutôt à son renouvellement que nous sommes conviés.** L'inflexion néolibérale des 15 dernières années nous fait souvent oublier que l'Etat-providence n'est pas seulement remis en cause sur son flanc droit mais aussi sur son flanc gauche, par l'action communautaire, c'est-à-dire par ceux et celles qui misent entre autres sur la décentralisation des pouvoirs et le renforcement des collectivités locales et des régions pour éviter l'éloignement de services bureaucratisés où la «construction conjointe de l'offre et de la demande» se perd et contrer la tendance à une logique de programmes plutôt que de soutien à une logique de projets.

Repère 4: les caractéristiques-clés de l'action communautaire.

Depuis ces débuts (les comités de citoyens des années 60²), l'action communautaire s'alimente autour d'un axe de réflexion: la démocratie ne peut faire l'économie de l'organisation de ces communautés locales et tout particulièrement de celles qui sont les plus défavorisées.

Par la suite, dans l'expérience de mise sur pied des CLSC et de plusieurs groupes populaires (en éducation populaire notamment), l'action communautaire s'est plutôt spécialisée par populations-cibles et par groupes d'intérêts³. Puis le mouvement communautaire a commencé à changer à nouveau. Le modèle associatif «pur» dont les ressources sont quasi-exclusivement publiques a peu à peu fait place à un modèle d'«entreprise associative» combinant les exigences de la rentabilité économique **et** de l'utilité sociale (Vienney, 1994) par des activités

merce" à travers les services qu'il doit rendre aux habitants d'un quartier, d'un bourg rural...

première fonction de cette activité comme service de nécessité. Pourtant, la transmission de ces "petits commerces" reste problématique. Le projet va tenter de favoriser la transmission de commerces existants à des personnes qu'il s'agit de former en conséquence, à partir des spécificités de ces activités. Au total, il est question d'assurer des emplois en même temps que la survie d'une entreprise, si ce n'est d'une profession toute entière. Une première initiative vise la réouverture de la droguerie de Paimboeuf, fermée depuis deux ans. Une animation va sensibiliser les habitants pour leur implication dans la réouverture de ce commerce. Ce projet est porté par une association de commerçants et d'habitant, "Recommander". Les entreprises locales apportent leur soutien.

Développer des services de proximité sur un site (Civaux, Vienne)

Le chantier de la construction de la centrale nucléaire de Civaux se poursuit mais les premiers personnels qui devront engager la phase active vont arriver progressivement à partir de cette année. Ces personnels vont vivre sur le site et son environnement et devoir s'insérer dans un

milieu rural où la population comme l'activité, même avec l'effet du chantier, rencontrent les difficultés d'un territoire, d'une économie et d'une population fortement perturbée par les mutations actuelles. Les services aux entreprises tout comme les services aux personnes ou collectifs sont rares. Réussir la jonction des populations et des activités peut tout à la fois servir l'intégration des personnels dans le milieu local et développer ce même milieu local. C'est à cette fin qu'EDF et une association à vocation régionale ont conclu un protocole visant à développer les services de proximité, en direction des personnels comme envers la population locale, sur les 13 communes du site d'accueil. Après un bilan de l'existant réalisé par entretiens auprès des maires des communes, plusieurs projets sont apparus parmi lesquels:

- l'initiative d'une "MJC Centre Social" pour organiser l'accueil de la petite enfance. Un financement obtenu dans le cadre du contrat de plan État-Région va permettre le recrutement de la future responsable de cet accueil qui va pendant une année rencontrer les familles, les assistantes maternelles, les professionnels et institutionnels pour concevoir ce service au plus près des besoins et en complémentarité avec les modes d'accueil existants.

- la défense d'une école, regroupement pédagogique organisé sur trois communes. Son existence est menacée par le fait que des parents, par commodité pour le transport de leurs enfants, les scolarisent plutôt à la ville proche. L'association de parents d'élèves cherche une solution permettant d'améliorer les conditions de transport. Pour ce faire, ils ont engagé une démarche visant à rencontrer chaque famille pour connaître précisément la nature des difficultés qu'elles rencontrent et les moyens d'y remédier et profiter de ces rencontres pour traiter des questions de scolarité, de loisirs...

productives, la création d'emplois, la possession d'édifices achetés en commun⁴, l'introduction d'une culture organisationnelle de gestion etc. dans des groupes et des quartiers en difficulté.

En raison de la dimension du territoire et de la dispersion de la population, la problématique du développement régional et local a favorisé l'émergence d'entreprises communautaires et coopératives. De même, dans les quartiers populaires des grandes villes, les associations et regroupements de citoyens ont favorisé la multiplication des groupes de services qui se situent en complémentarité ou même en alternative à ceux offerts par l'Etat-providence (Lévesque et Malo, 1992: 385).

Dans la foulée de cette affirmation, précisons que le secteur communautaire québécois, contexte d'appauvrissement des communautés locales oblige (les dix dernières années), plutôt que de perdre sa vitesse de croisière faute de moyens (cas de l'expérience du Royaume Uni sous Thatcher) a eu tendance à susciter la mise en oeuvre d'initiatives de type nouveau: des organismes communautaires de formation au travail⁵, des entreprises d'insertion sociale par le travail⁶, des entreprises communautaires⁷, des comités régionaux de relance de l'emploi et de l'économie locale⁸, des corporations de développement économique communautaire (CDEC)⁹, des corporations de développement communautaire (CDC)¹⁰, des fonds coopératifs, syndicaux et communautaires de développement¹¹. Ce qui est sous-jacent à tout cela c'est que la grande entreprise, la PME et l'Etat national ne sont pas, aujourd'hui encore plus qu'hier, les seuls lieux d'émergence de la richesse (développement économique et social) et de la citoyenneté active. **Mais qu'est-ce qui caractérise et spécifie cet ensemble d'initiatives?**

En **premier lieu**, l'importance accordée à la démocratie au plan local. Préoccupation centrale: l'organisation des gens au niveau le plus élémentaire, dans leur vie quotidienne et dans leurs com-

munautés d'appartenance la plus forte, la communauté locale (le quartier, le village, le coin de pays).

En **second lieu**, l'importance accordée au fait de stimuler les exclus, les gens défavorisés, à participer à la vie démocratique. La démocratie ne se réduit pas à la participation électorale, la démocratie se construit par l'organisation des citoyens entre eux à **l'intérieur d'espaces publics autonomes**, par la mobilisation, par le conflit...et par le compromis entre différents pouvoirs.

En **troisième lieu**, l'importance accordée à la création de **larges coalitions** additionnant les forces des services sociaux (CLSC), des paroisses, des militants syndicaux et des militants communautaires dans des conseils de quartier. C'est l'expérience américaine à Chicago à la fin des années 50 qui servira d'inspiration aux premiers comités de citoyens de Montréal, de Québec, de Hull. C'est encore l'expérience de Chicago (et d'autres villes américaines) qui sert aujourd'hui aux intervenants en DEC au Québec (Favreau dans Lavelle, 1994).

En **quatrième lieu**, l'importance accordée à l'émergence de **structures de rassemblement** qui ont une **approche multi-activités**, l'importance de structures avec **des objectifs multiples** etc.

Pourquoi insister sur ces caractéristiques? Tout simplement parce qu'elles introduisent la nécessité dans une démocratie **d'espaces intermédiaires** (Lavelle, 1994; Favreau, 1994), c'est-à-dire des quartiers, des petites villes, des régions **comme lieux d'appartenance**, d'insertion, d'entraide, de solidarité.

Repère 5: mise en perspective de l'action communautaire à l'aube de l'an 2000.

Dans cette action communautaire, figure d'abord un type de financement qui combine à des degrés divers trois sources: le financement en provenance des pouvoirs publics, puis celui du sec-

teur privé (fondations et corporations privées) et finalement celui de la solidarité sociale, celle des communautés à partir de la mobilisation des membres (usagers et des employés).

Mais cette action communautaire se caractérise aussi par les trois dimensions suivantes: une approche **intégrée** (économique **et** sociale), une approche **territorialisée** (plutôt que sectorielle) et une approche **multipartenaires** (plutôt qu'en solo). Par son approche intégrée, cette action communautaire cherche à combiner les impératifs économiques et les impératifs sociaux. En outre l'approche est constitutivement **territorialisée** (un quartier, une zone à l'intérieur d'une ville, un village, une sous-région). Cette action communautaire recherche une intervention centrée sur la **multi-activité** (plusieurs volets d'intervention à la fois tels l'emploi, la formation, l'habitat...). Cette approche communautaire apparue dans les dix dernières années surtout participe également d'une **démarche partenariale** où les acteurs-clés sont **liés organiquement par ententes, par contrats, par projets**. Il s'agit en occurrence d'organismes communautaires travaillant en collaboration avec des CLSC, des municipalités, des syndicats et des entreprises du secteur privé dans le cadre de **nouvelles structures de coordination et de concertation** sur, pour et avec les communautés, c'est-à-dire des territoires à pertinence sociale devenus des **lieux d'enjeux de développement** plutôt que de **simples «quartiers à problèmes»**.

Certes, l'action communautaire dessine des contours différents selon les quartiers, les villes et villages et selon les régions ou les secteurs principaux d'intervention. Les **partenariats** développés ont une amplitude qui varie selon que l'on est dans le secteur des affaires sociales, de l'emploi ou de l'éducation populaire par exemple. La **territorialisation** de cette action communautaire diffère également. **L'ampleur du financement** des sources

publiques aussi. Enfin, **la vitalité du secteur communautaire** et le degré de **pénétration du virage économique** en son sein varie aussi considérablement. **Mais partout les notions de partenariat** (Gagnon et Klein, 1991) **d'insertion sociale par l'économie, de développement économique communautaire** (Favreau, 1994), **de développement local** (Deschênes et Roy), **de projets et d'acteurs locaux** occupent invariablement l'avant-scène des débats économiques et sociaux autour de l'enjeu de l'exclusion sociale et de la lutte contre la pauvreté...

Repère 6:

Action communautaire et pouvoirs publics: un Etat solidaire accompagnant une économie solidaire.

L'Etat-providence que nous avons connu à partir des années 60 a souvent couru le risque de transformer ses citoyens en assistés parce qu'il les inscrivait dans une logique trop exclusivement redistributive (Perret, 1994). Le renouvellement des rapports entre les communautés locales et les pouvoirs publics peut contribuer à fournir des réponses à la triple crise que nous traversons, celle de l'Etat-providence, celle de l'emploi et celle des quartiers et régions en difficulté.

C'est ici que prennent tout leur sens les interventions déjà mentionnées de l'action communautaire de 1960 à aujourd'hui. Mais ces interventions et expériences risquent d'être confinées à demeure, limitées aux seuls terrains de l'innovation et de l'expérimentation. **Si elles ne sont pas soutenues significativement par les pouvoirs publics, elles ne pourront faire émerger de nouvelles instances d'accompagnement du développement sur l'ensemble des quartiers et des régions en difficulté.**

Ne sous-estimons pas l'ampleur de la crise. En dépit des reprises périodiques, la crise de l'emploi et de l'Etat-providence perdure et ravage les dispositifs

de base de la socialisation dans les communautés locales. Nous sommes à nouveau à la recherche d'institutions locales et régionales pertinentes: par exemple, quand 40% des jeunes décrochent avant la fin du «secondaire», nous nous retrouvons avec un grave problème de citoyenneté. Nous disposons sans doute d'atouts souvent sous-estimés. Lorsqu'on compare le Québec avec d'autres sociétés, on peut observer que les Caisse populaires et les Centres locaux de services communautaires (CLSC), pour ne nommer qu'eux, participent de ces dispositifs de soutien à une vie communautaire dynamique. Mais cela ne suffit pas! Les pouvoirs publics doivent être plus que de simples accompagnateurs ponctuels. Ils doivent s'inscrire dans des soutiens de longue durée qui ne se confinent pas aux aides de démarrage:

Quand il s'agit de développement, la durée de l'appui aux innovations sociales est un paramètre capital; cette durée étant probablement plus importante que les masses financières engagées dans des aides au démarrage (Diaz, 1994: 21).

Ils doivent aussi se débarrasser de leur attitude centralisatrice pour reconnaître ces expériences en leur ouvrant la voie de l'institutionnalisation. Notre hypothèse est à l'effet que, **ces expériences devenant institutions**, elles seront aptes à générer «des solutions inédites aux crises de l'emploi et de l'Etat-providence en occupant **un espace intermédiaire** à l'intersection de la relation entre l'Etat et la société civile, de celle entre les communautés locales et le développement et de la relation entre l'économique et le social» (Favreau, 1994 b:14; Laville, 1994: 299).

Repère 7.

action communautaire au Québec et ailleurs dans le monde: le «virage» économique.

Le Québec n'est pas seul à réfléchir et à travailler en action communautaire. Ici comme ailleurs dans le monde, l'action communautaire est en mutation.

On assiste au Québec comme ailleurs au renouvellement des pratiques sociales (Vaillancourt, 1993). Les associations, partie prenante de ce «troisième secteur»¹² inscrit entre l'économie capitaliste et l'économie publique, s'orientent aujourd'hui plus qu'hier vers une implication croissante **dans la production de services, la création d'emplois et la revitalisation économique et sociale de communautés locales**. Pour être plus précis, la composante associative (ou communautaire) de ce «troisième secteur» est aujourd'hui engagée non seulement dans le transfert de la richesse à des groupes de la société qui en ont moins mais également dans la production de richesses avec, par et pour ces groupes et ces communautés.

Presque partout existe un courant qui veut que le mouvement associatif dans son ensemble puisse trouver lui-même des réponses à la question de l'exclusion sociale, à la question de l'emploi et de la déstructuration des centres-villes en mettant à contribution des partenaires publics et privés. C'est notamment le cas aux Etats-Unis avec son *non-profit sector* et tout particulièrement avec les *Community Development Corporations* (Favreau, dans Laville, 1994), en Amérique latine (Chili, Pérou, Mexique...) avec ce qu'on nomme là-bas *la economia popular* (Razeto), en France avec les services de proximité et les entreprises solidaires (Laville, 1992 et 1994), en Italie avec ce qu'il est convenu de nommer les *coopératives sociales*, au Royaume-Uni, avec son *voluntary sector* etc.

L'axe privilégié de renouvellement de ce mouvement, c'est la bataille de l'emploi mené par l'intermédiaire d'initiatives locales se répercutant à une échelle plus grande et réclamant le soutien d'une politique d'Etat qui ne soit pas néo-libérale ni providentialiste ancienne manière, c'est-à-dire touche à tout, impulsant tout...et encadrant tout dans des programmes conçus pour des populations-cibles et balisés par des règles rigides.

Pas n'importe laquelle bataille de l'emploi, celle qui concilie des impératifs sociaux et des des impératifs économiques, celle entre autres qui permet le renforcement des économies locales et le développement de services de proximité (garde d'enfants, aide à domicile, épargne locale etc...).

Repère 8: éléments bibliographiques.

Defourny J. et L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The Third Sector, Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC, De Boeck Université, Bruxelles.

Deschênes, M.-A. et G. Roy (1994), *Le JAL, trajectoire d'une expérience de développement local*, GRIDEQ, UQAR, Rimouski.

Diaz, H. (1994), "L'innovation sociale, une intruse structurelle", *Economie et Humanisme*, #328, mars 1994, p. 20 à 26.

Eme B. et J.-L. Laville, (1994), *Cohésion sociale et emploi*, Desclée de Brouwer, Paris.

Favreau, L. (1994 a), "L'économie solidaire à l'américaine: le développement économique communautaire" dans Laville, J.-L. (sous la dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris p. 95 à 140.

Favreau, L. (1994 b), "Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats", *Coopératives et développement*, vol. 25, numéro 2, p.7 à 26.

Fournier, J. (1994), "De l'Etat-providence à l'Etat solidaire", *Possibles*, vol. 18, #3, été 1994, p.70 à 83.

Gagnon C. et J.-L. Klein, (1991), "Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social" dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.239-255.

Laville, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Syros/Alternatives, Paris.

Laville, J.-L. (sous la dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris.

Lévesque B. et M.-C. Malo (1992), "L'économie sociale au Québec" dans Defourny J. et L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The Third Sector, Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC,

De Boeck Université, Bruxelles, p.385 à 446.

Lévesque, B. , O. Chouinard et A. Joyal (1989), *L'autre économie, une économie alternative?*, PUQ, Sillery.

Lévesque B. et L. Mager (1991), "Vers un nouveau contrat social? Eléments de problématique pour l'étude du régional et du local", dans Gagnon C. et Klein J.-L. (1992), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Collection développement régional, GRIR, UQAC, Chicoutimi.

Lévesque B., M. Mendell et S. Van Kemenade (1995), "Les fonds de développement: esquisse d'un portrait", *Relations*, janvier-février 1995, p.12 à 14.

Perret B. (1994), "Politiques publiques et mobilisation collective" dans Eme et Laville *Cohésion sociale et emploi*, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris, p.257 à 283.

Razeto, L. et alii (1990), *Las organizaciones economicas populares (1973-1990)*, PET, Santiago.

Vaillancourt, Y. (1993), "Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public", revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.6, #1, printemps 1993, p.1-14.

Vienney, C. (1994), *L'économie sociale*, Ed. La découverte, Paris.

(1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, PUQ, Sainte-Foy et Favreau L. et Y. Hurtubise (1993), *CLSC et communautés locales: la contribution de l'organisation communautaire*, PUQ, Sainte-Foy.

⁴ C'est notamment le cas de nombreuses corporations de développement communautaire (CDC) en région.

⁵ Comme par exemple le Carrefour Jeunesse Emploi (à Gatineau dans l'Outaouais).

⁶ Comme par exemple Boulot Vert (à Montréal, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve) ou Formétal (à Montréal, dans le Sud-Ouest).

⁷ Comme par exemple le Chic Resto Pop. (à Montréal, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve).

⁸ Dans l'Est de Montréal, dans le Sud-Ouest de Montréal, à Québec (CRÉECQ), dans l'Outaouais (CRÉEOM)

⁹ Sept à Montréal, une à Québec, trois en projet dans l'Outaouais.

¹⁰ Une quinzaine au Québec comme celle des Bois-Francs (première génération: 1984) ou celle de deuxième génération (Rond Point dans l'Outaouais/Buckingham: 1990).

¹¹ Comme l'Association communautaire d'emprunt de Montréal etc. (Lévesque et alii, 1995)

¹² Ce «troisième secteur» dit aussi secteur d'«économie sociale» est composé principalement de deux sous-ensembles, soit les coopératives et les associations. Pour un portrait à jour de cette économie sociale en Europe et en Amérique, voir l'ouvrage de Defourny et Monzon Campos (1992).

¹ Il ne sera question ici que de l'évolution des seules associations engagées dans ces trois grands champs du «social». Ces associations se chiffrent aujourd'hui par milliers. Elles seraient au minimum 5000 à 6000. Elles sont parmi celles qui ont imprimé depuis 30 ans le plus de dynamisme à la vie associative québécoise. Pour une analyse en profondeur voir Favreau, L. (1989), *Mouvement populaire et intervention communautaire (de 1960 à nos jours): continuités et ruptures*, Ed. du Fleuve/Centre de formation populaire, Montréal.

² Tout ne commence pas avec la Révolution tranquille, bien qu'elle marque un virage. Peu d'études ont été faites sur l'action communautaire des années 50 et sur ce que celle-ci nous a laissé. Par exemple, les centres communautaires de loisir en partie hérités des «patros».

³ Pour un tour d'horizon de l'organisation communautaire au Québec, de ses théories et pratiques de 1960 à aujourd'hui, voir Doucet L. et L. Favreau

L'économie solidaire

Des nécessités pour rendre les possibles... possibles

par Bernard EME,
CRIDA-LSCI

Peut-on définir les conditions favorisant la création de ces services solidaires?

- Tout d'abord, il s'agit de renverser les logiques fonctionnelles et instrumentales, pour repartir d'une logique de projet, à partir de ce qu'on pourrait appeler "les mondes vécus des gens". Refuser les logiques impersonnelles qui font que la personne n'est qu'une fonction pour retrouver des logiques qui n'ont de sens, même pour l'administration, même pour l'État, qu'en tant que ce projet est porté par des personnes qui débattent entre elles et qui fait sens pour elles par rapport à leur espace vécu.

Ce qui représente un renversement total dans les modes d'actions des systèmes politico-administratifs. La première nécessité devient celle de l'apprentissage pour ces systèmes, afin de reconstruire une nouvelle culture, de nouveaux modes d'actions, liés à la reconnaissance, à la validation, à la légitimation de ces logiques de projet.

- Ensuite, ces logiques de projet n'ont de sens que contextualisées, c'est-à-dire dans leur rapport à un contexte qui a des limites plus ou moins précises (et c'est aux gens à déterminer ces limites): limites symboliques, géographiques, territoriales, etc.

C'est également un contexte de projection. Nous sommes dans du projet, au sens fort de ce terme: ce n'est pas le projet du programme déterminé a priori. Le projet, c'est: "On ne voit pas

vers quoi on va, on se projette dans l'avenir". Il y a donc un cheminement, c'est-à-dire une durée, du temps passé, des balbutiements, des détours, une parole. Et s'il y a parole, la seconde nécessité, c'est de construire un espace public de débats, qui accueille cette parole. Enfin, troisième nécessité, celle d'un droit à l'initiative de ces groupes qui doivent demeurer autonomes des logiques des systèmes politico-administratifs. La question de l'autonomie de ces projets est fondamentale, parce que s'ils ne sont pas autonomes, il ne peut se construire ce rapport de personne à personne, cette logique de confiance, dont on voit bien, en analysant ces expériences, qu'elle permet aux gens de retrouver confiance, et en eux-mêmes et en les autres, et de construire durablement à travers ces échanges.

Pour qu'il y ait autonomie, il faut qu'il y ait quelque chose qui abrite cette autonomie, qui la garantisse. Pour qu'il y ait un droit à l'initiative, il faut transformer les logiques de financement, il faut passer à un financement global sur le projet. Ce qui nécessite une recomposition des financements de l'État et signifie la prise en compte de la durée.

Se pose également la question de la qualité des services. Pour les services, la notion de qualité n'a pas le même sens que pour des produits industriels. Peut-être faut-il reprendre l'idée d'instances démocratiques locales pour juger, mesurer la qualité de ces services? On peut

lancer l'idée d'une instance extérieure aux systèmes politico-administratifs et aux initiatives, qui regrouperait tous les membres des institutions concernées et des projets où seraient définis les critères, où seraient communautaire-évalués les services. On aurait ainsi un espace de débat extérieur aux systèmes politico-administratifs et aux initiatives.

Dernière remarque, les services de proximité incarnent le niveau le plus fin, le plus subtil, l'articulation entre nos espaces privés et nos espaces publics de proximité, permettant de reconstruire du développement local. Dans cette perspective de développement local, ils apportent la réalité du vécu quotidien des gens, dimension qui me semble très souvent oubliée dans les questions posées par ce développement. Et qui peuvent se réarticuler aux autres problématiques plus socio-économiques posées au niveau de la région, du département ou du canton.

Économie sociale et la Marche des femmes

(G.B.) En mai-juin dernier, répondant à l'appel de la Fédération des femmes du Québec, dirigée par Françoise David, des milliers de femmes du Québec convergèrent vers la capitale dans ce qui s'appela la MARCHÉ DES FEMMES CONTRE LA PAUVRETÉ.

Les revendications du mouvement des femmes se concentrèrent autour de la demande d'un PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES SOCIALES. Demande à laquelle répondit le gouvernement québécois par la mise sur pied d'un comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale.

Ce comité, composé de représentantes des groupes de femmes et de plusieurs ministères, s'est rencontré à cinq reprises depuis juillet dernier dans le but de conseiller le gouvernement dans ses orientations et dans ses choix concernant l'économie sociale dans une perspective de changements sociaux.

Quelques 25 millions \$ ont été engagés par 3 ministères pour financer des projets relevant de l'économie sociale pour la période se terminant le 31 mars 1996. Cependant cet argent n'est pas neuf... et devra être utilisé en respectant la finalité des ministères et les désirs des régions. Ce sont des dizaines (centaines) de millions qui seront par la suite injectés, suivant des orientations définies à travers des structures régionales (les comités régionaux sur l'économie sociale).

Les écarts sont nombreux entre les demandes des femmes et les propositions contenues dans les Orientations ministérielles suite aux recommandations du comité d'orientation et

de concertation sur l'économie sociale. Un des premiers écarts, concerne le terme même d'infrastructures sociales: les ressources pouvant être implantées pour améliorer la qualité de vie des femmes, dit le document ministériel. Alors que la Marche des femmes demandait une consolidation des ressources communautaires existantes, et le développement de nouvelles ressources selon les besoins des personnes et des communautés... et que les dirigeantes de ce mouvement avaient bien pris soin de ne pas enfermer le concept d'infrastructures sociales dans le seul service aux femmes... tout en faisant reconnaître que les femmes occupent une position prépondérante et de leadership dans les services communautaires et sociaux...

Mais pourquoi les politiciens veulent-ils à tout prix réduire les demandes des femmes à des services aux femmes? Est-ce qu'ils pensent ainsi pouvoir mieux encaisser leurs dividendes politiques, suivant la bonne vieille formule clientéliste... tout en faisant jouer à fond les effets pervers de cette même formule: opposer les groupes sociaux les uns aux autres!

Quoiqu'il en soit, les jeux ne sont loin d'être faits: les actions menées depuis quelques mois par le ministère de la Sécurité du revenu visent plutôt à culpabiliser les prestataires qu'à les aider vraiment à s'en sortir... Il faudra vraiment une coalition large et solide des forces populaires et syndicales pour briser le pattern, ou plutôt l'étau qui se referme laissant entendre que l'État n'est plus



responsable, que c'est au marché de créer de l'emploi, que les assistés doivent se grouiller... puisque c'est leur inactivité qui semble faire problème.

Briser le refrain qui dit qu'il n'y a plus d'argent. Il n'y en a jamais eu autant, d'argent, pour payer des taux d'intérêts réels aussi élevés...

Les comités régionaux sur l'économie sociale: un enjeu important à suivre...

*Date de tombée des
textes pour le
prochain numéro:
le 29 mars 1996*

On peut télécopier
son texte à:

Jacques Fournier
(514) 651-4606

Suite de la page 7

au Canada), et qu'on s'apprête encore une fois à "mobiliser dans l'action" les prestataires... alors que ministères et officines de tous ordres sont à peine capables de se parler et se concerter sur des évidences... il faut peut-être sortir de la marge.

Remettre "le monde en action", comme cela semble être le mot d'ordre ici et aux États-Unis, sans donner d'autre sens à cette action qu'une pression bureaucratique armée de contraintes financières, c'est se préparer de méchants retours de balle.

Les expériences de développement solidaire, et la réflexion sur celles-ci, doivent être partagées: les politiques simplistes et solutions miracles (genre C.I.T.) sont souvent le résultats d'échanges entre bureaucraties gouvernementales... Nous devons renforcer le poids de notre alternative par nos propres échanges.

Nous souhaitons que ce numéro d'*Interaction communautaire* y contribue humblement. *Et que cela donne le goût aux camarades français de poursuivre la discussion... pourquoi pas en venant faire un tour au Saguenay-Lac-Saint-Jean lors du Ve colloque du RQIIAC, en juin prochain! (voir page 53)*

* * * * *

Nous reproduisons dans ce dossier spécial quelques textes qui valaient d'être mieux connus. Quelques-uns tirés d'une brochure "Des utopies pour

aujourd'hui" rendant compte d'un colloque tenu à Caen, en France, il y a un an. Parmi les contributeurs, on compte *Alain Caillé*, *Bernard Eme* et *Jean-Louis Laville*, trois sociologues qui travaillent depuis plusieurs années avec le réseau de l'ADSP (Agence pour le développement des services de proximité). *Guy Michel*, est quand à lui directeur de l'ADSP et animateur-formateur auprès des accompagnateurs de projets, ou

*... que cela donne le goût
aux camarades français de
poursuivre la discussion...
en venant faire un tour au
Saguenay-Lac-Saint-Jean lors
du Ve colloque du RQIIAC, en
juin prochain!*

agents développeurs. Le texte d'ouverture de ce dossier, un inédit et sans doute un des meilleurs résumés de la problématique posée par l'économie solidaire, nous est proposé par Jean-Louis Laville.

Côté Québec, on retrouve les plumes des collaborateurs *Louis Favreau*, sociologue et professeur à l'Université du Québec à Hull, *François Aubry* et *Jean Charest*, du service de recherche de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), *Réal Descoteaux*, travailleur au Chic Resto-Pop, *Paul Gauthier*, coor-

donnateur du réseau des SADC (Services d'aide aux développements des collectivités), et parmi les membres du RQIIAC, *Michel Bédard*, (CLSC Limoilou), *Pierre-Paul Gareau* (CLSC du Havre), *Daniel Fortin* (CLSC des Draveurs) et, *Gilles Beauchamp*, du CLSC Hochelaga-Maisonneuve.

Un texte "franco-québécois", de Favreau et Laville, reproduit ici un document réalisé pour informer le nouveau secrétariat à l'action communautaire autonome sur les notions d'État solidaire et d'économie solidaire.

* * * * *

Les sociétés françaises et québécoises sont très différentes. Mais les projets de l'économie solidaire visent des objectifs similaires. Nous sommes confrontés aux mêmes limites, financières, fiscales et corporatives et à des maquages idéologiques néolibéraux assez semblables. De fait, si les sociétés et les institutions sont différentes, de part et d'autre de l'Atlantique, les hommes et les femmes, les organisations et les communautés locales ont les mêmes besoins.

Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et Centres de santé (RQIIAC) est une association para-professionnelle qui rejoint directement, par son membership, quelques 200 intervenants communautaires parmi les 300 qui travaillent dans le réseau des CLSC. Un CLSC c'est un Centre local de services communautaires. Il y en a 161 pour couvrir le territoire du Québec, soit en moyenne un CLSC pour quelque 42 000 personnes. On y dispense des services de santé, des services psycho-sociaux et des services communautaires. Les CLSC sont des institutions du réseau des services publics québécois.

Par son bulletin de liaison *Interaction communautaire*, publié depuis 1987, ses colloques bi-annuels et quelques activités ponctuelles de formation, le RQIIAC a contribué à rendre plus visibles, renforcer et renouveler les pratiques d'organisation communautaire en CLSC.

Le RQIIAC ne vit que par les cotisations de ses membres et les frais d'inscription à ses colloques et sessions. Sans personnel ni permanent, les activités du RQIIAC reposent sur l'engagement volontaire des membres et élus.

On peut communiquer avec le RQIIAC, ou avec *Interaction communautaire*:

RQIIAC
Casier postal 43
succursale M
Montréal (Québec)
CANADA
H1V 3L6



L'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP) est une organisation indépendante qui réalise des activités de formation et de sensibilisation aux services solidaires. Une cinquantaine d'agents développeurs participent aux actions de l'agence, ces développeurs accompagnant près de 200 projets locaux et régionaux. Ces développeurs, aussi appelés accompagnateurs, sont parfois à l'emploi de communautés locales, d'agences de formation ou d'employabilité... mais n'appartiennent pas tous au même réseau institutionnel.

Financée grâce à des contrats, des conventions établies avec des communautés locales, ou des services gouvernementaux, ou même européens, l'Agence évolue actuellement vers une structure associative. Certains réseaux d'organismes, dont OPALE (cafés musicaux), se reconnaissent dans le mouvement de l'économie solidaire.

On peut communiquer avec l'ADSP et *Guy Michel*, son directeur, à l'adresse suivante:

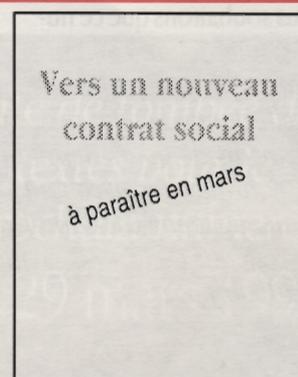
ADSP
76, rue Pouchet
75017 Paris



Sous la direction de Jean-Louis Laville **L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE** Une perspective internationale. Cet ouvrage propose l'ouverture d'une voie pour envisager une société diversifiée en pleine activité et la recherche de nouveaux rapports entre travail, activités et loisirs, entre l'État et l'entreprise, entre les systèmes et les "mondes vécus". Vol de 336 pages, Coll. Sociologie économique.



Sous la direction de Bernard Eme et Jean-Louis Laville **COHÉSION SOCIALE ET EMPLOI**. Une véritable révolution dans les modes de vie comme dans la production est en marche. Les mutations en cours font naître de nouvelles questions sociales qui supposent de renouveler les rapports entre économie et société. Vol de 288 pages, Coll. Sociologie économique



Par Guy Roustang, Jean-Louis Laville, Bernard Eme, Daniel Mothe, Bernard Perret **VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL**. Une équipe d'économistes et de sociologues proposent un manifeste pour réinventer un nouveau contrat social.
Éditions Desclée de Brouwer
En vente dans les bonnes librairies
Distribution Fides

Quelques éléments sur la problématique de la paternité

Nos paternités dans l'ombre

par *Luc Ferland, père-animateur, Organisateur communautaire
CLSC d'Autray (Berthierville)*

Le père pourvoyeur, "un vieux cliché", me direz-vous! Oui et avec raison, mais qui marque encore profondément notre réalité de père. Le rôle de pourvoyeur a été notre modèle d'identification pendant tellement longtemps.

Aujourd'hui, suite à la transformation de ce rôle de plus en plus partagé avec les mères, qu'advient-il alors de notre place de père?

Socialement, notre présence auprès de ces enfants qui nous appellent "papa" n'a pas été redéfinie. Un vide qui laisse croire en notre absence et qui nourrit toute sorte d'attentes et de préjugés à notre égard...

Pourtant, nos paternités sont bien vivantes, mais vécues dans l'ombre. Nous nous y sentons trop souvent marginaux, inutiles, peu valorisés, exclus même.

Nos enfants nous tiennent à coeur; notre nouvelle identité de père, différente d'un second rôle de mère, n'a pas pris tout l'espace qu'il lui est possible de prendre au soleil. Nous avons à l'inventer.

Dans nos situations de pères des plus diversifiées: pères en couple, père monoparental, père de garde partagée, père de fin de semaine, père substitut, père reconstitué, père tout court... un point commun pour autant nous démarque: le trop grand silence qui entoure notre expérience, un silence qui nous laisse à nous-mêmes dans nos difficultés. Notre culture nous laisse croire, comme pour les mères semble-t-il, que nos habiletés sont innées, qu'on devrait savoir sans les développer, comme si nos questionnements, nos insécurités, nos maladresses n'avaient pas leur place, leur droit d'exister. Parlons alors de la corvée d'être père, plutôt que du plaisir de nos paternités.

Il existe de plus en plus d'expériences de regroupements de pères au Québec pour nous donner l'occasion d'échanger, de mieux comprendre notre rôle et d'améliorer nos compétences ensemble.

Un projet se poursuit dans la région de St-Gabriel: une session d'entraide qui s'intitule "Coeur de pères". Inspiré initialement de l'expérience de Colette Thibaudeau et Denis Beauchamp de Beloeil, l'organisme familial "Cible-Fa-



mille Brandon", a mis sur pied cette session dans le but d'offrir aux pères qui le désirent l'opportunité de partager leur vécu, de s'entraider et de devenir plus confiants dans leur rôle. Il s'agit d'une série de huit rencontres basées sur la richesse et l'expérience de chacun.

Différents thèmes y sont abordés, puisés à même notre vécu quotidien:

- Mon père, qui était-il?
- Hommes et pères, au-delà des préjugés,
- Nos enfants, qui sont-ils?
- Nos langages d'amour,
- Nos valeurs de base,
- Coéquipier avec la mère,
- pas toujours facile
- oser exister et laisser l'autre exister
- Portrait de ma paternité
- ses forces, ses limites

"J'ai pas le temps"

Bilan de ce que je retire de la session.

Nous en sommes à notre deuxième année d'existence. Les nombreux échanges et besoins soulevés, amènent l'organisme cette année à mettre sur pied une gamme d'autres activités complémentaires pour renforcer la dynamique d'entraide qui se crée autour des pères.

La promotion continue pour briser les barrières qui mettent un frein à ces regroupements de pères. Un comité "Père" a été mis sur pied composé de pères qui ont participé à la session, dans le but d'y apporter une continuité par des activités telles que: rencontres d'information sur un thème particulier avec une personne ressource, rencontres-échange avec les mères, activités pères-enfants, entraide individuelle, documentation accessible, etc. Autant d'ingrédients qui mijotent dans la sauce aujourd'hui. C'est à suivre...

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec

Mme Muriel Ménard.

CIBLE FAMILLE BRANDON

151, de Lanaudière,

C.P. 1079

St-Gabriel-de-Brandon, QC J0K 2N0

Téléphone: (514) 835-9094

Télécopieur: (514) 835-3935

N.B. À préciser que l'animation de la session d'entraide n'est pas réalisée dans le cadre de mon travail d'organisateur communautaire au CLSC. Je tiens trop à maintenir une distinction importante entre le travail d'organisation communautaire et l'approche collective de certaines activités. Comme je le dis souvent à l'interne, ce n'est pas parce que quelqu'un voit plus d'une personne à la fois qu'il fait du communautaire. Notre rôle d'organisateur communautaire prend tout son sens lorsqu'il s'agit d'apporter un support au comité "Père" pour l'élaboration d'un plan d'action pour l'année par exemple.

Survivre à la concertation

par Jacques Fournier

De nos jours, le prix de la concertation s'avère assez élevé. Tant les représentants des groupes communautaires, que les intervenants et les gestionnaires des CLSC, entre autres, sont appelés à siéger à de nombreuses tables de concertation et groupes de travail.

Quand ce n'est pas Villes et Villages en santé (VVS), la Table de concertation sur l'appauvrissement, la Corporation de développement communautaire (CDC), la Corporation de développement économique communautaire (CDEC), la Société d'aide au développement des collectivités (SADC), la Table sous-régionale de la Régie régionale, c'est une autre instance qui sollicite des heures de rencontre.

Comment survivre à cela? Depuis quelques temps, j'ai mis en oeuvre une stratégie de survie (que je ne suis pas le seul à utiliser et qui n'est pas vraiment nouvelle), c'est le système de l'information partagée.

Quand je ne peux assister à une réunion, je téléphone à un ou une complice qui participe habituellement à la même rencontre. Je lui fait part de ce que j'aurais aimé dire si j'avais été présent, en fonction de ce que je connais de l'ordre du jour. Dès le lendemain de la rencontre, je la rappelle pour avoir un bref compte rendu de la réunion. La fois suivante, la même personne s'absente (ou une autre du petit réseau) et je lui rends le même service.

Il n'est pas question de pratiquer un absentéisme systématique aux réunions mais j'observe qu'on peut manquer le quart des rencontres de certaines tables de concertation sans gêner le fonctionnement du groupe.

Le ministère serait fier de moi: avec ce système, j'arrive à être "présent" à deux (et parfois à trois) réunions en même temps! Ca, c'est du Défi Qualité Performance! Ca, c'est de la productivité!

Au fond, il n'y a rien de très nouveau dans ce que je suggère ici mais je me rend tout simplement compte que de systématiser cet absentéisme sporadique aide à survivre.

Cette façon de faire me permet de passer quelques soupers supplémentaires avec ma conjointe et mes deux adolescentes, avec qui j'aime beaucoup me concerter.

Super-conférence de Virtualités

Le bien commun, une affaire de robinet

par Jacques Fournier

Si les soupers de la revue *Cité libre* au Egg Roll House vous font bâiller d'ennui, il existe une alternative: les soupers-conférences de la revue *Virtualités*, une modeste revue qui a débuté ses conférences-débats le 2 novembre.

L'invité était M. Jean-Paul Jouary, un philosophe français auteur de quelques livres dont *L'art de prendre son temps*, *Grammaire du pluralisme* et *Penser les révolutions*. Son exposé s'intitulait: "Ouvrir pour le 'bien commun' aujourd'hui: une tâche dépassée?"

Voici quelques idées que j'en ai retenues. Tout d'abord, il importe de prendre conscience que le bien des gens

n'est jamais mieux défini que par eux-mêmes. Il faut se méfier de ceux qui veulent définir le bien au nom des autres. De ceux qui veulent l'*expliquer* aux autres. *Faire* le bien ensemble, c'est cela le bien commun.

Il faut aussi noter que le bien n'a jamais été aussi peu commun sur la planète. Qu'on pense à la faim dans le monde. Les richesses, le bien commun, sont fort mal partagés.

Le libéralisme invite chacun à faire sa petite affaire. Par analogie, on se retrouve dans la situation suivante: un ro-



binet n'a pas été fermé au 20ème étage. A chaque étage, les gens épongent l'eau qui arrive par le plafond. Il serait peut-être plus simple que quelqu'un songe à fermer le robinet. C'est cela travailler au bien commun plutôt que de s'occuper uniquement de sa petite personne. Chacun est responsable de la totalité.

Mais y a-t-il vraiment un "bien commun"? Chacun n'a-t-il pas son individualité? Oui, mais c'est en intégrant la culture commune que l'individualité se forge. L'enfant qui naît n'a pas d'individualité: c'est au contact de sa famille, de ses amis, de la société que son individualité et sa personnalité se construisent.

Qu'est-ce qui détruit le bien commun? Le système économique actuel ne le favorise pas. Dès qu'un peuple s'approche du bien commun, le système économique s'affole.

Où est l'avenir? Nulle part ailleurs que dans ce que j'ai décidé de faire. L'idée que je me fais de l'avenir contribue à le façonner.

La revue *Virtualités*: (514) 285-6316.

V^e Colloque du RQIIAC Jonquière, 6, 7, 8 juin 1996

Au-delà de la tourmente...

"Des ateliers" à bâtir

Atelier de Partage d'expériences (Poster)

Invitation aux OC/TC en CLSC

Tu as une expérience récente, intéressante, captivante à présenter; viens la partager avec tes pairs.

Cet atelier se déroulera pendant la période d'inscription de 13h00 à 15h00 et après les activités d'ouverture de 17h30 à 18h00.

Nous attendons ta proposition le plus tôt possible.

Pour répondre à cette invitation, il suffit de faire parvenir tes coordonnées et le sujet à développer à:

Mario Couture

CLSC des Chutes

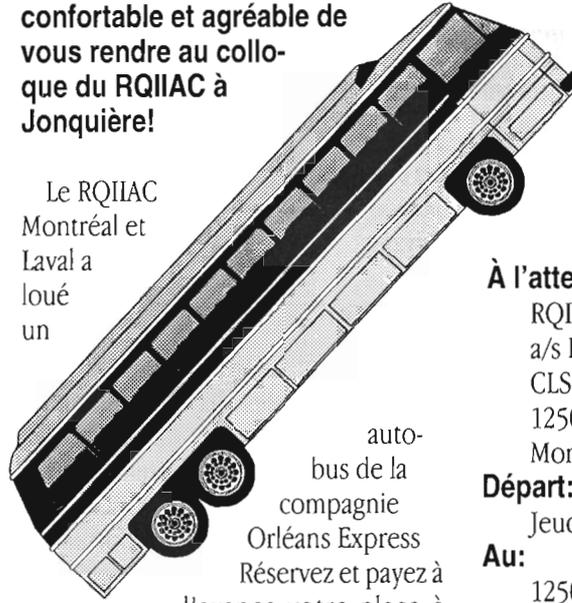
Téléphone: (418) 274-3665, poste 426

Télécopieur: (418) 274-6970

Par la suite, on t'acheminera le formulaire à compléter (contenu du poster)

Vous cherchez un moyen de transport économique, confortable et agréable de vous rendre au colloque du RQIIAC à Jonquière!

Le RQIIAC
Montréal et
Laval a
loué
un



auto-
bus de la
compagnie
Orléans Express

Réservez et payez à l'avance votre place à bord en faisant parvenir un chèque de 40 \$. Vous recevrez un laisser-passer confirmant votre place. (Voyage aller/retour non-remboursable, mais échangeable avec un autre participant)

À l'attention de:

RQIIAC Montréal et Laval
a/s Pierre Legros
CLSC Centre-Ville
1250 Sanguinet
Montréal, Québec H2X 3E7

Départ:

Jeudi le 6 juin à 7h30

Au:

1250 Sanguinet
(métro Berri-UQAM)

Retour:

Samedi 8 juin à 14 h
(après l'assemblée générale)
au point de départ.

Renseignements:

Pierre Legros
(514) 847-1250

Premiers chèques arrivés, premiers servis. S.V.P. avant le 30 avril 1996

Conseil d'administration du RQIIAC

- Présidence: Linda Vallée, CLSC Jean-Olivier Chénier (St-Eustache)
- Secrétariat: René Frenette, CLSC St-Henri
- Trésorerie: Paul Martel, CLSC Alfred-Desrochers (Magog)

Représentants des régions

- Gaspésie-Bas du fleuve: Marc-André Aubé, CLSC de la Pointe (Rivière-au-Renard)
- Saguenay-Lac St-Jean: Sylvie Dubord, CLSC Saguenay-Nord
- Québec-Chaudière-Appalaches: Henri Bélanger, CLSC des Trois-Saumons
- Mauricie-Bois-Francs: Jacques-André Juneau, CLSC des Forges (Trois-Rivières)
- Estrie: Jo-Anne Dostie, CLSC SOC (Sherbrooke)
- Montérégie: Réal Gendron, CLSC Richelieu et Jean Tremblay, CLSC Seigneuries de Beauharnois (Valleyfield)
- Montréal: Danielle Ouellet, CLSC St-Léonard et Yves Lévesque, CLSC St-Michel
- Laurentides-Lanaudière: Robert Bourque, CLSC Ste-Thérèse-de-Blainville
- Outaouais: Francine Lepage, CLSC de Hull
- Abitibi-Témiscamingue: Jacques Bourgeois, Centre de santé Ste-Famille (Ville-Marie)
- Côte-nord: Louise Tanguay, CLSC de Sept-Iles.

Les coordonnées des 161 CLSC du Québec sont accessibles sur internet à l'adresse URL suivante:
<http://www.chc-ccs.org/clsc/>



Avis de recherche

par Jocelyn Vinet, Organisateur communautaire,
CLSC Verdun/Côte St-Paul

Bonjour cher-e collègue!

Je suis à la recherche de projets originaux et efficaces d'interventions préventives concernant la violence chez les jeunes de 12-18 ans, dans les créneaux suivants:

- **Actions concertées au sein des communautés**
- Projets menés en partenariat, hors des cadres scolaires
- **Projets conjoints écoles - communauté**
- Actions élaborées et mises en oeuvre en étroite collaboration entre une école et des groupes communautaires, à l'intérieur ou à l'extérieur des cadres scolaires
- **Projets spécifiques auprès des jeunes marginalisés ou vulnérables**
- Interventions visant à rejoindre les jeunes davantage en difficultés par des méthodes novatrices et efficaces, autres que le travail de rue
- **Projets de support aux parents d'enfants en difficulté**
- Interventions novatrices et efficaces, autres que les groupes de support et d'entraide en CLSC, visant à rejoindre les familles en plus grandes difficultés
- **Interventions préventives auprès des ADOLESCENTES**
- Actions visant à freiner ce nouveau phénomène, en croissance par surcroît, celui de la violence chez les jeunes filles.

N.B. Nous n'avons pas affaire dans le secteur à des phénomènes de gangs criminalisés. Nous nous confrontons surtout à la "petite" violence quotidienne et à celle plus accentuée des jeunes en difficultés multiples.

Vous pouvez me donner des nouvelles par téléphone, par fax ou en me faisant parvenir de la documentation!

Téléphone (514) 765-0413

Télécopieur: (514) 765-3265

Des outils pour la conscientisation

Le Collectif québécois de conscientisation offre à ses membres et aux non-membres une session de formation intitulée "Des outils pour la conscientisation".

C'est le vendredi 23 février,
au Centre 7400
7400 boul. St-Laurent à Montréal.

Ateliers au choix: écriture de chansons, pour apprendre à écrire des chansons qui parlent de nos luttes et de nos vies, avec Pierre Fournier du CLSC St-Léonard; les univers thématiques, avec Lynda Denis; les préjugés, avec Jean-Yves Desgagnés; les niveaux de conscience, avec Gisèle Ampleman; la crise du travail et les alternatives, avec Louise Lafortune.

Coûts: 20 \$ pour les personnes des groupes populaires. 40 \$ pour les intervenants-es de CLSC.

S'inscrire le plus tôt possible auprès de
Mme Gisèle Ampleman.
Téléphone: (514) 524-4189
Télécopieur: (514) 524-1448.

Remonter le courant

Vivian Labrie est présidente du CREECQ, le Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec. Elle a fait une présentation très originale au 7ème colloque annuel du Réseau québécois de Villes et villages en santé, tenu à Québec le 21 octobre dernier.

Sa présentation s'intitulait "Remonter le courant" et elle y racontait le Conte des trois princes. On y parle d'équité sociale et du pouvoir des décideurs locaux. Ce texte a 17 pages et c'est à cause de sa longueur qu'**Interaction communautaire** n'a pu le publier, comme nous le recommandait Michel Bédard du CLSC Limoilou.

Vous pouvez cependant vous le procurer en le demandant à
Villes et villages en santé
a/s Francine Allaire
au (418) 666-7000 poste 458

Ça en vaut la peine!

Abonnement à

Interaction communautaire

Prénom _____ Nom _____

Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tarifs

Étudiants (avec preuve):	15\$
Individus:	25\$
Institutions:	35\$
Groupes pop.:	30\$
pour 4 numéros (1 an)	

retourner le paiement au:

RQIAC

Case postale 43
Succursale M
Montréal, Qc H1V 3L6

Vous désirez faire parvenir vos commentaires, ou même votre article pour Interaction par INTERNET?

Voici l'adresse d'un membre du comité

(G. Beauchamp) : beaucham@chc-ccs.org

Adhésion au

Regroupement des intervenants en action communautaire en CLSC (RQIAC)

Prénom _____ Nom _____

Titre d'emploi _____

Institution _____

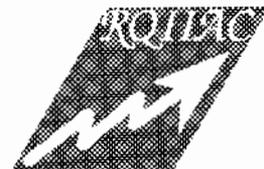
Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tarifs

O.C., A.R.H. temps complet:	75\$
T.C. temps complet:	55\$
O.C., A.R.H. temps partiel:	50\$
T.C. temps partiel:	40\$
Membres associés.:	55\$

Comprend l'abonnement pour 4 numéros (1 an) un reçu pour fins d'impôts est remis



retourner le paiement au:

RQIAC

Case postale 43
Succursale M
Montréal, Qc H1V 3L6

Les deux maîtres

par Jacques Fournier, agent d'information
CLSC Longueuil-Ouest

Qui n'a pas entendu le dicton: "Nul ne peut servir deux maîtres"?

Aujourd'hui, on devrait plutôt parler du plaisir subtil de servir deux maîtres, et même davantage.

Cette vision un tantinet fantasque des choses m'est venue en réfléchissant aux conflits d'éthique que vivent tant les intervenants communautaires oeuvrant auprès des groupes que les intervenants psychosociaux travaillant sur des cas individuels. Cela vaut d'ailleurs aussi pour d'autres professions.

Des intervenants communautaires ont souvent affirmé qu'ils sont déchirés entre d'une part, ce que le groupe communautaire souhaiterait comme orientation de travail et d'autre part, ce que le CLSC (ou le gouvernement) favoriserait comme perspective. Leur patron, c'est le CLSC, et cet employeur leur demande d'appuyer un groupe qui, dans son autonomie, peut développer des façons de faire, des revendications ou des luttes que le CLSC ou le gouvernement ne pourrait cautionner.

D'une certaine façon, des intervenants en individuel peuvent vivre le même dilemme. Leur patron, c'est le client, dans le cadre

d'une "approche clientèle". Mais c'est le CLSC qui définit les normes: critères d'admissibilité ou de priorisation, nombre limité d'interventions par client, etc.

Au fond, dans une perspective matricielle, le patron, c'est à la fois le client et le CLSC. C'est

La chronique



du

Lièvre

un tableau à plusieurs colonnes et à plusieurs lignes, ou même à trois dimensions, incluant la profondeur. Chaque personne, à chaque moment,

peut se trouver dans une position complexe, au carrefour de plusieurs influences.

Lors d'une conférence devant les participants à un colloque de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), le 24 septembre 1993, M. Jean Rochon (avant qu'il ne soit devenu ministre de la Santé et des Services sociaux) disait d'ailleurs qu'aujourd'hui, "on a davantage besoin d'intégration que de coordination. Cela nous amène à servir deux ou trois maîtres,

mais ce n'est pas grave. C'est même inévitable". Il ajoutait qu'on doit "utiliser la nature intégrative de la santé publique".

Car on ne peut éviter que chaque individu ait des appartenances multiples: à une famille, à une profession, à un quartier, à une ville, à une région, à un pays, à une boîte, à un syndicat, à un groupe communautaire, à une table de concertation, etc. Il peut y avoir des conflits entre ces diverses appartenances. C'est à chacune et à chacun de faire la synthèse des diverses pressions qui s'exercent et à trouver la position la moins inconfortable, compte tenu des circonstances.

On peut même le voir d'une façon très positive: avoir plusieurs maîtres peut nous donner un nouvel espace de liberté, ainsi que plus d'autonomie professionnelle. Cela peut nous forcer à faire preuve de plus de créativité et à élaborer de nouvelles synthèses originales, qui seront notre marque propre. Enfin, avoir plusieurs maîtres est une façon de développer notre "empowerment", avec son corollaire, la prise de responsabilités plus grandes, ce qui est le destin de l'être humain. Même lorsque nous travaillons beaucoup en équipe, même lorsque nous consultons beaucoup, nous sommes irrémédiablement seuls devant nos responsabilités. Nous sommes imputables de nos vies.

Avoir plusieurs maîtres nous permet de contempler et d'admirer la vie dans toute sa complexité.

**Date de tombée du prochain numéro:
le vendredi 29 mars
Donnez des nouvelles de votre région!
Racontez-nous où en sont vos projets.**